

Directeur : Renato Di Ruzza
Conseiller scientifique : Yves Schwartz
Responsable d'édition : Dominique Efros
Responsable du secrétariat : Christiane Mirtillo

Administration
Département d'Ergologie
Université de Provence
29, avenue R. Schuman
13621. Aix en Provence, cedex 1
0442953329

ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement pour deux numéros par an sont à demander au secrétariat de la revue :
ergolog@univ-provence.fr

Comité éditorial

Georges Comet, professeur émérite d'histoire, université de Provence, **Analuísa Correa-Telles**, ergonome, **Daisy Cunha**, science de l'éducation, UF de Minas Gerais, Brésil, **Marcelle Duc**, sociologue, maître de conférences, université de Toulouse II, **Louis Durrive**, directeur pédagogique centre de formation L'Atelier, PAST, sciences de l'éducation, université Pasteur, Strasbourg, **Roseli Figaro**, science de la communication, USP, Brésil, **Samira Mahlaoui**, docteur en sciences de l'éducation, CEREQ, Marseille, **Nicole Mencacci**, science de l'éducation, IUFM, Nice, **Maria Ines Rosa Miroso**, professeure à l'Unicamp, Campinas, Brésil, **Abdallah Nouroudine**, docteur en philosophe, chargé de mission, université des Comores, **Frédéric Saujat**, **Pascal Tourrés**, docteur en économie, consultant, **Eric Verdier**, directeur de recherche, Lest, Université de Provence

A compléter

Comité de parrainage scientifique

Mateo Alaluf, sociologue, professeur, université libre de Bruxelles, Belgique

Henri Bartoli, économiste, professeur émérite, université de Paris I, France

Marie Bellemare, ergonome, professeur, université de Laval, Canada

Jussara Brito, ingénieur, chercheur en santé et travail, fundação Oswaldo Cruz, Rio de Janeiro, Brésil

Bernard Bourgeois, philosophe, professeur émérite, université de Paris I, France

Bernard Charlot, sciences de l'éducation, professeur, université Paris VIII, France / université fédérale de Sergipe, Brésil

Jacques Duraffourg (†), ergonome, ex-professeur PAST, département d'ergologie

Abderrahmane Fyad, médecin du travail, professeur, faculté de médecine d'Oran, Algérie

Joseph Halevi, économiste, professeur, université de Sidney, Australie

François Hubault, ergonome, maître de conférences, université de Paris I, France

Francisco Lima, ergonome, professeur, université fédérale du Minais Gerais, Brésil

Bruno Maggi, économiste, professeur, université de Bologne, Italie

Eloisa Helena Santos, sciences de l'éducation, professeur, université fédérale du Minais Gerais, Brésil

Maria Cecilia Perez Souza-e-Silva, linguiste, professeur, université de la PUC de Sao Paulo, Brésil

Mario Vidal, ergonome, professeur, université d'Etat de Rio de Janeiro, Brésil

PRESENTATION

C'est maintenant devenu une tradition, depuis 2001 le Département d'Ergologie de l'Université de Provence organise les deuxième vendredi et samedi du mois de mars des Journées d'études sur les « Tâches du Présent ». En 2008, consacrées aux « Jeunes et leur engagement », elles ont permis aux doctorants du Département (regroupés dans une structure intitulée « Le pouce et l'index ») de présenter des communications explicitant le sens qu'ils donnaient à l'engagement, voire à leur propre engagement. Ces communications ont paru suffisamment intéressantes, riches et diverses pour que nous demandions à leurs auteurs d'envisager d'en tirer des textes publiables.

Comme le lecteur pourra le constater, les articles proposés et retenus après évaluation sont de nature différente, présentant un « apport théorique » plus ou moins conséquent. Certains sont de facture académique classique. Mariagrazia Crocco s'interroge sur l'engagement politique de trois philosophes et ses incidences sur leur conception de la production de connaissances. Marion Jégourel a centré sa réflexion sur la notion d'engagement et sur les conditions de possibilité de l'engagement des « jeunes » dans les questions actuelles. Enfin, Liliana Cunha expose les résultats d'un travail de recherche et discute de l'engagement du chercheur nécessaire à la mise en place de dispositifs de rencontre entre les différents acteurs concernés.

D'autres textes relèvent davantage du témoignage à partir d'expériences et de rencontres personnelles. Olivier Esnault raconte la rencontre entre une trajectoire personnelle et des interrogations politiques, sociales, autour de l'histoire d'un secteur professionnel rythmée par des débats sur les statuts, les conflits, les projets. Xavier Roth évoque sa rencontre avec l'Ergologie et la manière dont il s'est peu à peu approprié les concepts de façon originale et critique. Nathalie Clar et Stéphanie Mailliot nous proposent de voir en quoi une pratique d'analyse ergologique des activités de travail, basée sur des « groupes de rencontre du travail », transforme les catégories d'analyse et le patrimoine conceptuel commun.

En complément de ces textes, ce numéro est aussi révélateur des échanges développés depuis de nombreuses années avec des chercheurs lusophones, comme en témoigne le texte de Wladimir Ferreira de Souza et de Mariana Verissimo qui s'interroge notamment sur la notion d'« ergo - management » ou les textes d'Yves Schwartz et Abdallah Nouroudine. Ces deux derniers apports font partie d'un dossier portant sur le thème « Ergologie, Travail et Développement », dossier qui a été réuni et édité par la revue électronique hispano-lusophone *LABOREAL* en 2008 (volume IV, n°1, pp 10-67). Les textes ont été écrits à l'occasion d'une rencontre organisée en 2007 à Maputo (Mozambique) pour mettre en place un réseau franco - lusophone de réflexion sur les questions dites du « développement » à partir d'une approche ergologique.

La présente livraison comporte ces deux contributions rédigées en langue française, réservant pour le prochain numéro la traduction des textes écrits en langue portugaise. Les lecteurs trouveront donc dans

le numéro 2 les développements auxquels renvoient les références faites à ces autres textes dans la contribution d'Yves Schwartz. La double publication de ce dossier, en deux langues et successivement dans les deux revues, a paru à tous logique et nécessaire. Logique, parce que cette initiative concrétise des collaborations déjà anciennes entre ces partenaires lusophones et francophones, autour des questions du travail et de l'activité humaine ; thèmes pour lesquels ces deux revues se veulent être point d'appui et ressource. Nécessaire, parce que ces questions, dites du « développement », sont aujourd'hui cruciales, et il nous semble que la démarche ergologique a sa contribution à y apporter.

Nous remercions la revue *LABOREAL* pour cet accord qui renforce notre collaboration.
Nous souhaitons bonne lecture et espérons une large ouverture au débat.

La direction de la Revue

SOMMAIRE

Présentation	p.
Sommaire	p.
Les auteurs	p.
Résumés	p.

PARTIE A : ARTICLES

Mariagrazia Crocco	p.
Entre engagement et production de savoirs : une piste de lecture des taches de l' « intellectuel »	
Liliana Cunha	p.
O projecto de concepção de uma rede de transportes, a actividade dos seus produtores e as suas tarefas do futuro	

Marion Jégourel

Travailler c'est s'engager : engagement politique et engagement dans l'activité de travail

p.

PARTIE B : CONFERENCES

Wladimir Ferreira de Souza, Mariana Veríssimo

A ergogestão : por um outro modo de gerir o trabalho e as reservas de alternativas

p.

PARTIE C : TEMOIGNAGES

Nathalie Clar, Stéphanie Mailliot

Penser le travail et travail de la pensée

p.

Olivier Esnault

Itinéraire d'engagements

p.

Xavier Roth

De la renormalisation. Prolégomènes à une critique de la raison ergologique

p.

DOSSIER

Yves Schwartz

Revisiter l'activité humaine pour poser les questions du développement

p.

Abdallah Nouroudine

Le travail : composante oubliée dans le document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté aux Comores

p.

LES AUTEURS

Nathalie Clar

Doctorante en philosophie au Centre d'Epistémologie et d'Ergologie Comparatives de l'Université de Provence

Mariagrazia Crocco

Doctorante en philosophie au Centre d'Epistémologie et d'Ergologie Comparatives de l'Université de Provence, titulaire d'une convention CIFRE

Liliana Cunha

Doctorante en psychologie du travail au Centre de psychologie de l'Université de Porto (Portugal)

Olivier Esnault

Cadre infirmier de secteur psychiatrique

Wladimir Ferreira de Souza

Psychologue, doctorant en psychologie sociale à l'Université d'Etat de Rio de Janeiro (Brésil)

Marion Jégourel

Doctorante en sciences économiques au Centre d'Epistémologie et d'Ergologie Comparatives de l'Université de Provence, titulaire d'une convention CIFRE

Stéphanie Mailliot

Doctorante en philosophie au Centre d'Epistémologie et d'Ergologie Comparatives de l'Université de Provence, titulaire d'une convention CIFRE

Abdallah Nouroudine

Docteur en philosophie, Maître de conférences à l'Université des Comores

Xavier Roth

Allocataire-moniteur en philosophie au Département d'Ergologie de l'Université de Provence

Yves Schwartz

Professeur de philosophie au Département d'Ergologie de l'Université de Provence

Mariana Veríssimo

Enseignante à la Pontificia Universidade Catolica de Minas Gerais (Brésil), doctorante en philosophie

RESUMES
(français, anglais, portugais)

**ENTRE ENGAGEMENT ET PRODUCTION DE SAVOIRS : UNE PISTE DE LECTURE DES
TACHES DE L'« INTELLECTUEL »**

Mariagrazia Crocco

Jean-Paul Sartre, Georges Canguilhem, Michel Foucault. Deux générations de philosophes, trois façons différentes de « penser » et de « vivre » l'engagement et les tâches de l'intellectuel. Les itinéraires suivis par ces philosophes permettent de préciser la transformation de la figure de l'intellectuel en France dans la deuxième moitié du XXe siècle. Quelles ruptures et quelles continuités avec l'Analyse pluridisciplinaire des situations de travail (APST) et la démarche ergologique ? Aujourd'hui, que retenons-nous de ces modèles, dans nos engagements, dans nos façons de construire les savoirs ?

Mots clés : Engagement, Intellectuel, Sartre, Canguilhem, Foucault

Jean-Paul Sartre, Georges Canguilhem, Michel Foucault. Two generations of philosophers, three different ways of thinking and living the political commitment and the intellectual tasks. The work of these philosophers allows us to re-cover a few decades of social changes and transformations concerning the figure of the intellectuals in France in the second half of the twentieth century. Which breakdown and which continuities with the APST and the ergologic approach? Today what does it remain of these models in our activities, in our ways to implement the knowledge?

Key words : Commitment, Intellectual, Sartre, Canguilhem, Foucault

Jean-Paul Sartre, Georges Canguilhem, Michel Foucault. Duas gerações de filósofos, três maneiras diferentes de « pensar » e de « viver » o engajamento e as tarefas do intelecto. Os itinerários seguidos por estes filósofos permitem esclarecer a transformação da figura do intelectual na França na segunda metade do século XX. Quais são as rupturas e as continuidades com a Análise pluridisciplinar das situações de trabalho (APST) e com a abordagem ergológica ? Hoje o que é que nos resta destes modelos em nossos engajamentos, na nossa maneira de construir os saberes ?

Palavras-chave :

O PROJECTO DE CONCEPÇÃO DE UMA REDE DE TRANSPORTES, A ACTIVIDADE DOS SEUS PRODUTORES E AS SUAS TAREFAS DO FUTURO

Liliana Cunha

Integrado no âmbito de um projecto de reconcepção da rede de mobilidade por transporte público de uma área predominantemente rural, o nosso contributo consiste na análise da actividade dos seus produtores – conceptores e motoristas – e das formas (ainda) não materializadas de mobilidade que propõem. Nesta perspectiva é dada particular visibilidade aos ensaios que desenvolvem os motoristas com o objectivo de transformação das experiências e das histórias, que fazem parte do património colectivo, sobre o que é “ser móvel” naquele contexto. O nosso compromisso é o de promover o encontro desses actores e criar condições para um diálogo entre saberes distintos.

Palavras chave : Mobilidade, Transportes rodoviários, Rede de mobilidade, Saberes, “ser móvel”

Intégrée au sein d’un projet de reconception d’un réseau de transport public dans une zone à prédominance rurale, notre participation a eu pour spécificité de mettre l’accent sur la contribution potentielle de l’analyse de l’activité de ses producteurs – des concepteurs et des conducteurs –, en valorisant ce qu’elle sous-tend sur le plan des formes non (encore) matérialisées de mobilité. On reprend les tentatives que mettent en place des conducteurs de bus en vue d’une transformation des expériences et des histoires des usagers, en considérant qu’elles font partie d’un patrimoine collectif relatif à la conception que chacun se fait de ce qu’est « être mobile ». Notre engagement dans ce projet a consisté à créer les conditions d’une rencontres entre ces acteurs et à susciter un dialogue entre des savoirs distincts.

Mots clés : Mobilité, Transports routiers, Réseau de mobilité, Savoirs, “être mobile”

Taking part in a project of reconception of a mobility network for public transport at a predominantly rural area, the specificity of our participation consists of analysing the activity of the ones who produce this network – conceivers and drivers – and the not (yet) materialized forms of mobility they propose. In this scope, particular visibility is given to the trials that drivers take, with the aim of transforming the experiences and the histories that are part of the collective patrimony about what "being mobile" means in that context. Our commitment is to promote a rendezvous between these actors and to create the conditions for a dialogue between different types of knowledge.

Key words : Mobility, Road transport, Mobility network, Knowledge, "being mobile"

TRAVAILLER C'EST S'ENGAGER : ENGAGEMENT POLITIQUE ET ENGAGEMENT DANS L'ACTIVITE DE TRAVAIL

Marion Jégourel

L'engagement est une action à la fois corporelle, collective et incertaine. La lecture de trois auteurs (Benasayag, psychanalyste, Schwartz, philosophe, Duraffourg, ergonome) permet de comprendre en quoi cette définition s'applique à l'engagement politique et à l'activité de travail. L'incapacité de la société à combiner ces caractéristiques de l'engagement n'explique-t-elle pas en partie l'inconfort que les nouvelles générations ressentent avec le travail ?

Mots clés : Engagement, Corps, Situation, Incertitude, Travail

Involvement requires a mental and physical interaction with others that can lead to unpredictable outcomes. The readings of Benasayag, psychoanalyst, Schwartz, philosopher and Duraffourg, ergonomist help to explain that involvement is valuable for both political engagement and sense of commitment to work. Is the hesitation that the new generations feel towards work coming from the incapacity of society to combine these attributes of involvement ?

Key words : Engagement, Body, Situation, Incertainly, Work

O engajamento é uma ação ao mesmo tempo corporal, coletiva e incerta. A leitura de três autores (Benasayag, psicanalista; Schwartz, filósofo; Duraffourg, ergonomista) permite compreender em que medida esta definição se aplica ao engajamento político e à atividade de trabalho. A incapacidade da sociedade em combinar tais características do engajamento não explicaria, em parte, o desconforto que as novas gerações sentem em relação ao trabalho ?

Palavras-chave :

A ERGOGESTÃO: POR UM OUTRO MODO DE GERIR O TRABALHO E AS RESERVAS DE ALTERNATIVAS

Wladimir Ferreira de Souza, Mariana Veríssimo

Este artigo representa uma versão escrita e adaptada de uma conversa/entrevista gravada em vídeo em Aix en Provence (França) no dia 12 de novembro de 2007 com Wladimir Ferreira de Souza, doutorando do PPGPS/UERJ (sob a direção do professor Milton Athayde) em estágio doutoral de julho a dezembro de 2007 no Departamento de Ergologia da Universidade de Provence. As questões foram apresentadas pelo professor Yves Schwartz, principal autor relacionado à perspectiva ergológica, à época, diretor do Departamento de Ergologia da Universidade de Provence (França) e outros alunos em doutoramento. A entrevista versou sobre a pesquisa que vem sendo desenvolvida pelo doutorando, intitulada “Com quantos gestos se faz uma gestão? Discussão em torno das possibilidades de uma experiência de ergogestão em uma unidade de saúde pública no Brasil”, sua experiência como diretor de uma unidade de saúde pública no Brasil e a relação entre ambas. A pesquisa se desenvolve no Brasil, no campo da Saúde Pública, e busca refletir sobre as contribuições que o referencial da Ergologia, que atribui ao conceito de atividade humana um lugar central, pode oferecer para pensar as formas de gestão do trabalho no campo citado e desenvolver o que tem sido denominado como *ergomanagement*.

Palavras chave : Ergologia, Ergogestão, Ergomanagement, Atividade, Saúde Pública

Ce texte est la transcription d'une vidéo enregistrée à Aix en Provence (France), le 12 novembre 2007, avec Wladimir Ferreira de Souza, doctorant du PPGPS/UERJ (sous la direction du professeur Milton Athayde), en stage doctoral de juillet à décembre 2007 au Département d'Ergologie - Université de Provence. Les questions ont été posées par le professeur Yves Schwartz, directeur scientifique de ce Département et principal initiateur de l'approche ergologique et par d'autres doctorantes et doctorants

du département d'Ergologie. L'entretien porte sur certains concepts principaux développés par Souza, dans sa recherche intitulée : « *Combien de gestes faut-il pour faire une gestion ? Discussion concernant les possibilités d'une expérience d'ergomanagement, dans une unité de Santé Publique, au Brésil.* » Le débat s'intéresse aussi à la relation entre sa recherche et son expérience professionnelle, comme directeur d'une unité de santé publique au Brésil ; il développe une réflexion sur les contributions que le référentiel ergologique, dans lequel le concept d'activité humaine a une place centrale, offre pour penser les formes de gestion du travail et ce qui a été appelé « ergomanagement ».

Mots clés : Ergologie, Ergogestão, Ergomanagement, Activité, Santé Publique

This paper represents a transcription of a video recorded in Aix en Provence (French), November 12, 2007 about a discussion/interview with Wladimir Ferreira de Souza, researcher (doctorante) at PPGPS/UERJ (under the direction of Professor Milton Athayde) in training throughout doctoral period, from July until December, 2007 in the Department of Ergology of the Provence University. The questions were made by Professor Yves Schwartz - main author related to the ergological perspective – ex-director of the Department of Ergology of the Provence University - and others researchers. The interview discussed some of the main concepts that have been developed for the doctorante in his work intitled “With how many gestures if it makes a management? Discussion about the possibilities concerning to experience of ergomanagement in Public Health Unit” and the relation between the research and his experience in management of the Public Health Unit in Brazil. The research has been developing in Brazil, in the field of the Public Health, and search the contributions that the referential

of the Ergology, that attributes to the concept of human activity a central place, can offer to think about forms of work's management and to develop that has been called as ergomanagement.

Key words : Ergology, Ergogestão, Ergomanagement, Activity, Public Health

PENSER LE TRAVAIL ET TRAVAIL DE LA PENSEE

Stéphanie Mailliot et Nathalie Clar

Penser l'activité humaine de travail dans une perspective ergologique ne peut se faire indépendamment d'une mise en situation des concepts coextensive à une formalisation de l'expérience. Prendre la mesure des implications de ce double processus met en lumière le travail du chercheur en sciences humaines et sociales en tant que retravail permanent de ses catégories d'analyse.

Mots clés : activité, concept, expérience, corps-soi, compétence

From an ergological point of view, human activity - including labour - implies mutual transformations between experience and concepts, i.e. the evolution of concepts throughout experience and the translation of experiences into words. This approach offers a new reading of our work, research in social sciences requires a permanent rebuilding of our categories of analysis.

Key words : activity, concept, experience, itself as body, skill

Pensar a atividade humana numa perspectiva ergológica implica colocar os conceitos em situação através de uma formalização da experiência. A consideração das implicações deste duplo processo coloca em evidência o trabalho do pesquisador em ciências humanas e sociais enquanto retrabalho permanente de suas categorias de análise.

Palavras-chave :

ITINERAIRE D'ENGAGEMENTS

Olivier Esnault

La vie est jalonnée de projets qui mettent en évidence des engagements et des implications. Ce texte propose de suivre un parcours de vie, de la naissance à aujourd'hui. De multiples rencontres, d'innombrables apprentissages, de grandes évolutions et de tristes désillusions jalonnent cette expérience qui au final se montre productive par la création de savoirs et leurs croisements sur le terrain des soins en psychiatrie, de la formation à la découverte des études universitaires. Ce vécu s'est enrichi de l'autre, dans l'activité de travail, au travers du militantisme syndical pour s'exprimer à présent en politique. Ces évènements, ces dramatiques s'exploitent aujourd'hui dans la posture d'un cadre de santé ergologue.

Mots clés : Implication, Infirmier de secteur psychiatrique, Engagements, Marxisme, Syndicalisme

Life is punctuated of projects that highlight the commitments and implications. This text proposes to follow a course of life, birth in today. Numerous meetings, countless learning, big evolutions and sad disillusionments along this experience, which finally crete knowledges and their crosses in the field of psychiatric care, training and discovery studies academics. This experience was enriched by other one, in working activity, through the trade union militancy to express itself now in politics. These events, these dramatics are exploited today in the posture of a chief nurse ergologist.

Key words : Involvement, Psychaitric nurse, Commitment, Marxisme, Trade-unionism

A vida é entremeada de projetos que colocam em evidência engajamentos e implicações. Este texto propõe o acompanhamento de um percurso de vida, do nascimento aos dias de hoje. Múltiplos encontros, numerosas aprendizagens, grandes evoluções e tristes desilusões pontuam esta experiência que finalmente se mostra produtiva pela criação de saberes e seus cruzamentos nos campos dos cuidados em psiquiatria, da formação e da descoberta dos estudos universitários. Esta vivência é enriquecida pelo outro, na atividade de trabalho, através da militância sindical, para se expressar atualmente em política. Estes eventos, estas dramáticas são hoje exploradas na figura de um profissional de saúde ergólogo.

Palavras-chave :

DE LA RENORMALISATION

Prolégomènes à une critique de la raison ergologique

Xavier Roth

De l'activité musicale à l'activité de travail, cet exposé retrace la rencontre du concept de renormalisation, et soulève quelques difficultés liées à son utilisation – notamment la question de son usage légitime. Ce texte préfigure une thèse consacrée aux premiers travaux de Georges Canguilhem (1926-1942).

Mots clés : Renormalisation, Ecart prescrit/reel, Paradigme, Dogmatisme, Canguilhem

From music to work, this article discusses the acquaintance and the difficulties of the ergological concept of renormalisation. It also addresses the legitimate use of this concept. This text precedes a doctoral dissertation on the early works of Georges Canguilhem (1926-1942).

Key words : Renormalisation, Prescribed/real gap, Paradigm, Dogmatism, Canguilhem

Da atividade musical à atividade de trabalho, este artigo retraza o encontro do conceito de renormatização, et trata de algumas das dificuldades ligadas à sua utilização – em particular a questão de sua legítima utilização. Este texto precede uma tese sobre os primeiros trabalhos de Georges Canguilhem (1926 – 1942).

Palavras-chave :

REVISITER L'ACTIVITE HUMAINE POUR POSER LES QUESTIONS DU DEVELOPPEMENT

Yves Schwartz

Ce texte présente les bases d'un projet de réseau franco-lusophone de partenaires dont l'objectif est d'apporter une contribution aux questions de développement (local). Ces partenaires viennent d'horizons différents (Portugal, Brésil, Mozambique, Algérie, Comores, France) mais partagent et défendent la thèse selon laquelle on ne saurait penser les problèmes de « développement » sans attention renouvelée à l'activité humaine, et plus particulièrement au travail humain, au monde des valeurs et aux réserves d'alternatives qui émergent au sein des populations concernées.

Mots clés : Développement ; Activité humaine ; Epistémologie ; Axiologie ; Débats de valeurs

This paper lays the foundations of a franco-lusophone worknet whose intention is to contribute to the (local) development discussions. The partners come from various countries (Portugal, Brasil, Mozambique, Algéria, Comores, France), but they all share the idea that no one can have profitable thoughts about « development » without a renewed attention to human activity, and more peculiarly to human labour, to the universe of values and to the alternative potentialities which always emerge inside the concerned groups.

Key words : Development ; Human Activity ; Epistemology ; Axiology ; Debates inside the universe of values

LE TRAVAIL : COMPOSANTE OUBLIEE DANS LE DOCUMENT DE STRATEGIE DE CROISSANCE ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE AUX COMORES

Abdallah Nourouline

Les approches classiques du développement font l'impasse sur le travail, en général, et sur les conditions de travail, en particulier. Des Programmes d'Ajustement Structurel aux Stratégies de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, on observe une intégration relative de la pluralité des dimensions de la vie. Toutefois, le travail n'est toujours pas réellement pris en compte. Cela

compromet les possibilités de transformer les stratégies et les objectifs de développement en activités et travail de développement de nature à transformer à la fois les conditions de travail et les conditions de vie de la population. Une meilleure prise en compte du travail et des activités humaines serait de nature à favoriser l'appropriation des processus de transformation au cœur du développement par les populations locales.

Mots clés : Activité, Développement, Emploi, Pauvreté, Travail

Classical development approaches neglect work, in general, and its conditions, in particular. From the Structural Adjustment Programs to the Strategies for Growth and for Poverty Reduction, we observe a relative integration of the plurality of life dimensions. Nevertheless, work is not always really considered. This compromises the possibilities of transforming strategies and goals for development, in order to simultaneously transform people's work conditions and life conditions. A better consideration of work and of human activities would favour the appropriation by local populations of the transformation processes inherent to development.

Key words : Activity, Development, Employment, Poverty, Work

As abordagens clássicas do desenvolvimento negligenciam o trabalho, em geral, e as condições de trabalho, em particular. Desde os Programas de Ajustamento Estrutural às Estratégias de Crescimento e Redução da Pobreza, observa-se uma integração relativa da pluralidade das dimensões da vida. No entanto, o trabalho nem sempre é tido realmente em conta. Isto compromete as possibilidades de transformar as estratégias e os objetivos de desenvolvimento em actividades e trabalho de

desenvolvimento, de modo a transformar ao mesmo tempo as condições de trabalho e as condições de vida da população. Uma melhor consideração do trabalho e das actividades humanas favoreceria a apropriação, pelas populações locais, dos processos de transformação próprios ao desenvolvimento.

Palavras chave : Actividade, Desenvolvimento, Emprego, Pobreza, Trabalho

ENTRE ENGAGEMENT ET PRODUCTION DE SAVOIRS : UNE PISTE DE LECTURE DES TACHES DE L'« INTELLECTUEL »

Mariagrazia Crocco

Introduction

Le propos de cet article est de discuter, à partir d'une lecture partielle, certes, et inévitablement « partisane », des voies ouvertes par trois philosophes, Jean-Paul Sartre, Georges Canguilhem et Michel Foucault, sur la façon de « penser » et « vivre » l'engagement des intellectuels. Il s'agit de deux générations de philosophes et de trois personnalités très différentes, mais qui ont pratiqué l'engagement, tantôt dans l'action, tantôt dans la pensée. Plus exactement, ces trois auteurs ont fait éclater les barrières entre l'« action » d'une part, et l'« élaboration théorique » d'autre part. Leur engagement a été ancré dans le présent et à partir du présent. Comme d'autres philosophes appartenant à la tradition de la philosophie française contemporaine, Sartre, Canguilhem et Foucault, ont montré que, lorsqu'on s'interroge sur nos systèmes de savoirs, on ne peut ignorer les questions de l'actualité ; questions, qui peuvent, en première instance, paraître secondaires. Ils se sont trouvés face à des événements capitaux de l'histoire de nos sociétés qui les ont amenés à se mettre en jeu

personnellement, plus au moins directement, à « descendre dans la rue », à tisser des liens avec tous les acteurs de la société.

De la lutte dans la Résistance aux manifestations plus populaires des années soixante et soixante-dix, du travail théorico-politique sur le présent aux pétitions rédigées et signées au nom de la défense des droits de l'homme, ces trois philosophes se sont engagés tout au long de leur vie et ils ont ainsi contribué à la production de certains savoirs à partir du travail sur le présent. Néanmoins, il y a une différence certaine entre eux. Pour Sartre, l'engagement s'identifie avec le besoin pour le sujet de donner du sens au monde, pour Canguilhem, c'est une nécessité de la vie, pour Foucault, c'est le point de départ du diagnostic du présent.

Or, s'occuper du « travail », c'est s'occuper du « présent ». C'est pourquoi, pour aborder cette étroite relation entre engagement dans le présent et engagement dans le travail, il semble pertinent de porter son attention sur ces trois philosophes.

Dans cet article, il s'agira d'abord d'illustrer des éléments de la vie et, indirectement, de la pensée de ces philosophes. Ensuite, de repérer les points de continuité et de rupture entre la façon dont ils ont vécu et pensé l'engagement et la manière de concevoir l'engagement à l'origine du dispositif « Analyse pluridisciplinaire des situations de travail » (APST) puis de la démarche ergologique. Cela pour évaluer enfin dans quelle mesure, aujourd'hui, le modèle de l'intellectuel engagé dans son présent peut être encore une référence pour les jeunes chercheurs.

Jean-Paul Sartre

A propos de Sartre, il faut rappeler que toute son œuvre est marquée par l'existentialisme, mais d'une manière qui s'est modifiée au cours du temps.

La guerre et, en particulier, l'expérience de la privation de la liberté pendant son incarcération en Allemagne entre 1940 et 1941, engendrent pour Sartre un véritable changement dans sa vie comme dans sa philosophie. Pendant la guerre, ce changement passe non pas dans la lutte armée contre l'occupant, mais dans sa production théâtrale. En particulier, dans *Les Mouches*, il fait une apologie de la liberté, en critiquant ainsi, indirectement, le régime de Vichy.

Certes, son engagement à ce moment semble très « tiède » par rapport à celui d'autres philosophes comme Cavailles ou Canguilhem. Ce dernier, en rendant hommage à Cavailles, rappelle l'écart entre l'engagement de ce philosophe des mathématiques qui vit jusqu'à la mort l'expérience du combat de la Résistance, en ayant développé pourtant une philosophie abstraite du concept, et les philosophes « de l'existence et de la personne » [2, p. 678] qui n'ont pas combattu de manière personnelle, tout en ayant développé une réflexion politique sur le sujet. Bien qu'implicite, la référence entre autres à Sartre semble plutôt nette.

Toutefois, après la guerre, Sartre est fortement impliqué dans les défis auxquels l'actualité semble l'appeler. Et cela n'est pas qu'un besoin personnel : les intellectuels doivent s'engager dans la société. Ce message devient le trait distinctif de la revue *Les Temps Modernes* que Sartre co-dirige avec d'autres intellectuels.

C'est à ce moment qu'il se rapproche du marxisme. Sartre considère le marxisme comme une « philosophie de premier mouvement » [9], il en reconnaît l'importance pour situer, par exemple, les événements sociaux ; cependant il pense que l'individu ne doit pas être considéré comme produit historique d'une société de classes, mais d'abord comme « projet ». C'est pour cela que l'existentialisme athée doit combler le vide que semble laisser l'anthropologie marxiste. Plus précisément, l'existentialisme athée se veut l'idéologie du sujet à l'intérieur du marxisme [10].

En pleine guerre froide, Sartre choisit le Parti communiste. Ce choix ne sera pas toujours facile à assumer et sera même impopulaire parmi les philosophes plus jeunes qui supportaient difficilement l'encadrement du parti. Toutefois, Sartre ne cessera pas d'être critique au regard du parti, jusqu'à s'en éloigner définitivement lors de l'entrée des Soviétiques en Tchécoslovaquie, en 1968.

Durant la même année, il prend position pour les étudiants contre la répression policière et il appelle les intellectuels et les travailleurs à soutenir les étudiants. A partir de ce moment, Sartre met sa notoriété au service de plusieurs causes. Par exemple, en 1970 il prend la direction de *La Cause du Peuple*, un journal maoïste, plusieurs fois censuré, pour essayer d'en sauver l'existence.

Sartre a intégré dans sa philosophie, l'existentialisme, une nouvelle composante : l'attention aux questions ouvertes dans le présent. L'existentialisme se pose comme « philosophie de l'engagement » [11] parce que l'homme est toujours en situation. Et c'est précisément en situation qu'il découvre sa propre liberté. L'homme est libre parce qu'il est engagé. L'engagement sartrien est l'exigence de donner du sens au monde et à nos relations avec autrui. L'engagement, avant d'être un devoir, est la manière dont l'homme se situe dans le monde.

Georges Canguilhem

De la même génération, Canguilhem a une posture tout à fait différente par rapport à l'engagement. Contrairement à Sartre, Canguilhem s'engage dans la lutte armée avec la Résistance. Cet engagement se présente d'une part, comme une véritable nécessité de défendre l'espace indispensable à la production des concepts, et d'autre part, comme l'occasion d'analyser l'actualité. C'est là qu'il faut voir la différence avec la conception sartrienne décrite ci-dessus. Pour Canguilhem l'engagement dans la lutte de la Résistance est à assumer jusqu'au bout comme la seule démarche possible, préliminaire à toute théorisation.

Dans l'introduction à l'essai *Georges Canguilhem. Le fascisme et les paysans* [1, pp. 9-76], Michele Cammelli note que Canguilhem, en tant que philosophe engagé, a assumé « *la possibilité de la Résistance comme un à priori de la logique* » [1, p. 30]. C'est en ce sens que Cammelli définit

Canguilhem « logique par résistance » [1, p. 30]. Après la guerre, le parcours de Canguilhem sera de plus en plus orienté vers l'épistémologie et l'histoire des sciences de la vie. Son centre d'intérêt étant alors l'exploration des transformations du « concept » dans la « vie ».

D'abord, le rôle du philosophe est celui de se mesurer sans cesse aux « matières étrangères », c'est en cela qu'il prouve son engagement : partir du présent peut conduire à des recherches historiques sur des périodes plus ou moins éloignées dans le temps. Son rôle est d'explorer, dans le passé, non seulement les théories auxquelles on a reconnu un statut de vérité, mais également d'analyser les « zones grises » entre science et non-science occupées par les idéologies scientifiques. La démarche du chercheur exige sans cesse des allers et retours entre son objet d'étude et l'espace social dans lequel sa recherche se situe [3] [4].

Ensuite, et par conséquent, l'engagement de Canguilhem est à chercher, dans sa pratique d'enseignant. Ses élèves ont témoigné du poids de cet engagement dans l'enseignement. Foucault rappelle : « *Cet homme, dont l'œuvre est austère, volontairement bien délimitée, et soigneusement vouée à un domaine particulier dans une histoire des sciences qui, de toute façon ne passe pas par une discipline à grand spectacle, s'est trouvé d'une certaine manière présent dans les débats où lui-même a bien pris garde de jamais figurer. (...) Plus : dans tout le débat d'idées qui a précédé ou suivi le mouvement de 1968, il est facile de retrouver la place de ceux qui, de près ou de loin, avaient été formés par Canguilhem.* » [7, pp. 1582 – 1583]. Dans le même sens, pour Schwartz : « *Georges Canguilhem était un personnage à part : ni dehors comme en témoignait sa bienveillance à l'égard des jeunes « ébouillantés », son*

souci de leur montrer et de les préparer à « la voie qui leur sera propre », ni dedans dans la mesure où ces constructions intellectuelles en certitude de répondre à tout, même généreuses, lui paraissaient sans doute manquer d'humilité » [12, p. 17].

Enfin, son usage de l'écriture est emblématique de son engagement théorico-politique. Il n'écrit pas de longs ouvrages mais toujours des textes précis, dans un style qui reflète la constitution d'un savoir qui se crée à petits pas. Sa conception de l'écriture en tant qu'« instrument » d'un métier, l'oppose à la démarche du modèle sartrien du philosophe-écrivain et le rapproche plutôt du modèle foucauldien, où l'écriture à la valeur d'une « cartographie ».

Michel Foucault

Une génération plus tard, Foucault ne fait pas de l'engagement un objet d'étude. Toutefois, ses recherches historiques et l'actualité de son présent l'amènent à s'engager dans des luttes spécifiques et circonscrites. A la suite des changements entraînés par les mouvements sociaux de soixante-huit, il y avait dans la société une volonté diffuse de concevoir de nouvelles façons de conduire des luttes qui paraissaient de plus en plus urgentes. A cette époque la question des prisons explose en France et un peu partout dans le monde. Face aux nombreuses révoltes des prisonniers, Foucault, avec d'autres intellectuels, fonde et anime le Groupe d'Information sur les Prisons (GIP).

Le GIP se présente comme un véritable « laboratoire ». Il a pour but d'assurer aux prisonniers la possibilité de s'exprimer sur leur situation, entre eux et à l'extérieur de la prison. Pour la première fois, la prison devient le lieu des luttes et les prisonniers les acteurs principaux de ces luttes.

Selon Foucault, les gens connaissent parfaitement leurs exigences et savent les exprimer. Le rôle des intellectuels est de favoriser la prise de parole des protagonistes des luttes, en leur permettant de faire entendre leurs voix auprès de la société et des institutions. Ainsi, il ne s'agit pas de parler au nom de quelqu'un, mais d'assurer la possibilité même du discours. Foucault ne conçoit pas le rôle de l'intellectuel comme celui qui doit prendre entièrement position pour une classe sociale et qui doit parler pour elle, en donnant, par le biais d'une théorie, les raisons des protestations contre un certain pouvoir. Le rôle de l'intellectuel est plutôt de prendre au sérieux et comme point de départ, les exigences des luttes locales sans vouloir les inscrire dans un discours universel, ceci contrairement à Sartre, qui pourtant appuie également le GIP. D'où la nécessité de penser une théorie non pas comme quelque chose qui aboutirait à une pratique, mais comme une pratique elle-même [8].

L'engagement de l'intellectuel dans les combats quotidiens doit être d'ouvrir et d'« agiter » les problèmes ; mais au nom du respect pour les personnes qui participent à ces luttes, l'intellectuel doit savoir s'écarter, passer à autre chose, une fois créés les espaces d'expression. Par exemple, le GIP cesse d'exister à partir du moment où les détenus peuvent librement parler de leur situation et s'organiser. Foucault s'en tient à ce principe : parler pour les autres est « indigne ».

Toujours dans l'esprit de « travailler avec » des gens, sur des questions très précises, Foucault s'engage, des années après, aux côtés de la CFDT. Il ne s'est jamais identifié à ce syndicat, ni d'ailleurs avec aucun syndicat, mais il se rapproche de la CFDT pour soutenir le mouvement autour de Solidarnosc, lors du coup d'Etat en Pologne en 1981. Aux yeux de Foucault, la CFDT, à ce moment là, représente un vrai lieu d'échange et d'analyse des problématiques politiques, sociales et économiques de la société [5] [13].

L'intellectuel « spécifique » n'agit pas pour changer les consciences des individus, son rôle est d'analyser son présent, d'en faire un diagnostic. Cette fonction de diagnostic sur ce qu'est l'aujourd'hui, éclaire ce que nous sommes, tout en laissant voir de nouvelles possibilités de transformations sociales.

Ruptures et continuités

Bien qu'ils ne s'intéressent pas aux problématiques du travail « stricto sensu », la façon de penser et vivre l'engagement de ces trois philosophes semble dessiner le rôle de l'intellectuel comme étant toujours plus proche de son présent et des problématiques ouvertes par des luttes concrètes, menées dans la société. Trois perspectives très différentes de concevoir l'engagement ont été examinées : une plus globale et existentielle (à la manière de Sartre), l'autre ancrée dans l'enseignement dans le souci de préserver la vie, (à la manière de Canguilhem), et enfin une perspective ponctuelle et « spécifique » (à la manière de Foucault). Toutefois, les perspectives et les parcours de ces philosophes montrent

l'étroite relation entre engagement et production de savoirs. Dans quelle mesure la démarche ergologique rompt-elle ou prolonge-t-elle ces exemples de philosophes engagés ? Jusqu'à quel point ces exemples ont contribué à la naissance de l'APST ? Aujourd'hui, que retenons-nous de ces exemples dans nos engagements ?

Le dispositif mis en place par l'APST a constitué une certaine rupture, notamment à l'intérieur du monde universitaire et du travail. « Rupture » dans la conception des rapports entre savoirs académiques et savoirs « investis », et « rupture » dans la pratique de la formation, notamment, la formation continue. Le dispositif de l'APST est né de l'hypothèse que pour répondre aux nouvelles questions que posait le monde du travail, il fallait que des chercheurs et des travailleurs se retrouvent ensemble dans une démarche innovante et sincèrement paritaire. La commensurabilité des savoirs a été le point de départ de l'APST [6].

Cette rupture, si féconde et durable, a également remis en cause le rôle de l'intellectuel, en particulier dans ses relations avec le monde du travail, et plus précisément face aux travailleurs. L'engagement tel qu'il a été pratiqué dans l'APST s'est exprimé par la proximité quotidienne avec les travailleurs et par l'élargissement de la place des savoirs investis dans la production des savoirs.

L'APST se pose en rupture avec le rôle de l'intellectuel, tel que Sartre ou Foucault l'ont incarné ; toutefois, il semble pertinent de relever que ce sont précisément les « ruptures » entreprises par des philosophes comme Sartre ou Foucault qui ont favorisé la possibilité de vivre et de penser

l'engagement autrement. Cependant, à l'intérieur de l'APST aucune filiation avec ces philosophes n'est revendiquée ; seul l'héritage canguilhemien est explicitement assumé. Mais ne trouve-t-on pas dans la démarche ergologique l'exigence de donner du sens au monde et aux relations avec autrui – comme chez Sartre, ainsi que d'intervenir dans des luttes spécifiques, dans des contextes particuliers – comme l'a fait Foucault ? Peut-on, donc, relever une continuité (au moins partielle) dans la rupture ?

Références bibliographiques

- [1] CAMELLI, M. (sous la direction de), 2006, *Georges Canguilhem. Il fascismo e i contadini*, Bologna Il Mulino
- [2] CANGUILHEM G., 1969, « Commémoration à l'ORTF, France-Culture, 28 Octobre 1969 », dans CAVAILLES J., 1994, *Œuvres complètes de philosophie des sciences* suivi de *In memoriam*, Hermann, Paris
- [3] CANGUILHEM G., 1981, *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie*, Paris, Vrin
- [4] CANGUILHEM G., 1983, *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, Vrin
- [5] ERIBON D., 2000, *L'infréquentable Michel Foucault. Renouveaux de la pensée critique*, Actes du colloque, Centre Georges-Pompidou, 21-22 juin
- [6] FAITA D., SCHWARTZ Y., 1985, (sous la direction de), *L'homme producteur : autour des mutations, du travail et des savoirs*, Paris, Éditions Sociales
- [7] FOUCAULT M., 1984, « La vie, l'expérience et la science », dans DEFERT D., EWALD F. (sous la direction de), 2001, *Dits et Ecrits II*, Paris, Gallimard, pp.1582-1583
- [8] FOUCAULT M., 1972, « Les intellectuels et le pouvoir. Conversation avec Gilles Deleuze », dans DEFERT D., EWALD F. (sous la direction de), 2001, *Dits et Ecrits I*, Paris, Gallimard, pp. 1174-1183
- [9]. SARTRE J.-P., 1957, *Question de méthode*, Paris, Gallimard
- [10]. SARTRE J.-P., 1960, *Critique de la raison dialectique*, Paris, Gallimard
- [11]. SARTRE J.-P., 1972, *Plaidoyer pour les intellectuels*, Paris, Gallimard

[12] SCHWARTZ Y., 2004, « La radicalité de Georges Canguilhem », dans *Quinzaine Littéraire*, 891, p. 17

[13] *Vacarme*, 2004, automne, n° 29

O PROJECTO DE CONCEPÇÃO DE UMA REDE DE TRANSPORTES, A ACTIVIDADE DOS SEUS PRODUTORES E AS SUAS TAREFAS DO FUTURO

Liliana Cunha

1. Introdução

Pensar o desenvolvimento de uma rede de transportes colectivos rodoviários num contexto predominantemente rural¹ implica, antes de mais, o reconhecimento de que este é um projecto fortemente dependente da própria organização do território: o território é um elemento diferenciador do tipo de mobilidade que temos. A identificação dos lugares de destino das viagens e das actividades que eles concentram é determinante para o desenho das linhas de autocarro, que deverão percorrer pontos estratégicos “angariadores” de passageiros a transportar. É este, aliás, frequentemente o ponto de partida daqueles que participam neste tipo de projectos de concepção.

¹ De acordo com a classificação do Instituto Nacional de Estatística (INE), que enquadra o concelho a que se refere a nossa análise como “área predominantemente rural” (APR). INE, 1998, *Tipologia das áreas urbanas*, Portugal, Instituto Nacional de Estatística.

Embora a rede de transportes em análise não esteja exclusivamente associada ao transporte escolar, são os alunos quem mais utiliza o autocarro nas suas deslocações, pelo que a maioria das linhas foi sendo estruturada em função da população escolar e, por isso, condicionada também pelos seus horários, períodos de aulas e respectivas interrupções.

A optimização desta rede de transportes locais faz parte integrante do conjunto de competências municipais (Lei n.º 159/99, de 14 de Setembro²) [2], que prevêem o cumprimento do serviço de modo regular e a sua adaptação contínua, tendo em conta a evolução das necessidades dos alunos em cada ano lectivo. O facto de serem os alunos os principais utentes implica ainda que, na organização dos serviços de transporte por autocarro, se procure minimizar o tempo de transporte e de espera na escola até ao início das aulas; intervir na melhoria das infra-estruturas e espaços de circulação; e reduzir as tarifas de transporte [15].

Ora, aquilo que se preconiza como um serviço de transportes organizado em “rede”, prevendo, nomeadamente, uma articulação de horários de transporte e de funcionamento dos principais equipamentos sociais (escolas, centros de saúde, assim como pólos de actividade económica); tarifário ajustado; coordenação e interface com outros meios de transporte [1] [16] pressupõe também uma

² Lei que estabelece o quadro de transferência de atribuições e competências para as autarquias locais, designadamente, no domínio dos transportes. A presente lei veio alargar as competências dos municípios ao nível do planeamento, gestão dos transportes e realização de investimentos, reconhecendo o papel que as Câmaras Municipais poderão ter na concepção e coordenação das redes de transportes, dado o seu conhecimento da realidade local.

continuidade da oferta ao longo do tempo. A tendência de diminuição da população escolar e o encerramento de várias escolas, nesta zona, fazem antecipar um aumento dos custos de transporte por aluno e, conseqüentemente, uma circunscrição da oferta aos espaços e períodos de tempo considerados rentáveis, o que poderá conduzir a um maior isolamento das populações e/ou à procura de outras alternativas de transporte.

A vasta área que delimita este concelho, associada a uma baixa densidade populacional, constituem condições adversas ao planeamento dos transportes públicos, enquanto actividade económica. A questão que se coloca é, então, a de saber como são equilibrados, na concepção da rede, os fenómenos de polarização das actividades³ [8], por um lado, e a forte dispersão das populações, por outro lado. E neste sentido, qual a perspectiva adoptada: poderá o mercado restaurar o equilíbrio fragilizado por uma distribuição espacial das actividades e por um projecto de desenvolvimento assimétricos? Ou tenderá ele, sob força dos seus valores, a orientar-se para opções que acabam por reproduzir essas desigualdades?

Neste artigo procuramos dar resposta a estas questões, partindo da análise da actividade real de trabalho [9] dos que participam na produção de novas alternativas de mobilidade na região em análise – os conceptores e os motoristas –, tendo em atenção as suas arbitragens na proposta de redesenho da rede actual.

³ Concentração de actividades numa determinada zona, o que conduz à convergência das pessoas para esses locais.

Esta análise implica, finalmente, uma incontornável imersão na história: da actividade de trabalho, dos seus protagonistas e dos territórios onde se ensaiam e redefinem outras abordagens da mobilidade.

2. O projecto de reconcepção de uma rede de mobilidade

A mobilidade comporta conceitos, opções e estratégias, mas também valores que influenciam a organização das deslocações e a escolha dos espaços que as tornam possíveis [5].

O projecto de reconcepção da rede de transportes públicos a que fazemos referência, teve início com o pedido da empresa detentora das concessões de exploração⁴ a uma equipa de conceptores de mobilidade (composta por engenheiros, geógrafos e matemáticos), tendo sido estabelecido como objectivo encontrar soluções, em articulação com a Câmara Municipal e os serviços locais (escolas, centros de saúde, empresas), que contribuam para a melhoria das condições de mobilidade e de acessibilidade dos cidadãos, tendo em conta princípios de rentabilidade económica.

⁴ Tal como é especificado pelo n.º 2 do art.º 20.º da Lei n.º 10/90, de 17 de Março, conhecida como “Lei de Bases do Sistema de Transportes Terrestres, “Os *transportes regulares locais são um serviço público explorado por empresas transportadoras devidamente habilitadas, (...) mediante contrato de concessão ou de prestação de serviço celebrado com o respectivo município*”.

Os compromissos definidos, actualmente, na prestação de serviços de transporte neste contexto prevêem algum equilíbrio entre os objectivos associados a benefícios económicos e aqueles que têm subjacente uma orientação para a preservação do “bem comum” [6]; [7], graças à contratualização de serviço público, estabelecida entre a autoridade competente e a empresa transportadora, a quem foram, em contrapartida, atribuídos direitos de exclusividade no território consignado.

A estrutura da rede actual é de carácter radial e não existem interfaces de ligação entre as diferentes linhas, uma vez que os principais pólos de atractividade estão concentrados no centro, que corresponde à sede do concelho. As formas de mobilidade não são, por conseguinte, contíguas, uma vez que não existe qualquer possibilidade de transbordo entre linhas.

Os movimentos pendulares entre o centro e a periferia assumem uma regularidade quotidiana, ainda que limitada a duas viagens por dia – uma deslocação da periferia para o centro, na hora de ponta da manhã, e uma deslocação do centro para a periferia, na ponta de ponta da tarde –, exceptuando os fins-de-semana e os feriados em que não existem circulações, sob justificação de que os níveis de procura não permitem custear a manutenção da oferta.

A perpetuação destes espaços temporais de imobilidade tem obviamente consequências para os passageiros, cujas referências colectivas sobre o que é “ser móvel” são construídas a partir da oferta de que dispõem e dos constrangimentos que ela impõe. Mas, não só. Também os trabalhadores deste sector, especificamente os motoristas, em razão destes períodos temporais de imobilidade (em

diferentes momentos do dia e, de forma mais alargada, nos períodos de interrupção das aulas), vêm os seus contratos de trabalho reduzidos a um trabalho a tempo parcial e com um carácter sazonal (o período lectivo).

A concepção em torno do que é “ser móvel” corresponde, neste caso, a uma pessoa que sai de casa de manhã e se desloca a pé até à paragem mais próxima⁵, em direcção ao centro, e aí permanece durante todo o dia, sendo o regresso apenas possível ao final da tarde.

Isto significa, por um lado, que ter acesso a transporte diário, não é sinónimo de ter um transporte regular. Por outro lado, ter a mobilidade como objecto de trabalho é ingrato para os que ambicionam um encontro com regularidades. A definição do traçado da rede, por exemplo, exige que os conceptores tenham em conta as especificidades territoriais e, de modo mais global, o projecto de desenvolvimento da região. Mas, será que ao terem como referência primeira de análise os motivos das viagens e as actividades que as desencadeiam, os conceptores assumem uma “postura de exterritorialidade” [11]? Qual o contributo da actividade dos motoristas, das suas maneiras de fazer e dos seus “saberes investidos”, na construção de novas alternativas de mobilidade?

⁵ Esta distância é muito variável, podendo ir de uns escassos metros até uma distância de 1 a 2 Kms, como acontece com alguns passageiros.

3. Pensar a mobilidade é pensar o encontro: entre diferentes tipos de actores, temporalidades e saberes

O redesenho da rede pelos conceptores tem implícito um modelo de mobilidade de longa distância. A “mobilidade de proximidade”, que aqui tomamos como a que se identifica com deslocações de menor distância e que corresponde, sobretudo, aos percursos de acesso à rede principal, não tem sido suficientemente considerada, o que torna invisível a heterogeneidade de situações em que se encontram os utentes, não distinguindo, por exemplo, os que podem compensar as distâncias à rede principal fazendo o percurso a pé, dos que não o podem fazer.

A reflexão em torno das contradições que a mobilidade levanta e das assimetrias que produz, permite-nos identificar um outro espaço em que ela opera: um espaço de normas e de valores [13], que os diferentes actores protagonizam e que se tornam visíveis através das suas arbitragens.

No esquema apresentado de seguida (fig.1) procura-se ilustrar a projecção dos conceptores e dos motoristas da futura rede de transportes:

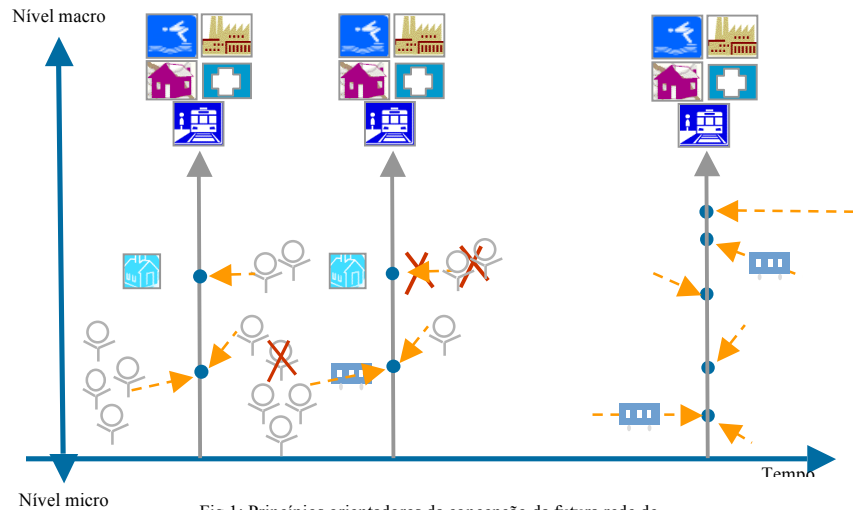


Fig.1: Princípios orientadores da concepção da futura rede de transportes, na perspectiva dos conceptores e dos motoristas

Legenda:

“Pólos geradores de mobilidade”: centro desportivo; escolas; empresas; estação de comboio; ...



Os conceptores: procuram sobrepor o traçado da rede às vias de melhor acesso e aumentar a cobertura da rede, tendo como referência os “pólos geradores de mobilidade”



Alunos



Os motoristas: desenvolvem “cenários-prospectivos” de uma rede de proximidade, considerando os desvios sobre o percurso principal que serão necessários



Certos desvios terão uma curta duração: a cada ano pode haver oscilações no número de alunos a transportar, o que influencia a geometria dos percursos a realizar



3-1. O projecto dos conceptores de uma mobilidade de longa distância, para uma temporalidade alargada

Os conceptores têm como orientação primeira a identificação de “pólos geradores de mobilidade”: empresas, escolas, centros de saúde, locais de interface com outros meios de transporte, entre outros. É este o seu ponto de partida: retratar a realidade demográfica e as especificidades locais e regionais e fazer um levantamento dos pólos que desencadeiam movimentos pendulares, porque é a partir destes elementos que vão definir os percursos e a sua orientação na nova rede. Para a caracterização da procura, diferentes saberes disciplinares são invocados: na análise da repartição das pessoas pelos diferentes modos de transporte (comboio, autocarro, carro e a pé); na realização de “contagens”⁶; na construção de “diagramas de carga”⁷ e de “matrizes origem-destino”⁸; e na definição de “buffers”⁹, num raio de 500m e de 1000m.

Estes indicadores permitem fazer inferências sobre a frequência e regularidade das viagens ou as origens e destinos mais procurados, que irão influenciar as decisões de reforço da oferta em

⁶ Contagens do número de passageiros em cada paragem e do tipo de bilhete utilizado (bilhete simples, passe de estudante ou passe social).

⁷ Diagramas que traduzem a evolução da carga de passageiros, no autocarro, em cada paragem e ao longo de cada linha.

⁸ Análises de fluxos e registo da frequência que assume a mesma deslocação (as viagens com a mesma origem e o mesmo destino).

⁹ Mapas que representam a população abrangida, em cada paragem, pela linha de autocarro. Neste caso, foram definidos “buffers” para distâncias de 500m e 1000m.

determinados locais, de reconfiguração do traçado dos percursos, ou até de introdução de novos locais de paragem.

Os seus objectivos passam pela optimização dos tempos de espera, sobretudo de manhã – uma vez que na perspectiva do cliente o tempo de espera de manhã é sempre mais penalizador do que de tarde – e pelo alargamento da área de cobertura da rede. É pretendido conceber uma oferta de serviços para o período fora de aulas e para a utilização do transporte público nas deslocações para o emprego, com horários compatíveis com o funcionamento das empresas. Procura-se igualmente garantir uma continuidade dos serviços oferecidos ao longo do ano e ao longo de cada dia, ou seja, uma rede de durabilidade ampla, concebida para uma temporalidade alargada.

Este projecto terá, no entanto, que ser progressivamente adaptado, tendo em conta o fecho previsto de algumas escolas situadas em freguesias mais afastadas, razão pela qual mais alunos terão que se deslocar para as escolas situadas no centro ou nas freguesias limítrofes, o que supõe o reajustamento da rede ao nível local.

3-2. Dar uma outra visibilidade aos “ângulos mortos” da mobilidade: o projecto dos motoristas de uma “mobilidade de proximidade”

O ponto de vista da actividade dos motoristas neste tipo de pesquisas encontra-se frequentemente omissos, mesmo se os saberes a partir dela desenvolvidos poderão ser decisivos na optimização da rede e na sua adaptação às necessidades dos cidadãos [3], [4].

Ainda que esta actividade seja antecipada por normas fundamentadas em “saberes académicos” [14], também ela inscreve em si um potencial de transformação e de desenvolvimento das situações em que participa. Isto porque, as normas antecedentes não permitem, contudo, antecipar tudo: trabalhar implica sempre fazer escolhas, apesar dos riscos com que cada uma dessas escolhas pode confrontar.

No decurso das análises da actividade realizadas, pudemos observar como os motoristas, graças ao conhecimento específico das características do território [10] onde passa a linha em que circulam, antecipam os cenários futuros de configuração da rede, com base nas projecções que fazem da evolução das dinâmicas de procura. Uma vez que são os alunos os passageiros mais regulares, é sobre estes que recai particularmente a atenção dos motoristas no sentido de prever, no futuro, melhorias nas suas condições de acessibilidade e de mobilidade.

A realização pelos motoristas de desvios não previstos, em alguns pontos do percurso (cf. fig.1), por exemplo, para diminuir a distância de acesso daqueles que se encontram mais afastados da rede principal revela-se fundamental, embora a sua continuidade esteja muitas vezes temporalmente comprometida. A maior parte destes desvios tem um “tempo de vida” variável, com modificações a curto prazo: se os alunos de uma determinada localidade mudam de estabelecimento de ensino ou começam a utilizar um outro meio de transporte, o desvio outrora consagrado na linha deixa de ser realizado. Isto significa que a geometria dos percursos pode mesmo variar de um ano lectivo para o outro.

A realização de desvios sobre a linha pressupõe que determinadas condições sejam asseguradas: que os passageiros a transportar são regulares e que no percurso “desviante” existe espaço suficiente para que o motorista possa inverter o sentido e regressar ao percurso principal.

Os motoristas conseguem perspectivar estes desvios sobre a linha ao centrarem-se na mobilidade a um nível considerado micro, isto é, ao considerarem as deslocações das pessoas antes de acederem à rede de transportes, no trajecto entre o local de residência e a paragem de autocarro mais próxima da habitação. É como se, sobre o percurso em que exercem actividade, eles estruturassem uma “rede” paralela, centrada nas deslocações de acesso à linha principal.

Os seus saberes, que cruzam as especificidades territoriais (o número de passageiros efectivos e potenciais; o local onde moram; as suas deslocações até à paragem) com as exigências associadas à actividade (regulação do tempo gasto na realização do desvio, averiguação da existência de condições para o realizar) poderiam ter um papel muito significativo na organização da rede futura, ao permitir integrar novos lugares no espaço de cobertura da rede actual e/ou antecipar os desvios a conceber.

4. Os actores e os lugares da mobilidade

A reconstrução de uma rede de mobilidade exige, antes de mais, que se reconheça que esta é sempre resultado de opções que se jogam não apenas a um nível macro de análise, em função da economia e das políticas públicas, mas também a um nível micro de análise, isto é, ao nível mesmo da actividade

daqueles que prestam o serviço. A antecipação da evolução da oferta de transportes, pela actividade, não é, por conseguinte, desprovida de intencionalidade, nem de “espessura própria” [10, p. 44], ainda que sustentada em patrimónios de saberes distintos dos conceptores: se estes convocam saberes característicos dos campos disciplinares a que pertencem – engenharia, geografia, matemática, economia –, os primeiros fazem uso dos seus saberes « investidos » numa actividade atenta aos diversos cenários possíveis para a mobilidade a um nível local.

As tarefas do presente dos motoristas estão associadas à preservação destas formas potenciais de mobilidade e à sua proposta no redesenho da rede. Por outro lado, o reconhecimento destas estratégias e a sua integração são susceptíveis de enriquecer as tarefas do futuro dos conceptores, tratando-se inclusivamente de alternativas já validadas em contexto real.

A arbitragem sobre os lugares que poderão ser elegíveis como espaços de mobilidade também distingue os actores deste projecto. O nosso desafio consistirá em criar condições para uma confrontação entre os “mapas de mobilidade futura”, tal como eles são definidos pelos conceptores e pelos motoristas; considerando o que os diferencia em termos de cobertura de rede; da temporalidade da projecção; bem como dos novos saberes que veiculam.

A pertinência de uma rede desenhada “localmente” nesta região poderá constituir um importante contributo na redução das assimetrias que a organização do território foi sedimentando. É preciso, pois, reconhecer igualmente as formas emergentes de mobilidade, que a actividade dos motoristas permite protagonizar, como “definições intermediárias de bem comum” [12, p. 33].

Referências bibliográficas

- [1] BABO A., 2005, *Mobilidade, Transportes e Acessibilidades. Norte 2015: Quadro de Referência Estratégico (QRE), Diagnóstico prospetivo da região Norte*, Comissão de Coordenação e Desenvolvimento Regional Norte (CCDRN)
- [2] BALEIRAS R., 2005, “Finanças e fiscalidade regional e local”, in COSTA J. (Coord.), *Compêndio de economia regional*, Associação Portuguesa para o Desenvolvimento Regional, pp.639-677
- [3] CUNHA L. & LACOMBLEZ M., 2006, “Mudanças no sector dos transportes em Portugal: que caminhos para a actividade de serviço público e para a preservação do interesse geral?”, *Laboreal*, 2, 2, pp. 26-37. <http://laboreal.up.pt/revista/artigo.php?id=37t45nSU54711227854127:811>
- [4] CUNHA L. & LACOMBLEZ M., 2007a, “Market and regulation of general interest in the passenger land transport sector: a debate renewed by drivers’ activity”, *@ctivités*, 4, 1, pp. 141-148, <http://www.activites.org/v4n1/v4n1.pdf>
- [5] CUNHA L. & LACOMBLEZ M., 2007b, “Changements dans les transports publics urbains au Portugal: le service public en question”, In KAUFMANN V. ET MONTULET B. (Ed.), *Mobilités Spatiales et Fluidité Sociale: L’action publique face à la mobilité*, Paris, L’Harmattan (à paraître)
- [6] DOCHERTY I., SHAW J. & GATHER M., 2004, “State intervention in contemporary transport”, *Journal of Transport Geography*, 12, 4, pp. 257-343
- [7] JEANNOT G., 1999, « L’art du partage et les usagers », *Projet*, 260, pp. 89-97

- [8] KAUFMANN V., SCHULER M., CREVOISIER O. & ROSSEL P., 2004, *Mobilité et Motilité. De l'intervention à l'action*, Rapport du Laboratoire de Sociologie Urbaine, Lausanne, École Polytechnique Fédérale de Lausanne.
- [9] LACOMBLEZ M., 2005, Ergonomie de l'activité et francophonie: héritages, réalités, perspectives, Retirado em Março, 3, 2006 de <http://www.ergonomie-self.org/diffusion/contributions.pdf>
- [10] REIS J., 2007, *Ensaio de economia impura*, Coimbra, Almedina
- [11] Schwartz Y., 1996, « Ergonomie, philosophie et exterritorialité », In Daniellou François (Dir.), *L'ergonomie en quête de ses principes. Débats épistémologiques*, Toulouse, Octarès, pp. 141-182
- [12] SCHWARTZ Y., 1997, « Travail et ergologie », in SCHWARTZ Y. (Dir.), *Reconnaissances du Travail. Pour une approche ergologique*, Le Travail Humain, PUF, pp. 1-40
- [13] SCHWARTZ Y. & DURRIVE L., 2003, *Travail & Ergologie. Entretiens sur l'activité humaine*, Toulouse, Octarès
- [14] SCHWARTZ Y., 2007, « Du détour théorique à l'activité comme puissance de convocation des savoirs », *Education Permanente*, 1, 170, pp. 13-23
- [15] SEGUI J. M., RUIZ PEREZ M., GUAITA MAS F., ESCALAS F., BAUXA A., 2003, « La planificación de rutas de transporte escolar a través de un SIG: el proyecto SIGTEBAL », *GeoFocus*, 3, pp. 58-76
- [16] VUCHIC V., 2005, *Urban Transit: Operations, Planning and Economics*, Editions John Wiley & Sons

TRAVAILLER C'EST S'ENGAGER : ENGAGEMENT POLITIQUE ET ENGAGEMENT DANS L'ACTIVITE DE TRAVAIL

Marion Jégourel

Introduction

Dans différentes définitions du dictionnaire, l'engagement est toujours une action (action de promettre, action de mettre en gage...) et ce n'est pas seulement une position ou une posture. C'est pourquoi il semble intéressant de relier ce concept à celui d'activité et donc plus particulièrement d'activité de travail dont l'engagement est une des caractéristiques. Cette action n'implique pas seulement celui ou celle qui s'engage mais aussi les co-acteurs de la situation sur laquelle « l'engagé » cherche à influencer. Ce sont ces trois dimensions (investissement personnel, par rapport aux autres et modification de la situation) qui font l'objet de notre réflexion.

Il sera ici fait principalement appel à trois auteurs : Yves Schwartz, philosophe, Jacques Duraffourg, ergonomiste, tous deux à l'origine de la démarche ergologique, et Miguel Benasayag, qui n'a pas été aux

fondements théoriques de la démarche ergologique, qui ne parle d'ailleurs pas de l'activité de travail mais dont les similitudes de ses réflexions avec certains concepts ergologiques méritent d'être relevées. Il semble que la passerelle entre l'ergologie et Benasayag puisse se faire justement à propos de l'engagement. Benasayag est un psychanalyste et philosophe contemporain, qui a commencé des études de médecine. D'origine argentine, il a fui la dictature à la fin des années 70 et est venu en France, patrie maternelle. Aujourd'hui, il écrit en français, continue à participer à divers collectifs militants d'extrême gauche et ses écrits, qui portent essentiellement sur l'engagement, sont influencés par le marxisme et le situationnisme. Sa réflexion sur l'individu fait référence à Leibniz (à propos des monades) et à Marx (sur le rôle de l'idée d'individu dans la naissance et le maintien du capitalisme).

Cet article a pour objet de commenter la définition suivante de l'engagement, qui reprend les analyses de ces trois auteurs : l'engagement est un moment de mise en jeu de soi en tant que personne dans le but d'intervenir et de modifier une situation.

1. L'engagement est celui d'une « personne »

1-1. Pourquoi une « personne » ?

Pour Benasayag [2], le mot « personne » évoque d'autres notions que celles contenues dans le mot « individu ». Pour lui, l'individu est une idée (d'ailleurs aux fondements du capitalisme) qui coupe la personne de la situation et donc, entre autres, l'isole comme un tout indépendant alors qu'elle est une

partie du tout (qui se contient en elle-même). La « personne », au sens de Benasayag, possède deux dimensions par rapport à l'engagement : le fait que l'individu n'existe pas en tant qu'être isolé et le fait que la personne soit un « corps situé », que l'engagement ait une dimension corporelle trop souvent oubliée au profit de l'aspect intellectuel de l'engagement politique.

Pour Benasayag, « *l'engagement et le corps sont synonymes, je n'engage jamais que mon corps* » ou, encore, « *l'éthique de l'engagement* » c'est « *intervenir, mettre son corps en jeu* » [1, p. 92]. Cette idée que corps et âme sont toujours présents conjointement dans la situation est à rapprocher du concept de « corps-soi » de Schwartz. Le « *corps-soi* », dit Schwartz, permet, par l'activité, de « *transgresser tous les sièges* » (entendement, volonté, passion...) [4, p. 196]. Pour Benasayag, le corps physique de la personne a en partie ce rôle de transgression. Il parle d'ailleurs non pas de corps-soi mais de « *corps au sens large* » [1, p. 91]. C'est le fait que le corps soit situé, c'est-à-dire mis en situation, qui permet d'allier action physique, influence sur le milieu et valeurs par exemple mais surtout le corps est ce qui permet de se situer par rapport au monde et de « *connaître* » [1, p. 90].

1-2. Corps et engagement politique

Au niveau de l'engagement politique, les exemples sont nombreux où la place du corps est primordiale. Rien que la classique manifestation, au-delà d'un moment d'expression, est un moment avant tout physique : on bloque la rue, la circulation, on nous voit à défaut de réussir à compter les individus justement. De la même manière, l'occupation de la faculté par les étudiants est encore une

preuve, si besoin en était, qu'il ne suffit pas d'une idée pour se faire entendre. Il est d'ailleurs intéressant de voir que la réponse est donnée parallèlement sur le plan idéologique (que ce soit sur le fond ou sur la forme) et sur le plan de la répression physique (rappelons les nombreux exemples d'interpellations qui sont un moment de violence faite au corps de la personne ou les épisodes d'intervention des CRS dans les universités à l'automne 2007 pour littéralement enlever le corps des étudiants des locaux). Même la tendance au cyber-militantisme ne permet pas d'éliminer cet aspect corporel de l'engagement : soit il s'agit uniquement d'échanges d'informations et non d'engagement, soit ces cyber-réseaux finissent par se traduire par une rencontre physique, rencontre qui apparaît nécessaire. Ce réseau a même parfois pour but la rencontre, comme le montre le rôle d'internet dans l'organisation des contre-sommets. Le corps est parfois même l'objet de certaines revendications : c'est le cas des mouvements féministes et de la revendication de la liberté du corps des femmes. Ces mouvements conjuguent ces deux aspects de l'engagement corporel. Par exemple, il ne s'est pas agi, dans les années 1970 et encore aujourd'hui, de simplement revendiquer le droit de se promener seules la nuit, les femmes l'ont fait, par des actions démonstratives de manifestations nocturnes.

1-3. Corps et travail

De la même manière, on ne peut pas concevoir l'activité de travail sans cette situation du corps ou plus exactement la mise en jeu du « *corp-soi* » ou du « *corps au sens large* ». D'ailleurs, il n'y a pas de travail « intellectuel » ou « manuel », a fortiori de travailleur « intellectuel » ou « manuel ». Plus qu'un individu, et même un individu parcellisé, c'est une personne qui s'engage dans le travail. Pour

Schwartz c'est même le travail qui demande un engagement : « *l'activité industrielle est destin à vivre, elle engage des personnes* » (cité dans [3, p. 517]).

Le travail de l'ergonome (ou du syndicaliste même si, alors, la situation est à double titre engagée) n'échappe pas à cette définition de l'engagement comme l'engagement d'une personne c'est-à-dire d'un « corps situé ». Duraffourg voit le travail de l'ergonome comme un véritable engagement physique : « *les tâches qui nous amènent à nous éloigner du terrain* », dit-il, nous amènent à rejoindre « *ceux, [...] qui "baratinent" sur le travail* » [3, p. 519] d'où l'importance d'aller sur place, de nuit s'il le faut, avec son histoire propre. D'ailleurs, c'est bien la personne qui s'engage. Il déclare : « *l'ergonomie n'est pas engagée, ça n'a pas de sens. Seuls les ergonomes peuvent éventuellement être engagés* » [3, p. 513].

2. L'engagement est toujours une mise en jeu dans une situation

Ce « corps situé » est mis en jeu dans une situation et ce à double titre : celui de la responsabilité notamment par rapport aux autres et celui de l'incertitude : on se met en jeu sans savoir ce qui va en ressortir.

L'engagement, quel que soit son domaine, est une action dans une situation. Benasayag définit la situation comme suit (en partie en tous cas parce que la définition de la situation ou du « paysage »¹⁰ est la quasi-totalité de son œuvre) : « *Une situation est ce qui ne dépend pas de notre volonté, c'est la stratégie au sein de laquelle nous existons* » [2, p. 46] ; « *de ce point de vue une situation peut être individuelle ou collective ou mixte* » [2, p. 47]. La situation est aussi ce qui nous permet de connaître (le corps est situé) et donc ce qui devrait nous permettre d'être responsable.

Deux composantes de cette situation déterminent non seulement le résultat de l'engagement mais aussi le moment même de cet engagement : d'une part, le fait qu'une situation est un moment avec d'autres, il y a donc interaction entre le « milieu » (pour Benasayag, il s'agit plus spécifiquement du milieu social et humain, mais il fait lui-même régulièrement allusion à Canguilhem¹¹ et il est possible d'étendre la notion de Benasayag à celle de milieu au sens canguilhemien ou schwartzien) et soi-même, et d'autre part le fait que la situation est caractérisée par l'incertitude (incertitude elle-même en grande partie due au milieu).

2-1. La situation est collective

¹⁰ Voir par exemple : Benasayag M., Del Rey A., 2006, *Connaître est agir : paysages et situation*, Paris, La découverte

¹¹ Canguilhem G., 1966, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF. Pour Canguilhem, le milieu est celui du vivant, de la cellule à l'activité humaine.

L'engagement n'est jamais individuel, dans le sens où, s'il ressort d'un choix et d'une décision personnelle, il est aussi pour les autres et avec les autres. Il est une promesse (promesse de travailler selon les termes du contrat de travail, promesse d'aider les autres membres d'un collectif dans l'élaboration d'un projet,...). L'engagement politique se traduit souvent par un engagement pour un collectif (une classe, une catégorie, un ensemble de personnes plus ou moins défini) dont on estime faire partie. C'est dans ce sens que Benasayag parle de « corps situé » qui permet de connaître. Même si, comme il le dit à propos de son expérience de soutien à la lutte des Black Panthers : « *[Il] pouvait comprendre la vie d'un Noir de Harlem à cette époque mais [il] ne connaissait rien d'elle* » [1, p. 90]. C'est donc toujours dans le cadre de notre histoire personnelle, c'est-à-dire « situé », que l'on s'engage : avec les Noirs de Harlem mais en tant que jeune citoyen argentin en l'occurrence ou auprès des travailleurs mais en tant qu'ergonome venant de tel milieu social, ayant telle formation... D'ailleurs, on s'engage parce que les autres font écho à notre histoire personnelle. En miroir de ce que nous dit Benasayag, on peut citer Duraffourg : « *se confronter au travail des autres, c'est aussi toujours se confronter à sa propre histoire* » [3, p. 518].

2-2. Le principe d'incertitude

La dimension collective de l'engagement implique une incertitude face à ces rencontres : incertitude des motivations des autres, incertitude surtout face à l'issue de cette rencontre collective et aux transformations qu'elle aura induit sur soi-même, les autres et la situation. On ne peut sans doute pas

dire que cette dimension soit nouvelle mais cette conviction et cette forme de confiance en l'incertitude ne serait-elle pas, elle, une nouveauté ?

Les mouvements contemporains de « squats » sont une occasion intéressante d'analyser à la fois l'implication corporelle et incertaine de ces situations. Ces mouvements consistent en la création d'un collectif qui décide d'occuper et d'habiter un lieu vide. Ils sont précaires puisque l'illégalité dans laquelle ils se situent implique que le projet puisse durer quelques jours comme plusieurs années. Les personnes investies dans ces collectifs abandonnent une situation dans laquelle elles se trouvent individuellement pour s'impliquer dans un collectif dont elles ne connaissent pas l'issue. En effet, au-delà de l'issue légale du projet, il ne s'agit pas d'une parenthèse dans la vie de ces personnes. Souvent, après cette expérience, qu'elles repartent sur un autre squat ou pas, elles ne reprennent pas leur vie professionnelle ou estudiantine comme avant, elles ne cherchent pas non plus un mode d'habitat classique. Si elles ont en partie influé sur la situation au moment de l'expérience ou sur son issue, elles s'en trouvent elles-mêmes transformées. Elles savent que cet engagement a des conséquences importantes sur elles-mêmes et la volonté d'être transformé par cette incertitude est un but en soi de l'expérience, au-delà des revendications politiques générales. Ce but est d'ailleurs affiché et exprimé. Les moments de retour sur expérience de ces collectifs sont des moments fondamentaux où tous et toutes font part de leurs transformations.

Benasayag érige cette incertitude en principe : « *faire le deuil d'une relation de cause à effet entre mes actes et la situation résultante ouvre une autre voie de l'engagement* » [1, p. 120]. Pour l'auteur, on l'a

dit, « *la situation est ce qui ne résulte pas de notre volonté* » [2, p. 46]. Sans nécessairement aller jusque là, il faut cependant accepter que l'engagement est une émergence : la décision d'engagement émerge elle-même d'une situation et les transformations dues à l'engagement sont elles-mêmes l'émergence de plusieurs volontés rencontrées. Un parallèle peut être fait entre cette vision de l'engagement comme une participation incertaine à une situation et la notion d'infidélité du milieu. Pour Schwartz, le milieu est infidèle dans le sens où il n'y a pas de renouvellement d'une situation à l'autre [4, p. 186]. Benasayag le formule autrement mais il semble que l'idée soit proche : « *il ne peut exister de "situation universelle" [...] la situation est toujours concrète [...] les situations sont multiples* » [2, p. 81]. C'est ici tout le sens de « mise en jeu », c'est-à-dire qu'on s'engage, en tant que personne, sans savoir ce qui va se passer. On se risque. Cette situation instable de l'engagement ne serait-elle pas une forme d'inconfort intellectuel [5, pp. 585-633] ? La situation de travail, même pour une tâche très taylorisée, rationalisée, est caractérisée par cette incertitude.

3. « Intervenir et modifier » : incertitude et responsabilité

S'engager, c'est endosser une certaine forme de responsabilité. Quand on s'engage, on transforme, on s'engage même en général pour transformer. La modification est un but avoué et inavoué (dans le sens où les transformations ne sont pas toujours volontaires et dépassent parfois celles qui sont visées). Il ne s'agit pas seulement d'une transformation pour un futur meilleur mais aussi d'une transformation immédiate de l'ici et maintenant. L'acte d'engagement se traduit d'abord par une modification immédiate de la situation avant d'intervenir dans une transformation sociale qui en est

l'objectif [1, p. 125]. Ainsi, cette transformation devient l'engagement. L'observateur du travail, rien que par sa présence, modifie la situation.

Se posent alors deux questions : si on s'engage, c'est pour modifier : que peut-on s'engager à modifier ? Quelle responsabilité porte-t-on dans cette modification ?

La question de la transformation est essentielle : elle est un but de l'engagement, que cette transformation soit celle de la situation immédiate ou une transformation à venir. Quand on s'engage, on s'engage pour et à transformer une situation même si les formes de cette transformation sont incertaines.

Cette transformation est inévitable et on ne peut s'en dégager la responsabilité sous prétexte d'incertitude et de collectif. Pour Benasayag, le seul moyen d'être responsable, c'est d'accepter d'être ce corps situé et qu'à cette condition, « *il n'y a pas de personne innocente de la situation* » [1, p. 229]. La responsabilité est donc à prendre dans l'ici et maintenant, collectivement parce que en tant que personne, on est une partie du tout et le tout (au même titre nous dit-il que la vie est l'ensemble des êtres vivants et chaque cellule de ces êtres vivants). En parallèle, pour Duraffourg, « *prendre position pour le travail quand on est ergonomiste est la seule manière d'être responsable professionnellement* » [3, p. 530]. La seule façon de « *prendre position pour le travail* » n'est-elle pas alors de s'engager en tant que personne dans une situation ? Incertitude et responsabilité ne sont donc pas contradictoires même s'il s'agit d'un jeu d'équilibriste. Savoir « *faire usage de soi* » [4, p. 187] pour gérer les

infidélités du milieu et l'incertitude de la situation est une compétence instable mais fondamentale. Elle est aussi nécessaire pour être responsable de son engagement et de ses conséquences malgré l'incertitude du résultat.

Conclusion

On reproche souvent aux jeunes de ne pas s'engager, de ne pas assumer leurs responsabilités. Il me semble que politiquement rien n'est moins vrai : en s'opposant à la condamnation individuelle de quelques uns lors de manifestations, c'est une responsabilité collective qu'ils affirment.

Pour le travail, il semblerait que cette dimension engagement ait tendance à être niée. Or, une situation de désengagement et de travail est extrêmement inconfortable voir « invivable » [5, p.612]. D'abord, les formes de l'emploi sont contradictoires avec l'engagement. On n'emploie pas une personne mais une tranche de main d'œuvre soi disant interchangeable à qui on demande de faire abstraction de son histoire, bref, d'être dans une situation dans laquelle on ne doit pas être engagé. Ensuite, la personne est scindée en deux : un individu-travailleur partiel et un individu de loisir. Mais l'un et l'autre font partie de l'histoire de l'individu. Cette présentation de la personne est contradictoire avec l'engagement et avec la santé (pour Benasayag d'ailleurs l'engagement est une forme de vie). L'engagement peut redonner une cohérence au morcellement de soi. Plus largement, ce qui relie travail et engagement ce sont les valeurs. L'individu morcelé devrait abandonner ses valeurs quand il travaille, ce qui est nier une partie de l'activité de travail. Enfin, les contrats par objectifs ne

permettent pas d'embaucher pour la participation à la situation et le moment de transformation du milieu mais pour un résultat qui est par essence incertain.

En résumé, on demande d'être responsable sans être engagé. Cette contradiction explique en partie les réticences des jeunes face au travail, et la peur, tant exprimée, de ne pas réussir à trouver un travail dans lequel on puisse s'engager en tant que personne et en fonction de ses valeurs. Le meilleur exemple de cette contradiction est l'analyse que Benasayag fait du chômage ou plus exactement de la catégorie dans laquelle on place les chômeurs : *« On nomme aujourd'hui responsabilité ce qui est une irresponsabilité totale. Le chômeur est l'emblème tragique de ce non-sens. On commence par casser tout lien entre lui et la situation dont il est pourtant une partie, car on le pense selon le faux modèle de l'individu. On le place ainsi dans un état d'impuissance totale, séparé de lui-même comme un pied séparé du corps -pour citer Epictète- et on le juge responsable. Le chômeur ne peut plus être responsable de rien par ce mécanisme, il ne peut être que culpabilisé. »* [1, p. 230]

Plus que des trublions ou des casseurs irresponsables, les jeunes sont aujourd'hui, bien contre leur gré, des responsables désengagés. Cet inconfort rend l'engagement sous les formes traditionnelles sans doute difficile. Ces trois auteurs d'une autre génération, Schwartz, Duraffourg et Benasayag, ont aidé à comprendre cet inconfort et cette incertitude, et par là même cette peur collective à ne pas trouver un travail enrichissant et engageant.

Références bibliographiques

[1] BENASAYAG M., 2004, *Abécédaire de l'engagement*, Paris, Bayard

[2] BENASAYAG M., 1998, *Le mythe de l'individu*, Paris, La Découverte

[3] DURAFFOURG J., 2003, « S'engager à comprendre le travail », dans Martin C., Baradat D. (coor.), *Des pratiques en réflexion, 10 ans de débats sur la pratique ergonomique*, Toulouse, Octarès, pp. 513-533

[4] SCHWARTZ Y., DURRIVE L. (dir.), 2003, *Travail et ergologie, entretiens sur l'activité humaine*, Toulouse, Octarès

[5] SCHWARTZ Y., 2000, *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Toulouse, Octarès

A ERGOGESTÃO : POR UM OUTRO MODO DE GERIR O TRABALHO E AS RESERVAS DE ALTERNATIVAS

Wladimir Ferreira de Souza, Mariana Veríssimo

Introdução

No dia 23 de outubro de 2007, Wladimir Ferreira de Souza, doutorando do PPGPS/UERJ, sob a direção do professor Milton Athayde, em estágio doutoral¹² de seis meses (de julho a dezembro de 2007) no Departamento de Ergologia da Universidade de Provence, apresentou sua pesquisa intitulada “Com quantos gestos se faz uma gestão? Discussão em torno das possibilidades de uma experiência de ergogestão em uma unidade de saúde pública no Brasil”. A pesquisa se desenvolve no Brasil, no campo da Saúde Pública, e busca refletir sobre as contribuições que o referencial da Ergologia, que atribui ao conceito de atividade humana um lugar central, pode oferecer para pensar as formas de gestão do trabalho no campo citado e desenvolver o que tem sido denominado como *ergomanagement*.

¹² Estágio realizado com financiamento da CAPES/Ministério da Educação (Brasil).

Após essa apresentação, o professor Yves Schwartz, diretor do Departamento de Ergologia e co-orientador da tese, propôs a realização de uma entrevista com o doutorando, a ser gravada em vídeo, na qual seria abordada a sua experiência como ergogestor (*ergomanager*) e a relação entre essa experiência e a pesquisa em andamento.

Essa entrevista foi realizada no dia 12 de novembro de 2007. As questões foram dirigidas ao entrevistado pelo professor Yves Schwartz¹³, pelas doutorandas Mariana Veríssimo e Deise Dias¹⁴, contando, também com a participação do doutorando Jurandir Soares da Silva¹⁵, que, além de elaborar questões, se ocupou do trabalho de imagem e som.

A entrevista foi gravada em vídeo e está disponível, em duas línguas, portuguesa e francesa, no acervo do Centro de Documentação do Departamento de Ergologia. Apresentamos neste texto as questões desenvolvidas nessa entrevista sobre *ergomanagement*, por considerarmos que uma versão escrita amplia as possibilidades de difusão e diversifica o modo de utilização do material. Alguns ajustes foram necessários para produzir essa versão escrita, o que, em nosso entender, não compromete o conteúdo do que foi proposto desde o início.

¹³ Filósofo, professor e fundador do Departamento de Ergologia da Universidade de Provence, França

¹⁴ Doutoranda na Faculdade de Educação da Universidade Federal de Minas Gerais, em Estágio no Departamento de Ergologia da Universidade de Provence

¹⁵ Pedagogo, Mestre em Ergologia e Doutorando no Departamento de Ciências da Educação da Universidade Louis Pasteur de Strasbourg.

A Ergologia propõe novas ferramentas para abordar o trabalho

Mariana Veríssimo - A abordagem ergológica permite desenvolver uma nova forma de gestão no trabalho?

Wladimir Souza – Eu acredito que a perspectiva ergológica contribui consideravelmente para pensarmos as diversas formas de governo do trabalho, o que geralmente denomina-se gestão, gerência, administração, políticas, etc., mas, principalmente, para lançarmos um olhar para aquilo que geralmente fica na penumbra, a face oculta da lua, ou seja, a gestão que cada um de nós desenvolve para dar conta de seu trabalho, para preencher o fosso, já apontado há muito pelos ergonomistas, que se coloca entre o trabalho prescrito e o trabalho real. Esse espaço, que é preenchido no exercício mesmo da atividade de quem trabalha precisa ser considerado se pretendemos compreender alguma coisa sobre o trabalho de quem quer que seja, mesmo de quem exerce uma atividade considerada (erroneamente) como sendo simples. Ao apontar para a complexidade da atividade, ao entendê-la como permanente debate de valores, a Ergologia nos exige conseqüentemente novas ferramentas na abordagem do trabalho. Essas ferramentas têm sido buscadas nas diferentes disciplinas científicas, mas também em outros parceiros diversos, sobretudo naqueles que estão se defrontando diariamente com a realidade concreta.

A ergologia dá visibilidade à nobreza da atividade humana

Deise Dias - A Ergologia é uma nova ferramenta de reflexão dos gestores do futuro?

Wladimir Souza - No meu entender, ela já vem sendo uma ferramenta importante de reflexão. No Brasil, pelo menos na área da Saúde, que é o lugar de onde falo, cada vez mais pessoas se interessam, procuram conhecer e utilizar o referencial da Ergologia. O que esperamos é que isso tenda a se espalhar, a contagiar novos parceiros, a conquistar novos aliados, dentre os quais os gestores, os decisores políticos e econômicos. Que eles entendam que ela é uma ferramenta, uma via que pode nos direcionar para uma maior eficácia e eficiência, dando visibilidade à nobreza da atividade. O fato de ter havido um interesse e mesmo um estímulo da Secretaria de Saúde a que estou subordinado pela minha formação no Departamento de Ergologia da Universidade de Provence, autorizando minha saída para essa formação e a retomada de minhas funções de diretor quando de meu retorno ao Brasil, demonstra que isso já vem acontecendo e que há condições propícias para seu desenvolvimento.

O trabalho não começa, não termina e não se esgota no “chão de fábrica”

Yves Schwartz - Qual olhar, quais reflexões a ergologia pode trazer para a empresa?

Wladimir Souza - Penso que aqui seria necessário distinguir se falamos de uma empresa como um organismo privado ou se poderemos entender empresa como qualquer empreendimento, público ou privado, onde haja pessoas assalariadas trabalhando. Por que, para mim, há diferenças fundamentais. Sabemos que algumas políticas públicas orientam-se por uma lógica mercantil, produtivista, de minimização dos custos, “a qualquer custo”, embora isso acarrete inúmeros problemas de ordem social. Esse é um ponto. No entanto, no setor público há alguns fatores que, eu penso, podem ser, de alguma forma, facilitadores da inserção nesse meio do que eu vou chamar aqui de um debate

ergológico. O controle social, as necessidades e exigências dos usuários (e da sociedade em geral) a respeito da eficácia e da eficiência do serviço prestado; a situação de estabilidade dos servidores públicos, que lhes permite um modo de mobilização peculiar; o próprio debate em torno do valor Serviço Público, etc, seriam alguns desses fatores. Vemos, por exemplo, no Brasil, no campo da Saúde Pública, diversas discussões em congressos, seminários, encontros, livros e mesmo publicações oficiais onde está nitidamente presente o referencial ergológico. Os responsáveis por essa divulgação acreditam haver aí um caminho para a transformação daquilo que lhes causa um certo “desconforto intelectual” e lhes incita a continuar pesquisando, escrevendo, ensinando, trabalhando, enfim, buscando saídas. No que concerne à empresa privada, tenho percebido que uma das principais indagações tem sido: qual seria a utilidade para uma empresa, que em geral quer impor sua lógica gerencial visando à obtenção do lucro, de levar em consideração a atividade real dos trabalhadores? Isso não exigiria dela, obrigatoriamente, o reconhecimento do trabalho, da riqueza investida na atividade, de que o trabalho não se esgota no “chão de fábrica”, o que lhe acarretaria uma contrapartida em termos de remuneração mais “justa” aos trabalhadores? Isso não seria desinteressante para as empresas? É bem possível. Mas se lembrarmos que a atual organização social é o resultado da atividade dos homens e mulheres ao longo da história, podemos crer que ela pode ser alterada. Podemos esperar que atinjamos um nível de desenvolvimento tal que os valores e as riquezas não sejam entendidos por quem dirige essas empresas apenas como algo material. E a Ergologia é uma via para essa reflexão.

A Ergologia aponta a imprescindibilidade do dispositivo dinâmico a três pólos - DD3P

Mariana Veríssimo - Em que a Ergologia permite melhorar as condições de trabalho, encontrar novas soluções para os problemas do *stress*, da saúde no trabalho, da comunicação.... em um ambiente cada vez mais complexo e competitivo?

Wladimir Souza - Eu penso que à medida que a perspectiva ergológica propõe colocar em sinergia os diversos saberes constituídos e os saberes da experiência, da atividade, ela contribui sobremaneira para que esses temas que você cita sejam discutidos em outros parâmetros. Quando admitimos que nenhum saber isolado é suficiente para oferecer respostas a quaisquer que sejam as questões, temos que estar abertos ao diálogo, pois entendemos que não há respostas prontas. Quando se trata de abordar a atividade humana, e entendo que é disso que falamos quando consideramos o stress, a saúde no trabalho, a comunicação, a competitividade a Ergologia aponta a imprescindibilidade do dispositivo dinâmico a três pólos. E aqui comungo da opinião daqueles que acreditam que a aplicabilidade desse dispositivo pode ser pensada de forma bastante ampla, bastante vasta. Suponho que podemos, por exemplo, pensar a relação entre um profissional de saúde e um usuário na forma de um dispositivo dinâmico de três pólos. Assim como Paulo Freire se opunha a uma educação “bancária” (que supõe um professor “que sabe” depositando seu saber em um aluno que até então “não sabia”) nós podemos pensar-agir diferentemente de práticas de saúde “bancárias”. No campo da Saúde, as atividades de cuidados, a “consulta”, os “exames” – a demanda e a autorização do cliente ao profissional de saúde, o contato, o instante do encontro entre o profissional e o usuário, a atenção, o esforço de compreensão que um dedica ao outro, o que o usuário informa a respeito de seu estado geral físico, psíquico e social

– podem se constituir em uma zona, um espaço onde emergem elementos fundamentais para que esta relação se configure como um dispositivo dinâmico a três pólos. Como uma zona de desenvolvimento de outras formas possíveis de (con) viver e de produzir saúde.

Não podemos ter uma visão mutilante do trabalho e julgar de nossa posição o que é melhor para o outro

Deise Dias - A partir da sua experiência como diretor de um centro de saúde no Brasil, como é possível ter uma postura ergológica (de *ergomanager*) ultrapassando a gestão de crises de forma a integrar os saberes investidos e os saberes constituídos considerando a distância entre o prescrito e o real?

Wladimir Souza - Quando nós estamos no campo da saúde pública no Brasil sabemos que estamos em um campo onde há crises, onde, apesar de alguns avanços, ainda enfrentamos inúmeros problemas. As dificuldades são muitas e é preciso geri-las. A primeira tarefa é tentar criar um ambiente, ou um meio, onde haja condições mínimas de trabalho. Falo de resolver situações em que é preciso assegurar a higiene e a segurança das instalações, extremamente degradadas com o passar do tempo e pela falta de manutenção. Falo também de administrar um pequeno orçamento para compra de materiais tendo que levar em conta que há necessidades nos diversos setores, é preciso consertar equipamentos, comprar insumos e materiais de escritório, que até então os funcionários traziam de casa para poderem trabalhar. E como saber o que é necessário fazer, o que é necessário consertar, o que é necessário comprar, quais são as prioridades? Acredito que é aí que se coloca a diferença entre a mera gestão de

crises e uma postura que busca ser coerente com o que propõe a Ergologia. Primeiramente devemos ser movidos pela convicção de que precisamos buscar compreender o trabalho e transformá-lo. E não poderemos compreender o trabalho se não formos até onde ele acontece, onde a atividade se desenvolve, se não estivermos atentos aos debates de valores, às dramáticas de usos de si que estão ali presentes. Darei um exemplo para ilustrar o que digo. O pessoal da Farmácia, que dispensa medicamentos aos usuários, solicitou à Direção que fosse confeccionado um novo carimbo para que eles pudessem carimbar as receitas atendidas. Foi-me recomendado por uma representante da Secretaria de Saúde que fizesse um carimbo automático, auto-entintado, pois ele é mais leve, com ele seria possível fazer menos movimentos e, assim, ele provocaria menos efeitos negativos às articulações. Antes de providenciar o carimbo resolvi conversar com os funcionários do setor para saber o que eles achavam. Por unanimidade eles optaram por um carimbo não-automático, mais pesado e que supostamente ofereceria menos “proteção” a eles. Preferiram esse carimbo por ser mais resistente, já que o outro tipo não resistiria muito tempo à intensidade da carga de trabalho, quebraria e eles ficariam um tempo sem o material de trabalho, até que recebêssemos nova verba e pudéssemos confeccionar um novo carimbo. A quebra do carimbo acarretaria para eles outros tipos de problemas que preferiam evitar. Decidimos finalmente que o melhor seria comprar dois carimbos, um automático e o outro não-automático, e eles administrariam o uso de acordo com as necessidades e as características de cada funcionário e de cada guichê de atendimento. Este exemplo nos mostra que é preciso verificar com quem trabalha como se dá o seu trabalho. Não podemos ter uma visão mutilante do trabalho e julgar de nossa posição o que é melhor para o outro. Como nos alerta Jacques Duraffourg, devemos fugir da tentação de simplificar o trabalho, de pensar que as coisas são simples e

que há uma solução para cada problema, bastando para resolvê-los que conheçamos a filosofia de sua aplicação. Enquanto gestor eu não posso dizer “eu não quero saber”, “quem manda aqui sou eu”, ou “eu tenho a solução”. Eu tenho que querer saber, eu tenho que promover, estimular e participar de encontros que versem sobre o trabalho. Eu tenho que decidir, mas, tenho que discutir antes e sempre baseado no conhecimento do que se passa no cerne do trabalho. Essa é uma atividade fatigante, mas também extremamente apaixonante e gratificante.

O desconforto intelectual é fundamental para nos fazer aceitar o desafio do conhecimento

Yves Schwartz - Uma das questões básicas da ergologia é considerar o outro como seu semelhante. Como a gestão ergológica desenvolve esta perspectiva?

Wladimir Souza - O terceiro pólo do Dispositivo Dinâmico a Três Pólos, proposto pela Ergologia, é aquele do encontro sinérgico entre os outros dois pólos: o pólo dos conceitos, dos saberes disciplinares constituídos e o pólo da experiência, dos saberes investidos na atividade. Esse terceiro pólo é aquele “das exigências éticas e epistemológicas”, do “desconforto intelectual”, que consiste em admitir que as generalidades e modelizações que produzimos devem ser sempre reapreciadas. Esse tipo de disposição não se ensina (não se aprende, impregnamos dela), ela emerge quando nos impregnamos no contato recíproco com aqueles que estão no outro pólo. Ao procurarmos compreender como funciona a relação com o trabalho e com os valores, podemos nos impregnar da idéia de que quando vemos alguém trabalhar, é preciso tentar reconstituir, em parte, suas “dramáticas de uso de si”. O terceiro pólo, contrariamente aos outros, não contém saberes pré-estocados ou investidos nas atividades, mas impõe,

de uma parte, uma certa humildade epistemológica para retornar a palavra à atividade e, de outra parte, uma aceitação da disciplina do conceito e de sua aprendizagem pelos protagonistas das atividades. Assim, eu diria que se impõe a uma gestão ergológica a necessidade de que estejamos atentos a todos esses aspectos. O desconforto intelectual é fundamental para nos fazer aceitar o desafio do conhecimento e nos mobilizar para irmos a/em busca de respostas. Veja bem, não falo aqui de soluções, mas de respostas. Essas só podem advir do diálogo com os diferentes atores (os governantes/decisores, os trabalhadores, os usuários). E a humildade epistemológica, se por um lado, ela nos exige uma maneira de olhar o outro em sua legitimidade e diferença se articulando sobre uma determinada maneira de ver o outro, como alguém com quem vamos aprender coisas sobre o que ele faz, dado que não pressupomos saber o que ele faz nem porque faz, por outro lado, nos mostra que se trata de alguém semelhante a nós, também portador de conhecimentos, de experiências de vida e de valores, os quais são permanentemente retrabalhados. Vou ilustrar com um exemplo. Tentarei ser breve, embora haja nesse exemplo uma riqueza que eu considero impressionante. Um dos problemas que tínhamos na Unidade que dirijo acontecia nos banheiros externos destinados aos usuários. Eram frequentemente alvos de vandalismo. Pessoas furtavam os assentos sanitários, as luminárias. Furtavam até mesmo o papel higiênico ou o jogavam no vaso sanitário para entupi-lo. Deixavam torneiras abertas e desperdiçavam água. Claro, havia queixas frequentes dos usuários sobre o estado dos banheiros. Resolvemos iniciar uma campanha com cartazes solicitando que as pessoas não desperdiçassem água nem materiais e nem destruíssem os banheiros, pois estavam ali para servi-los. Compramos suportes de metal com chave, para mantermos o rolo de papel higiênico à disposição para uso sem que este pudesse ser levado. Foi designada uma funcionária para diariamente acompanhar o

estado dos banheiros e verificar se os cartazes (que eu e ela elaborávamos juntos) permaneciam no local. No início, quase diariamente, ela tinha que refazer os cartazes, pois, eram arrancados. Assim, sentávamos diante do computador e pensávamos nos dizeres dos cartazes, procurando dar-lhes um caráter mais “sensibilizador”. Pensávamos também em onde poderíamos colocar esses cartazes para que permanecessem no lugar. Quando começamos, ela parecia meio descrente da utilidade dessa conduta. Com o tempo mostrou-se mais interessada e passou mesmo a sugerir modelos de cartazes, buscar figuras na Internet e sugerir novas estratégias. Certo dia, veio até a minha sala e disse que haviam arrancado novamente os cartazes. Eu lhe pedi para refazê-los e ela perguntou: “E se arrancarem de novo?”. Pensei então que talvez fosse necessário tentar descobrir por que eles continuavam a arrancar os cartazes e daí pensar em novas estratégias, mas limitei-me a dizer-lhe: “Então não colocaremos mais”. Percebi em seu rosto uma enorme decepção, ao que ela me disse: “Mas o senhor... vai desistir...?”. Eu sempre me emociono ao lembrar dessa cena, pois ela me diz muitas coisas. Percebi que havia sido atingido ali um ponto de não-retorno, algo a havia contagiado, ela havia se impregnado de um modo que me impressionou e ao mesmo tempo me impregnava também, me colocando diante de minha responsabilidade enquanto alguém que dirige, que deve “conduzir o barco”, mas também, parafraseando a raposa do Pequeno Príncipe, me apontava o quanto nós somos todos responsáveis por aquilo que cativamos. A partir daí desenvolvemos uma campanha mais genérica no estabelecimento com slogans do tipo “Solidariedade Contagia” e “Gentileza gera gentileza”, procurando convocar e agregar os diferentes atores em torno de discussões diversas referentes ao funcionamento da Unidade. Vários funcionários e usuários engajaram-se nessa campanha, propondo e participando de diversas atividades, como a confecção de um jornal interno,

uma exposição periódica de artesanatos produzidos pelos funcionários, reuniões e palestras com os usuários, grupos de trabalho de “humanização” do atendimento.

A Ergologia entende o conceito de atividade como um debate de normas, um debate de valores

Mariana Veríssimo - Um gestor tem inevitavelmente a obrigação de fazer cumprir normas. Isto significa que você tem normas de organização do trabalho que viabilizam o trabalho coletivo, para o qual elas são fundamentais e incontestáveis, tais como a forma de executar tais procedimentos ou tarefas. As normas possibilitam a vida coletiva e a eficácia. Qual a postura do *ergomanager* frente a tal situação?

Wladimir Souza - Estou plenamente de acordo. As normas, as regras, o prescrito são extremamente necessários para orientar a atividade, para que sejam atingidos os objetivos propostos. Você sabe, o problema é achar que elas são suficientes e que apenas isso pode dar conta da complexidade das situações. Existe todo um patrimônio de normas antecedentes (entre as quais a legislação, os contratos de trabalho, os protocolos de atendimento) que devem ser seguidas e que remetem ao viver e trabalhar em coletividade, é verdade. Não temos que inventar a roda a cada dia, por que ela já foi inventada e sabemos que funciona. Mas temos que fazê-la girar, colocá-la em movimento! E isso os trabalhadores o fazem. Então, enquanto diretor, se procuro ser coerente com a *démarche* ergológica, devo me interessar por acompanhar como a roda gira. Como ela, apesar dos inúmeros problemas (os quais devo ter clareza de que existem e sempre existirão) continua a girar. Como os trabalhadores fazem para mantê-la em funcionamento? Quando ela gira melhor e quando ela emperra? Procurar conhecer seus

fluxos e refluxos. Enfim, se pretendo desenvolver uma ergogestão tenho que me aproximar de onde a atividade acontece, entendendo o conceito de atividade como propõe a Ergologia, como um debate de normas, um debate de valores. Quanto a isso eu teria inúmeras narrativas extraídas de minha experiência como profissional de saúde pública. Vemos, por exemplo, que quando algum medicamento ou insumo está em falta, alguns profissionais trazem de seus consultórios particulares ou, às vezes, pedem emprestado em outro local onde trabalham. Nessa aparentemente simples atitude devemos estar atentos que aí se configura um debate de valores: o valor de seu próprio trabalho, a angústia por não querer fazer um trabalho mal feito. Para um médico é um enorme problema prescrever sabendo que a pessoa não poderá comprar o medicamento. O debate sobre o valor Serviço Público também acontece, como, por exemplo, quando alguém traz de outro estabelecimento público um material que será utilizado em outro local, também público, para servir ao público, à população, por exemplo, para atender àqueles que esperam ansiosamente o resultado de um exame que pode diagnosticar a presença de um HIV ou de um câncer de colo de útero. O exame pode deixar de ser feito por que falta um corante para as lâminas que irão para o microscópio ou o resultado deixar de ser entregue por que falta tinta ou papel para a impressora. Tudo isso está presente no cotidiano de quem trabalha e é preciso que estejamos atentos e vigilantes para sanar essas dificuldades e também - embora ainda assim o risco exista - para não julgarmos, para não cometermos injustiças, para não decidirmos sem levar em consideração todas as questões em jogo, todos os debates que acontecem no interior de cada um de nós, todo o tempo e não somente quando estamos em nossos locais de trabalho.

Nos é peculiar buscar sempre renormatizar o nosso meio de acordo com nossas próprias normas

Deise Dias - Um dos elementos fundamentais do seu trabalho enquanto diretor de um centro de saúde é ter que «gerir as gestões dos outros», ou seja: daqueles que estão sob sua responsabilidade. No seu cotidiano de trabalho como você vivencia a gestão do trabalho do outro considerando que trabalhar é gestão de si mesmo? Ou seja: é possível gerenciar a atividade do outro?

Wladimir Souza - Se estamos convencidos de que “trabalhar é gerir”, se pomos ênfase no ponto de vista da atividade, ressaltando a importância da gestão cotidiana que cada trabalhador põe em marcha para dar conta de sua “tarefa”, frente às normas antecedentes, ao prescrito, mas também frente às variabilidades, ao imprevisto, ao acaso, então podemos afirmar que gerir, administrar o trabalho não é atribuição exclusiva daqueles profissionais designados como administradores, gerentes, chefes ou gestores. Sob determinados ângulos, cada um faz a gestão, administra o seu “fazer”, seu trabalho, sua atividade, fazendo escolhas, arbitrando, decidindo, levando em conta seus conhecimentos, sua experiência de vida, seus valores. Lembremos do que nos assinala Yves Schwartz, desenvolvendo, sob a perspectiva ergológica, as contribuições dos ergonomistas e de Georges Canguilhem: primeiramente que é impossível estandardizar, antecipar, dominar integralmente a atividade industriosa humana e, ainda, de que os humanos não podem viver em situação de estrita, de absoluta heteronomia, pois nos é próprio buscar sempre renormatizar o nosso meio de acordo com nossas próprias normas. Então, qualquer um que pretenda desenvolver uma tentativa, uma experiência de *Ergomanagement* deve partir dessas premissas, tendo a clareza de que se encontra diante de uma enorme dificuldade, de que o trabalho é infinitamente mais complicado do que podemos pensar. Mas que é aí que podem ser

encontradas e desenvolvidas (uma vez dadas certas condições) o que conhecemos por reservas de alternativas, isto é, as possibilidades de trabalharmos melhor, de produzirmos melhor, enfim, de vivermos melhor.

Yves Schwartz - Há pouco a Deise me perguntava sobre a metodologia da Ergologia. Você apresenta uma contribuição muito importante para esta questão, como a questão das reservas de alternativas. Parece que você ilustra a opinião de que existe uma postura ergológica permanente, não uma metodologia de *ergomanagement*. O que você descreve é esta postura permanente muito fatigante. Mas não podemos falar de uma metodologia de *ergomanagement*?

Wladimir Souza - Enquanto pesquisador devo me valer do patrimônio gerado pela comunidade científica. Assim, diferentes métodos (diretos e indiretos) de investigação podem ser utilizados. De um leque de possibilidades cito a pesquisa bibliográfica; a pesquisa documental; a pesquisa teórico-metodológico-técnica e a pesquisa de campo. Como vimos, a experiência e a atividade de trabalho se caracterizam por sua complexidade e por seu caráter enigmático. Sabemos sobre a defasagem entre o trabalho prescrito e o realizado, sobre as dificuldades dos trabalhadores para “falarem” sobre sua própria atividade, em geral restringindo-se ao prescrito. Daí devo considerar a possibilidade de recorrer também a métodos indiretos de pesquisa - como a auto-confrontação (simples e cruzada) e as instruções ao sócia - com vistas ao desenvolvimento da capacidade de compreender-transformar através de uma relação dialógica entre os trabalhadores e destes com os pesquisadores.

Assim, a proposta metodológica da pesquisa em andamento envolve o emprego de métodos já experimentados e que vêm sendo reelaborados sob a influência da perspectiva ergológica, objetivando

focalizar o *como*, e não só o *porquê* da atividade de trabalho, *seu desenvolvimento* e não apenas seu funcionamento.

Agora, no que concerne às atividades/experiências de ergogestão, tenho dúvidas se, no momento em que nos encontramos, podemos falar de uma metodologia que as deva orientar. Dissemos anteriormente que uma exigência fundamental é de que haja, da parte do gestor, uma postura coerente com a *démarche* ergológica. Mas, devemos, quanto a este ponto, estar atentos à exigência tanto de humildade quanto de rigor. Quando falamos de uma postura, não se trata de boa vontade ou messianismo. A expectativa é de que possamos cada vez mais ter algo sistematizado, ter definidas algumas pistas, que podem mesmo já estar sendo desenvolvidas à proporção que vão acontecendo as tentativas de exercer uma gestão ergológica nos mais diversos mundos do trabalho. Considero que a realização de grupos de encontros sobre o trabalho representa um recurso bastante importante para orientar o gestor nas suas atitudes e decisões. Nas ocasiões em que este recurso vem sendo utilizado os resultados têm sido muito interessantes.

PENSER LE TRAVAIL ET TRAVAIL DE LA PENSÉE

Nathalie Clar et Stéphanie Mailliot

Introduction

Qu'est-ce que « penser le travail » veut dire ? Quelle posture pour le faire ? Dans quelle mesure la démarche ergologique d'analyse des situations de travail ouvre-t-elle une voie originale pour penser l'activité ?

Des questions qui sont au cœur de « nos » travaux, de « nos » tâches du présent. Autrement dit, en aucun cas, nous ne prétendons tracer ici les grandes lignes de pensée ou de conduite d'un engagement ergologique, valables pour tous, en tout temps et en tout lieu. L'objectif est plutôt de mettre en évidence les manières dont « nous » nous approprions un patrimoine, notamment conceptuel, comment nous en faisons l'expérience, comment nous le transformons et selon quelles ambitions.

1. Opérer des déplacements

La démarche ergologique s'intéresse aux questions que pose l'activité humaine, et notamment l'activité de travail. Nous savons que l'activité des femmes et des hommes au travail ne se laisse pas complètement enfermer dans les lignes anticipatrices d'un programme pensé à distance des situations où elle se déploie¹⁶. Si, bien entendu, un certain nombre d'éléments peuvent être identifiés en extériorité -et fort heureusement-, l'activité industrielle échappe cependant toujours pour partie aux catégories d'analyse du chercheur !

L'une des postures au fondement de la démarche ergologique consiste à « y aller voir de près » [4, p. 516], à se mettre en apprentissage des situations concrètes d'activité, à opérer des déplacements dans le sens d'une mise à l'épreuve des concepts en fonction de situations de travail toujours singulières, ceci afin d'éviter la position d'exterritorialité. Aussi, le chercheur en sciences humaines et sociales qui adopte une telle posture accepte un tant soit peu de se laisser déranger, de se laisser surprendre, par le jaillissement de la vie avec sa part de nouveauté, de risque, d'inédit, d'impensé...

Partant de là, comment donc aujourd'hui *réfléchir* -au sens du reflet, du miroir- le rapport de la pensée à l'activité ?

¹⁶ Tel est l'un des enseignements majeur de la mise au jour par les ergonomes de langue française de l'écart prescrit/réel.

L'exemple de la mise en circulation, dans un groupe de rencontres du travail (GRT)¹⁷, de concepts forgés pour l'analyse de l'activité, va nous permettre d'illustrer l'une des pistes de réponse possible à cette question.

Nous en tirerons quelques perspectives avant de conclure sur ce que nous aurons mis en gage dans cette réflexion, à savoir forcément un peu, beaucoup, de nous-mêmes !

2. « Usiner » des concepts

Qu'est-ce que le « travail des concepts » ? Que veut dire créer des concepts ? Est-ce une activité qui consiste à inventer des concepts « ex-nihilo », faisant table rase du patrimoine scientifique et philosophique ? Ou est-ce une activité qui consiste à faire jouer entre eux des systèmes, des théories, des concepts appartenant à ce patrimoine mais sans sortir du champ de ce qui est « déjà construit », « déjà pensé », ignorant par là les manifestations de la vie comme interpellations, comme convocations à penser ?

¹⁷ Un groupe de rencontres du travail (GRT) est une modalité parmi d'autres d'intervention en milieu de travail développée par la démarche ergologique.

Faisons l'hypothèse que la réponse à ces deux questions est négative. Une nouvelle question se pose : à partir de quel « matériau » la démarche ergologique peut-elle opérer ce travail de création, de fabrication, ce re-travail, ce véritable usinage des concepts ?

Un constat de Georges Canguilhem peut nous éclairer : « *On admet trop facilement l'existence entre la connaissance et la vie d'un conflit fondamental et tel que leur aversion réciproque ne puisse conduire qu'à la destruction de la vie par la connaissance ou à la dérision de la connaissance par la vie* », il ajoute plus loin « *or le conflit n'est pas entre la pensée et la vie dans l'homme mais entre l'homme et le monde* » et, la connaissance « *est (...) une méthode de résolution directe ou indirecte des tensions entre l'homme et le milieu* » [1, p. 10].

Partant de là, la connaissance est-elle seconde par rapport aux manifestations de la vie ? Est-elle ce qui organise un divers a posteriori ? Mais quel divers ? Comment et pour quoi faire ?

Cette relation problématique entre le concept -le champ institué de la connaissance- et la vie nous amène à saisir, au cœur même de l'activité de fabrication des concepts, ce qui constitue un véritable problème : la production de connaissances en général a une tendance non seulement à ignorer, à neutraliser les manifestations de la vie -obturant certaines voies d'accès à des connaissances- mais également à admettre cet état de fait comme une évidence, voire comme preuve de scientificité ou de rigueur théorique.

Prenant acte de ce hiatus entre « mettre en lumière » (formaliser des connaissances) et « mettre dans l'ombre » (neutraliser les manifestations de la vie), la démarche ergologique nous semble ouvrir la voie à un « penser autrement » propre à renouveler les chantiers de la pensée.

3. Premier exemple : le concept de « corps - soi »

Pour comprendre la formation de ce concept, il est important de rappeler les conditions historiques qui ont présidé à son élaboration. En effet, si l'on remonte quelques décennies en arrière, on a affaire à un monde du travail usinier fortement marqué par l'organisation scientifique du travail (OST) : monde de « corps machines », de corps réflexes auxquels « on » « demande de ne pas penser ».

En réaction à cette vision simplificatrice du travail comme exécution mécanique de consignes prescrites, des chercheurs (dont Ivar Oddone, Alain Wisner et les ergonomes de tradition francophone) ont mis l'accent sur la nécessité de prendre en compte « l'intelligence des travailleurs » et ils ont favorisé la reconnaissance de leur activité cognitive. C'est également le sens de la phrase de Paul Esposito, selon laquelle « *Jamais un ouvrier ne reste devant sa machine en pensant 'je fais ce qu'on me dit'* » [7, p. 233]. Dit autrement, l'activité n'est jamais exécution de soi mais toujours négociation d'un certain usage de soi-même en fonction des contraintes, des sollicitations extérieures et des ressources personnelles mobilisées pour faire face à la demande, à la prescription.

Le « soi » dans le concept de « corps-soi » renvoie à cette dimension non aliénable de la personne qui engage ce qu'elle est dans son activité : non pas un simple corps-robot mais également une intelligence à l'œuvre, une personne prise dans son ensemble, non réductible aux seuls paramètres biologiques, une personne qui gère un écart toujours persistant entre ce qu'on lui demande et ce qu'elle fait réellement pour répondre à l'injonction formulée en fonction de la situation où elle se trouve.

On peut remarquer qu'hier comme aujourd'hui, le silence qui affecte certaines dimensions de l'activité correspond à des justifications socialement partagées : à l'époque du développement du travail industriel, le silence qui portait sur l'aspect cognitif du travail ouvrier correspondait à la vision d'un travail simple, ce qui pouvait justifier une politique de bas salaires dans les entreprises [5, p. 19]. Ce qui est étonnant, c'est qu'aujourd'hui, on peut avancer le même type de raisonnement mais inversé : on prête beaucoup plus d'attention à la charge cognitive du travail mais on oublie que derrière un ordinateur, à un bureau, derrière un standard ou à un poste d'accueil, ce sont aussi des corps qui travaillent... Paradoxalement, au cours des années 60 et 70, la prise en compte du « facteur humain », de la « subjectivité au travail » -concomitante à un déplacement du centre de gravité du monde du travail depuis des activités de production vers des activités de services- n'a pas empêché de négliger l'engagement des corps dans les activités de services. Quid en effet du rythme biologique dans la gestion de dossiers administratifs, quid de la fatigue musculaire dans la relation au client, quid des efforts physiques du personnel soignant auprès des patients, quid des postures d'accueil, des mimiques, etc., qui expriment une disponibilité et une attention différentielle de l'agent à ceux

auxquels il s'adresse ? L'explosion des troubles musculo-squelettiques dans les années 90 peut d'ailleurs être mise en relation avec cet oubli plus ou moins généralisé de la corporéité du service rendu (même si d'autres facteurs entrent en ligne de compte).

A ce moment-là, parler de « corps-soi » [9, p. 664-665], dans la perspective de l'analyse de l'activité, c'était, pour Yves Schwartz, faire face à un véritable problème ! Proposer un tel concept à la réflexion, c'était une manière de regarder la personne dans son épaisseur énigmatique sans privilégier une dimension plutôt qu'une autre, sans la réduire à une composante plutôt qu'à une autre.

Au-delà de la mise en perspective historique de l'élaboration de ce concept, nous voulons également rendre rapidement compte de la façon dont nous avons pu nous en emparer. Récemment, lors d'un stage qui consistait en l'animation d'un groupe de rencontres du travail (GRT) avec des infirmiers de secteur psychiatrique (ISP), nous discutons avec les infirmiers de leur activité. Ils nous ont dit qu'ils travaillent « *avec ce qu'ils sont, avec leurs propres personnes, avec leurs propres corps, avec leurs propres histoires* », ce qu'ils ont résumé sobrement par la formule suivante : « *en psychiatrie, le premier outil du soin, c'est soi* » [3, p. 47].

Dans un contexte où l'activité de travail est bien souvent ramenée à sa traçabilité administrative (nombre d'injections faites, de médicaments distribués, etc.), où elle disparaît derrière des grilles de lectures techniques, c'était là une expression très forte, une revendication quasi militante : quand on

travaille, c'est soi-même que l'on met en jeu sans pouvoir nécessairement prédire l'issue d'une telle prise de risque...

En réponse à l'expression avancée par les infirmiers, nous avons proposé au débat le concept de « corps-soi » : manière de reconnaître la légitimité de l'engagement singulier des soignants dans une relation de soin qui s'adresse d'abord et avant tout à des personnes. Parler de « corps soi », c'était une façon de reconnaître le « soi » tout en réintroduisant l'énigme du corps dans la considération de cette entité jamais complètement définie qu'est la personne.

Utiliser un tel concept a alors permis, non de clore le débat, mais de donner des moyens supplémentaires pour que chacun puisse élargir la compréhension de son activité. L'intérêt des concepts ergologiques réside en effet en ce qu'ils ne s'appliquent pas de manière automatique aux situations dont ils parlent, mais, de par leur souplesse, ils favorisent l'émergence pour chacun d'un point de vue à partir duquel agir ou réagir à ce qui fait problème.

Le concept de « corps-soi », ouvrant la voie à d'autres concepts (« usage de soi par soi », « usage de soi par d'autres »), nous a ainsi outillé dans le travail en GRT pour mettre en évidence les contradictions et les difficultés qui caractérisent aujourd'hui le métier de soignant en psychiatrie, ce qui était déjà une manière de commencer à y répondre.

4. Second exemple : le concept de « compétence »

Au cours de ce même GRT, nous avons également travaillé avec les infirmiers sur la notion de « compétence », entendue dans sa dimension kaïrique¹⁸. Nos échanges ont rapidement pris l'allure de la mise en évidence d'un « art » que nous avons appelé « art de la bricole ».

En effet, dans un contexte de profondes transformations des pratiques soignantes à l'hôpital public, les infirmiers réunis en GRT nous ont fait part des difficultés qu'ils ont pour à la fois répondre aux exigences du prescrit et ajuster en permanence l'usage qu'ils font d'eux mêmes aux situations qu'ils rencontrent. C'est pourquoi ils nous ont dit ne plus pouvoir faire, bien souvent, que du « bricolage » pour pallier le manque de temps, le manque de moyens, le manque de personnel, etc. Cependant, en l'abondant du point de vue de l'activité -entendue comme gestion d'un écart irréductible entre prescrit et réel-, ce bricolage manifeste des manières de faire alternatives qui sont mises en œuvre par les soignants pour faire face aux changements !

Mettre l'accent sur l'ingéniosité d'un tel bricolage a permis de nourrir la notion de compétence en mettant en évidence des réserves d'alternatives fondamentales pour comprendre comment un métier continue de s'inventer singulièrement et collectivement au fil des configurations historiques.

¹⁸ Du grec kairos qui signifie « faire la bonne chose au bon moment ».

C'est donc en s'emparant de la notion de compétence comme « art de la bricole » que les participants au GRT ont pu se réapproprier positivement ce qui, dans leur activité et dans leur milieu de travail, leur semblait les mettre en défaut. Cela ne veut pas dire pour autant qu'on peut légitimer tout et n'importe quoi sous couvert de la relative souplesse du concept ergologique de compétence, mais cela montre plutôt comment un tel concept va être retravaillé à la faveur de la situation où il est mis en œuvre ; cela montre comment il va être ré-interpellé par des éléments nouveaux susceptibles de l'orienter de manière originale.

C'est ainsi qu'en GRT nous avons abordé le « comment » du travail infirmier : non en mobilisant des ingrédients prêts à dérouler (savoirs formels, savoirs informels, etc.) mais plutôt en nous interrogeant sur ce qui fait que ça fonctionne quand même, en dépit de tous les changements, de tous les aléas liés à la variabilité du milieu de travail. Nous nous sommes ainsi questionnés sur les manières dont les infirmiers gèrent en permanence cette tension qu'induit l'écart prescrit/réel, nous nous sommes mis en quête des ressources qu'ils mobilisent pour le faire.

C'est en ce sens qu'on peut parler de mise en apprentissage de ce que les infirmiers déploient comme réserves d'alternatives pour gérer tout à la fois des changements ordonnés par ailleurs et la réalité de relations soignantes vis-à-vis de patients forcément toujours singuliers ; d'autant qu'en psychiatrie, on a affaire à des patients qui sont dans des « logiques du singulier » et pour lesquels la standardisation de la relation soignante est une aberration !

Ainsi, ayant d'abord appris des gens de métier ce qu'ils engagent d'eux-mêmes dans leur activité, nous avons pu ensuite nous ressaisir du concept de « compétence » tel qu'institué du point de vue de nos savoirs universitaires¹⁹ mais enrichi, éclairé par le point de vue des infirmiers sur leur activité.

5. Enseignements

Ces deux exemples illustrent bien ce qu'on appelle en ergologie le « dialogue des savoirs » : s'étant accordé au préalable sur les raisons pour lesquelles nous nous rencontrions, nous avons pu construire des échanges où les allers-retours entre les divers savoirs ont permis à chacun de se repositionner vis-à-vis de sa propre activité ; et cela valait pour tous : tant pour les infirmiers qui se redécouvraient compétents au cours du GRT que pour les universitaires dont les concepts prenaient consistance, prenaient corps à travers la mise en mots des expériences !

C'est pourquoi, adoptant une posture ergologique, en tant que jeunes chercheurs, nous défendons une manière de produire des connaissances en sciences humaines et sociales visant une co-élaboration du savoir : l'universitaire ne parle plus « à la place d'autrui », ni même « en faveur d'autrui » mais il parle « avec autrui ». Le savoir en effet n'appartient à personne, ce n'est pas un objet neutre par rapport auquel il faudrait se tenir dans une sorte de distance respectueuse (qui d'ailleurs peut parfois confiner au mépris) mais il se construit, se déconstruit et se reconstruit incessamment à travers de telles

¹⁹ Voir les six ingrédients de la compétences développés par Y. Schwartz [8, pp. 201-218]

rencontres. Inutile de préciser que c'est là ce qui fait l'originalité de la démarche ergologique au sein de l'université : c'est une démarche faite de rencontres. Rencontres entre plusieurs disciplines invitées à croiser leurs regards sur l'activité, rencontres avec les protagonistes des situations de travail qui se constituent ainsi en forces d'appel et de rappel vis-à-vis du savoir constitué.

Attention, cela ne veut pas dire pour autant qu'on part de rien, qu'on réinvente tout à chaque nouvelle rencontre ! Quelles sont donc les spécificités du patrimoine ergologique ? Avec quoi travaillons-nous ? A partir de quelles normes antérieures ?

Les deux exemples que nous venons de proposer mettent en évidence les points suivants : il n'y a pas de « voie royale » pour intervenir et produire des savoirs en engageant la démarche ergologique, il n'y a que « des sentiers escarpés ». Cela tient pour partie aux caractéristiques des concepts ergologiques : ce sont des concepts que nous qualifions d'« ouverts » ou d'« indéfinis », à l'instar de Schwartz, car ils comprennent dans leur propre ensemble de définition la prise en compte des effets inédits des « renormalisations » de l'activité au sein des situations auxquelles ils s'appliquent. Ce sont, comme le dit Abdallah Nourouline²⁰, des concepts « métissés » et « *ce métissage des concepts, obtenu grâce au mélange des savoirs académiques et des savoirs issus des activités rend possible des adéquations entre le savoir, l'action et la réalité* » [6, p. 11]. Autrement dit, au cœur des enjeux que porte la démarche ergologique, se pose avec force la question de l'utilité de la recherche !

²⁰ Abdallah Nourouline est docteur en philosophie et professeur à l'Université des Comores.

Être « étudiant-chercheur » et adopter une telle posture, c'est alors défendre le projet d'une compréhension transformatrice des situations de travail et, s'il est bien une ambition qui caractérise notre engagement, nous dirions que c'est celle là ! Aussi, pour reprendre une expression de Bernadette Venner²¹, on peut avancer dans cette perspective que la recherche est par définition intervenante [10, pp. 29-43]. Le travail du chercheur en sciences humaines et sociales ne peut pas se situer du point de vue d'une neutralité savante car « penser l'activité » ne laisse pas indemnes les catégories de pensée du chercheur : toujours en avance sur ce que l'on pourra dire d'elle, l'activité ré-interpelle en permanence le savoir constitué comme devant continuer à se déterminer au regard du jaillissement de la nouveauté !

Ce qui fait à la fois le paradoxe et la spécificité de notre patrimoine, de notre héritage, c'est précisément l'instabilité des concepts ergologiques en tant que normes antécédentes ! C'est en ce sens que nous dirions des concepts ergologiques qu'ils ne fonctionnent pas de manière descriptive vis-à-vis des situations dont ils parlent mais, par delà le cadre qu'ils posent, ils sont appelés à être retravaillés au regard des situations où ils sont mis en œuvre, à être « re-normalisés » selon les manières dont des personnes s'en emparent. Autrement dit, s'ils sont rigoureusement construits, pour autant, ils n'ont jamais fini de définir ce dont ils parlent, ils ont vocation à toujours être remis sur le chantier de

²¹ Bernadette Venner est chercheuse à l'Institut National de Recherche sur la Sécurité, collaboratrice du département d'Ergologie et a dirigé un important GRT sur la pluridisciplinarité en prévention

l'activité et par là ils ouvrent la voie à de nouveaux chantiers pour la pensée ! User de tels concepts nous situe du point de vue intellectuel dans un véritable inconfort : prenant la mesure du caractère éminemment provisoire du savoir constitué, il ne s'agit pas pour autant de renoncer à penser et d'accepter de glisser dans le flou d'un relativisme absolu (aucune situation n'étant égale à une autre, nous ne pourrions alors plus rien dire sur rien). C'est bien en ce sens que nous reprenons ici la phrase de George Canguilhem selon laquelle « *On peut admettre que la vie déconcerte la logique, sans croire pour autant qu'on s'en tirera mieux avec elle, en renonçant à former des concepts.* » [2, p. 1]. Il nous faut au contraire tenir le lien de la pensée à l'activité et de l'activité à la pensée à travers une dynamique d'allers-retours permanents. Impossible dans une telle perspective de suivre fidèlement les contours d'une pensée constituée ! Tenir les enjeux de la démarche ergologique, c'est garder en vue la chose même qui est à penser, à savoir, l'activité.

Références bibliographiques

- [1] CANGUILHEM G., 1965, *La connaissance de la vie*, Paris, Vrin
- [2] CANGUILHEM G., 1955, *La formation du concept de réflexe aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France
- [3] CLAR N., ESNAULT O., MAILLIOT S., 2007, *Mise en œuvre d'un groupe de rencontres du travail en vue de l'analyse ergologique des pratiques infirmières en secteur psychiatrique*. Rapport de stage, Master d'Ergologie, Université de Provence
- [4] DURAFFOURG J., 2002, « S'engager à comprendre le travail, Synthèse des Journées de Bordeaux Les formes de l'engagement », dans MARTIN C. ET BARADAT D. (coord.), 2003, *Des pratiques en réflexion. 10 ans de débats sur l'intervention ergonomique*, Toulouse, Octarès, pp. 513-532
- [5] MAILLIOT S., 2007, *Qu'est-ce qu'un groupe de rencontres du travail (GRT) ? Réflexion sur la notion de transformation des situations de travail dans le cadre d'une intervention en GRT*. Mémoire, Master d'Ergologie, Université de Provence
- [6] NOUROUDINE A., 2006, « La recherche universitaire aux Comores entre enjeux théoriques et enjeux pratiques », Colloque de l'Unesco *Les Universités en tant que centre de recherche et de création des connaissances : une institution menacée ?* Cf. www.portal.unesco.org/education/
- [7] SCHWARTZ Y. ET FAITA D. (dir.), 1985, *L'homme producteur, Autour des mutations, du travail et des savoirs*, Paris, Messidor/Editions Sociales

- [8] SCHWARTZ Y. ET DURRIVE L. (dir.), 2003, *Travail et Ergologie, entretiens sur l'activité humaine*, Toulouse, Octarès, pp. 201-218
- [9] SCHWARTZ Y., 2000, *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Toulouse, Octarès, pp. 664-665
- [10] VENNER B., 2006, « Des groupes de rencontre du travail (GRT) pour penser l'usage de soi », dans *Les Cahiers de la première rencontre d'Angers*, pp. 29-43, Cf. www.univ-angers.fr/laboratoire.asp?ID=60, rubrique LEEST, ARP, documents joints

ITINERAIRE D'ENGAGEMENTS

Olivier Esnault

Ce texte qui propose un cheminement à travers certains de mes engagements au long de ma vie pourra étonner par la façon dont il est écrit ici, à l'Université. Je souhaite vous entretenir sur le même ton, parfois surprenant, que celui utilisé dans mon quotidien professionnel de cadre de santé en psychiatrie. Cette volonté représente pour moi une façon d'apporter aujourd'hui une parole de terrain, un langage de l'activité.

La « Naissance » : engagement dans le monde

Mon premier engagement dans le monde fut ma naissance. J'entrais dans un long processus d'engagements/désengagements. Mon implication dans ce nouveau monde passait nécessairement par un processus éducatif me conduisant aux différentes étapes de la vie à des rencontres sociales et des appropriations culturelles. Nourrisson, bébé, petit, enfant puis adolescent, j'allais devenir adulte, un parmi les autres.

Petite enfance, premières renormalisations

Comme tous les petits d'homme, dans le ventre de ma mère, je vivais plaisir et toute puissance [1, p. 332] par ses soins. Malheureusement, le temps des différés aux réponses que mes plaisirs et besoins attendaient me surprit. J'allais être impliqué dans une affaire à trois lorsqu'intervint ce que Lacan appelle la « Loi du nom du père » [2]. Norme antécédente ? Des débats de valeurs débutent. C'est un véritable drame, un autre existe. Echech du principe de plaisir en plein complexe d'Oedipe [1, p. 79], renormalisation d'un monde sécurisé vers un autre beaucoup plus dangereux. Je m'engageais dans la vie avec des refoulements intrapsychiques. Quelle problématique psychique que ces renormalisations dedans/dehors [3] !

Adolescence : engagement - désengagement

J'ai plutôt engagé mes activités d'adolescent au sein d'un groupe de copains. Ensemble, nous vivions des engagements sportifs. Ensemble, nous grandissions dans la rue. Plus âgés, nos loisirs prenaient la majeure partie de notre temps. Nous étions impliqués dans d'interminables parties de tarot, développant des compétences certes stratégiques mais peu opérantes. Notre atelier de loisirs se trouvait au bistrot. Nous y avons vécu ensemble la découverte du genre opposé, les premiers amours. Une implication quotidienne !

Autant le dire ici, avec le recul d'un jeune ergologue, les ECRP de cette époque représentent un souvenir inaltérable²². Un savoir investi ! Nous avons évolué avec l'idée d'appartenir au mouvement « antisocial » et de militer pour des idées anarcho-communistes. La scolarité, subordination qui ne dépendait pas de notre choix embolisait notre quotidien. Norme antécédente, depuis Jules Ferry, l'école est obligatoire. Cette histoire m'a engagé au lycée où je n'ai absolument pas milité pour les apprentissages scolaires. La rencontre des Jeunesses Communistes m'a permis de me situer dans un paysage que le creuset parental avait déjà esquissé. J'allais devenir marxiste et ne jamais plus abandonner l'idée d'équité, de partage et une aversion pour l'exploitation de l'homme par l'homme. Ces affaires là étaient bien plus importantes et urgentes à régler que d'aller au lycée. C'est pourquoi je me suis désengagé de la scolarité. Je suis allé passer le baccalauréat les mains dans les poches. Ils n'ont pas voulu me le donner.

Qu'allais-je devenir ? Je voulais m'autonomiser et voler de mes propres activités. J'avais travaillé durant deux étés dans un hôpital psychiatrique, les activités m'intéressaient, la folie me fascinait. J'allais m'y plonger.

²² Entité collective relativement pertinente : Une *entité*, est une forme aux contours mouvants qui n'est pas figée de manière définitive. L'adjectif « *collective* », qui qualifie cette entité, nous indique que ce dont on parle est de l'ordre de la création à plusieurs, de la co-construction. Le terme « *relativement* » dans « *relativement pertinente* » nous signale tout à la fois que l'entité désignée ne peut être définie de manière absolue de façon extérieure, mais par ailleurs, couplé à l'adjectif « *pertinente* », il met l'accent sur le caractère non évident de la réussite du travail collectif. (Clar N., Esnault O., Maillot S., 2007, p. 35).

Jeunesse, trois engagements : un métier, un mariage et deux enfants

J'ai alors fait le choix d'un engagement dans une formation professionnelle payée, centrée sur l'Autre. Engagement par subordination, un contrat de cinq ans de travail à rendre en contrepartie de trois années d'études payées pour apprendre à soigner les autres.

A cette époque, la question des choix ne se posait pas. J'avançais, je m'engageais ! Oui, mais est-ce que je m'impliquais ? Menacé de renvoi, je ne travaillais pas... assez. J'évoluais alors à travers épicurisme et hédonisme. Aussi, j'ai décidé de m'armer d'huile de coude et enfin, impliqué, j'ai terminé mes études et je suis devenu Infirmier de Secteur Psychiatrique, ISP. Je n'étais toutefois pas encore vraiment engagé. Côté subordination, il y avait bien le contrat à rendre en « temps de travail ». J'allais alors m'engager dans un processus de professionnalisation.

Après un autre contrat, le mariage, j'ai vécu plus de dix ans recentré sur ma famille. La naissance de mes deux enfants m'a permis de prendre un engagement interne, la paternité [4]. Depuis, je suis impliqué dans leur éducation et je le suis encore aujourd'hui, bien qu'un long processus de plus de 18 ans de renormalisations les ait conduits à l'âge adulte et à plus d'autonomie.

Durant toute cette période, les études et l'idée des savoirs institués ne m'effleuraient pas un instant l'esprit. J'étais dans mes activités de travail, professionnelles et familiales, je n'imaginai pas développer des compétences ou formaliser des savoirs institués.

La maturité : des institutions, des renoncements, désinstitutions

Depuis 25 ans, j'ai soigné des femmes et des hommes de tous les âges de la vie. Les aléas de ma vie m'ont vu pratiquer dans cinq hôpitaux différents. Ayant débuté dans le privé à la MGEN²³, où je soignais des enseignants aux esprits bouleversés, je n'ai plus quitté le service public ensuite. La fertilité du terreau humaniste et collectiviste qui me constitue ne me permet pas de concevoir des soins autrement que publics et d'accès égal pour tous. Pourtant, le monde libéral présente volontiers la santé comme une marchandise [5]. Comme si l'activité soignante consistait uniquement à vendre un produit : le soin, sans tenir compte de la vie autour de cette activité.

Ce n'est pas la seule désillusion que le monde de la santé m'ait imposée. Moins de dix ans après ma formation d'ISP, le Ministère de la santé a décidé de supprimer cette formation et son diplôme pour n'en laisser qu'une seule, celle d'infirmier généraliste. Dans le monde de la psychiatrie, cette décision a été vécue comme destructurante. Elle est venue bousculer le champ culturel et troubler l'identité professionnelle des infirmiers de secteur psychiatrique.

²³ Mutuelle Générale de l'Education Nationale pour les enseignants.

J'avais jusque là déposé mon bâton de militant, depuis le mouvement « ras la seringue ! » de la Coordination Nationale Infirmière de 1988. Autogéré, ce mouvement avait permis une action collective de syndiqués et de non-syndiqués autour de la reconnaissance et de la valorisation du métier infirmier [6].

Réussite ou échec ? Nous avons gagné trois sous de mieux. Les études de trois ans après le baccalauréat ne sont toujours pas aujourd'hui reconnues comme « Bac plus trois ». La question du diplôme que je partage avec mes amis ISP m'a remis d'attaque. La réforme des études conduisant au diplôme infirmier proposait aux ISP de faire de nouveaux stages pour obtenir le seul DEI (Diplôme d'Etat d'Infirmier). Mais, le diplôme nous l'avions, les stages nous n'en voulions pas [7]. Durant trois années, notre mouvement autogéré, syndiqués, non syndiqués, s'est heurté à l'Etat, aux institutions, à nos collègues DEI. Je me suis engagé plus que jamais à ce moment-là. Mes activités professionnelles, syndicales, politiques et universitaires d'aujourd'hui sont en lien direct avec cette période et avec l'incompréhension qui résulte de la non-reconnaissance de mon métier. « *L'engagement d'un individu dans un acte correspond au degré auquel il peut être assimilé à cet acte* » [8, p. 83]. Pour résumer, je dirais que l'Etat français ayant oublié de déclarer les ISP à Bruxelles, nous n'existions pas aux yeux de l'Europe, nous ne pouvions prétendre aux directives de libre circulation européenne et de plus, la durée de nos stages pratiques en formation était insuffisante pour obtenir de droit le fameux Diplôme d'Etat d'Infirmier.

Cette implication considérable en temps et en énergie s'est effectuée parallèlement à un désengagement de ma vie familiale. Une rupture avec mon épouse, j'ai divorcé.

Une fois la fin du mouvement du Collectif National de Mobilisation en Psychiatrie et l'affaire du diplôme perdue à tout jamais, mes plaisirs de la vie familiale s'étant restreint pour n'exister qu'un week-end sur deux avec les enfants, je me suis engagé dans un désert de motivation durant cinq longues années. Je n'ai rien fait, je ne savais plus rien faire d'autre que travailler. Mes « implications libidinales » avaient pris le dessus sur mes « implications institutionnelles » [9, p. 19].

Renaissance aux études

En 2001, pour rompre mon ennui et retrouver de l'énergie vitale, je profite de l'occasion offerte à un non bachelier d'intégrer l'Université par le biais d'un Diplôme Universitaire appelé « alcool et société ». C'est le début d'un processus de formation ininterrompu à ce jour, au cours duquel mes implications m'ont apporté plaisirs et réussite. Je me suis impliqué et j'ai jusqu'ici tenu tous mes engagements. Après une Licence puis une Maîtrise en Sciences de l'éducation, parallèlement à la formation de Cadre de santé, je suis allé voir du côté de la faculté de médecine pour un Master d'Ingénierie de la Santé.

Cet engagement ne m'a pas satisfait. Je vivais la rencontre de deux paradigmes, celui des sciences humaines et l'autre de sciences plus dures auquel j'avais des difficultés à me « plier », aussi me suis-je

finalement « replié » [9, p. 20] vers l'université des « sciences » qui m'attiraient le plus et la rencontre de l'ergologie a bousculé mes intentions. Je trouvais un univers de savoirs et de recherches qui me permettait de mettre en lien mes activités professionnelles, mes activités syndicales et mes intentions politiques avec mon désir de progresser dans les études. Je me suis trouvé aux pilotages de nombreuses activités. En quatre années, j'ai investi professionnellement et universitairement au point d'évoluer très rapidement pour changer de fonction et devenir Cadre Supérieur de Santé. Pour perpétuer mon investissement dans la question du diplôme des ISP, je me suis engagé en 2001 dans une activité syndicale où je retrouvais mes amis de la Coordination Infirmière (la vraie²⁴) et du seul syndicat²⁵ ayant soutenu le mouvement du CNMP²⁶. Ces implications et ces engagements contigus m'ont finalement permis de croiser la route de la politique. Mon engagement interne me permet de militer pour ce que j'espère être une société plus humaine, plus juste, plus équitable, avec moins de souffrance et sans guerre, j'atteignais alors une dimension politique.

En 2003, les psychiatres français constatent que la psychiatrie est en crise et décident de réunir des Etats-Généraux en juin à Montpellier. A ce moment, ce rassemblement concerne les psychiatres seuls. Un mouvement de colère s'empare des infirmiers. L'existence d'EG, synonyme de révolution, ne pouvait avoir lieu sans tous les acteurs ! Fortement interpellés par l'association SERPSY²⁷ dans

²⁴ Coordination nationale infirmière est aujourd'hui un syndicat.

²⁵ CRC Santé Sociaux (Créer Rassembler Construire) devenu SUD Santé Sociaux (Solidaire Unitaire Démocratique).

²⁶ Collectif national de mobilisation en psychiatrie.

²⁷ SERPSY : Soins études et recherche en psychiatrie, site internet www.serpsy.org

laquelle je milite, en contact avec les organisations syndicales et associatives, les psychiatres ouvrent l'organisation à l'ensemble des professionnels et usagés. A SERPSY, nous avons alors fait remonter des cahiers de doléances venant de toutes les régions de France. Malheureusement, aucune révolution n'a eu lieu. Ce militantisme pour les soins infirmiers en psychiatrie se retrouve aussi impliqué dans les transmissions des savoirs, en partageant les connaissances et en m'engageant activement dans la formation des infirmiers et des cadres de santé. « *L'implication du formateur est une nécessité pour l'exercice de son métier* » [10, p. 47]. Dans ce domaine aussi, j'ai « *investi une certaine énergie pulsionnelle* » [10, p. 47].

Hic et nunc : engagement ergologique !

Aujourd'hui, mon activité professionnelle m'a conduit à manager des managers et des équipes. Mais je suis victime des mes propres débats de valeurs. Mon altruisme et mon humanisme s'agitent et négocient avec mes idées collectivistes et anticapitalistes. Plus que jamais au long de ma vie, dans un monde en pleine évolution libérale, je reste sensible aux idées marxiste et j'adhère à l'idée que le produit du travail de l'homme lui revient et pour profiter à l'ensemble du groupe social. Ma pratique s'étend du management participatif [11] porté par la vision humaniste de l'entreprise de Mac Gregor qui dépasse le Taylorisme [12], au management situationnel [13], forme plus moderne qui permet un accompagnement professionnel adapté à l'activité et aux personnes. Cette activité suscite en moi des débats internes. Mes valeurs se trouvent confrontées à celles des autres en continu et plus que jamais pour permettre l'engagement des professionnels au travail. Mes connaissances ergologiques à ce jour

me permettent de constater que je cherche à mettre en lumière les normes pré-existantes à l'activité et je demande aux professionnels du soin que j'encadre de réfléchir au sens de leurs « renormalisations », c'est à dire à leur activité réelle.

Voici ma façon de vivre ensemble au travail avec mes collaborateurs, aujourd'hui. Je retiens de l'ergologie et j'y suis très attaché, le DD3P, Dispositif Dynamique à Trois Pôles. Yves Schwartz parle de l'exigence de « *trois pôles pour de vraies convocations mutuelles* » [14, p. 95]. Le DD3P permet de mettre en relation deux pôles de savoirs, celui plus ou moins institué des universitaires et les savoirs investis de ceux qui produisent l'activité. Partant de là, je cherche à promouvoir un ergo-engagement. Si ces deux pôles coopèrent à la mise en œuvre d'un troisième appelé par certains de nos Pères, le pôle éthique, je perçois mon management aujourd'hui, en tendance, à la recherche de ce pôle éthique, d'une éthique du management, d'un management commun ? Collectif peut-être ? Comme j'aimerais qu'il soit proche de l'autogestion ! Pourtant, nous restons en tendance.

Conclusion

Je ne voudrais pas terminer sans vous faire part de mon sentiment concernant la valeur du travail. Je vous ai présenté succinctement l'intensité et la multiplicité de mes engagements ces dernières années. Loin d'être le plus mal chaussé et le plus malheureux dans notre monde où certains parmi nous n'ont pas le bonheur d'aller travailler, où d'autres ne perçoivent en retour de leur travail qu'une modique somme leur permettant à peine de survivre, je considère mes revenus comme loin d'être en rapport

avec mes activités, avec mes implications. A pratique commune et activité identique, notre modèle de santé autorise de payer le travail 30 à 40 % plus cher, s'il est produit dans le secteur privé, puisqu'il existe en France un modèle de soins privé à but lucratif. Quelle désobligeance !

La motivation est le moteur du projet. C'est « *une question de relations préférentielles entre l'organisme (l'individu) d'une part, et le monde de l'autre* » [15, p. 37]. Ce sont les projets qui nous conduisent à nous engager. La reconnaissance nourrit la motivation et permet l'implication. « *Elles sont inséparables d'un projet-visée, projet de changement (...)* » [16, p. 209]. Mal reconnu et mal payé, je me demande s'il est possible de continuer dans le projet. « *L'engagement serait tout simplement le lien qui existe entre l'individu et ses actes* » [17, p. 74]. Je me demande si je vais pouvoir maintenir un tel niveau d'engagements.

Pour ne pas me laisser prendre par le ciment normalisateur et le poids massif des institutions normalisantes, je persiste dans mes recherches, dans mes études. L'ergologie m'a ouvert à ses pratiques. Je m'autorise à les mettre en lien dans mes implications. Mon engagement dorénavant sera de travailler ses concepts dans mon métier, de chercher à les développer, à travers mon quotidien, pour tenter de devenir « Cadre de santé – ergologue ».

Références bibliographiques

- [1] LAPLANCHE J., PONTALIS JB., 1967, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, Presses Universitaires de France
- [2] LACAN J., 2005, *Des noms du Père*, Paris, Seuil
- [3] DE MIJOLA A., 2002, *Dictionnaire international de la psychanalyse*, tome I, Paris, Calmann-Levy
- [4] KIESLER CA., 1971, *Psychologie de l'engagement*, New York, Academic Press
- [5] ALLOUX P., 2003, *La santé n'est pas une marchandise*, Paris, L'Atelier
- [6] SCHACHTEL M., 1989, *Ras la seringue – Histoire d'un mouvement*, Paris, Lamarre-Poinat
- [7] Collectif de Mobilisation en Psychiatrie, 1996, *Chronique d'une mobilisation 1992-1996*, Paris, Seli-Arslan
- [8] JOULE R.V., BEAUVOIS J.L., 2002, *Petit traité de manipulation à l'égard des honnêtes gens*, Grenoble, Presses de l'université de Grenoble
- [9] ARDOINO J., 1983 « Polysémie de l'implication », dans *Pour* n° 88, Mars-Avril 1983, pp. 19-21
- [10] AUBRUN S., 1983, « Deux ou trois choses à dire », dans *Pour* n° 88, Mars-Avril 1983, pp. 47-49
- [11] MAC GREGOR D., 1975, *Leadership et motivation*, Paris, Entreprise Moderne d'Editions
- [12] TAYLOR FW., 1965, *La direction scientifique des entreprises*, Paris, Dunod
- [13] TIXIER D., 2001, *Management situationnel, vers l'autonomie et la responsabilisation*, Paris, Insep Consulting
- [14] SCHWARTZ Y., 2000, *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Toulouse, Octarès

- [15] NUTTIN J., 1980, *Théorie de la motivation humaine du besoin au projet d'action*, Paris, Presses universitaires de France
- [16] ARDOINO J., 2000, *Les avatars de l'éducation*, Paris, Presses universitaires de France
- [17] KIESLER CA, dans JOULE R.V. & BEAUVOIS J.L., 2002

DE LA RENORMALISATION

Prolégomènes à une critique de la raison ergologique

Xavier Roth

Comment la jeune génération a-t-elle reçu le patrimoine ergologique qui s'est progressivement constitué au cours des vingt-cinq dernières années ? Sans vouloir parler pour l'ensemble de mes camarades, j'aimerais revenir ici sur ma rencontre avec le concept ergologique qui m'a sans doute le plus marqué, et qui a motivé pour beaucoup mon engagement dans l'aventure ergologique. Il s'agit de du concept de renormalisation. Après avoir été longuement fasciné par l'efficacité explicative d'un tel concept sur le terrain des activités humaines en général – et pas seulement les situations de travail –, il m'a semblé qu'il souffrait d'un cruel manque de délimitation dans l'usage que beaucoup d'entre nous en faisons. En un mot, nous étions plongés dans un profond sommeil dogmatique duquel il fallait nous tirer pour passer à un usage légitime du concept de renormalisation.

De la musique à l'ergologie : un sommeil dogmatique

Lorsque j'ai quitté Tours au début des années 2000 pour suivre à Aix en Provence le Diplôme Universitaire d'Analyse Pluridisciplinaire des Situations de Travail (APST), Yves Schwartz venait

tout juste de publier son *Paradigme ergologique ou un métier de philosophe*. Comme une partie du recueil s'attachait à retracer la constitution progressive de la démarche ergologique, on nous en avait chaudement recommandé la lecture. Cependant, mes camarades et moi avions bien du mal à l'époque à saisir la signification de ce titre étrange. Avec « paradigme » et « ergologie », nous avions là deux concepts massifs, dont la conjonction au sein d'une seule expression ne simplifiait guère la compréhension. Nos professeurs avait certes tenté de nous l'expliquer, mais sans grand succès je dois l'avouer.

Jusqu'à ce fameux cours d'ergonomie où Jacques Duraffourg nous présenta, sous forme de diagrammes, la distinction mise à jour par les ergonomes entre travail prescrit et travail réel. Issus d'une longue étude chez Thomson à laquelle il avait participé au début des années 1970, ces diagrammes²⁸ illustraient de façon schématique la différence entre le travail d'opératrice tel que l'avait modélisé le bureau des méthodes, et le travail effectivement réalisé par une opératrice. L'observation du travail réel était sans appel : l'opératrice avait redistribué, selon une toute autre logique que celle préconisée par les ingénieurs, l'ordre des gestes par lesquels elle devait disposer un ensemble de composants électroniques sur un circuit imprimé. Je crois que ce fut pour beaucoup d'entre-nous une révélation anthropologique. Nous avions là sous les yeux une preuve de l'irréductibilité de l'homme à l'environnement qui l'entoure. Comment l'opératrice de la Thomson, dans un univers saturé de

²⁸ Pour l'historique de ces diagrammes, voir Catherine Teiger, Barbaroux L., David M., Duraffourg J., Galisson M-T., Laville A, Thareaut L., Quand les ergonomes sont sortis du laboratoire... à propos du travail des femmes dans l'industrie électronique (1963 - 1973), PISTES, vol. 8, n°2, octobre 2006. Téléchargeable sur <http://www.pistes.uqam.ca/v8n2/articles/v8n2a4s.htm>

normes imposées, parvenait-elle en effet à marquer un geste à ce point mécanisé – et donc inhumain – de son empreinte personnelle ? Nos professeurs nous parlèrent alors de renormalisation, de cette force énigmatique émanant des profondeurs de l’histoire de la vie. La philosophie de la santé de Canguilhem n’était pas loin. La porte d’entrée à l’ergologie nous était grande ouverte.

Cependant, avec le recul, je crois n’avoir pas saisi à l’époque tout ce que ce diagramme impliquait sur la représentation qu’on a généralement de l’activité de travail. Cela est venu beaucoup plus tard. Sans doute lors de mon stage en entreprise pendant mon année de Diplôme d’Etudes Supérieures Spécialisées APST. Mais sur le coup, je n’en avais pas pris la pleine mesure. C’est que j’avais été moi-même la victime d’une renormalisation inconsciente de ma part. En effet, à l’aune de ce que peuvent être les préoccupations d’un jeune de vingt ans, ce que le transparent signifiait du point de vue de l’activité de travail s’était transformé dans ma tête en ce qu’il pouvait signifier du point de vue... de l’activité musicale !

C’est qu’il y avait là une profonde analogie entre d’un côté, le prescrit et la partition, et de l’autre côté, le travail réel et l’interprétation qu’un musicien pouvait faire de cette même partition. Et l’entrée dans ce que l’ergologie nomme « activité » s’effectuait dans l’espace énigmatique de l’interprétation, où le musicien retravaille une partition pour la marquer de sa touche personnelle. Ce qu’illustre parfaitement la version parkerienne de la chanson *How high the moon*. Alors qu’il jouait cette vieille rengaine lors d’une des fameuses « jam sessions » de la 52^{ème} rue à New York, le saxophoniste Charlie Parker se mit subitement, dans l’activité musicale, à tordre la mélodie, introduire de nouveaux accords de

dominante, changer le rythme, etc.... Ses partenaires de jeu furent subjugués. Dans l'activité même, Parker venait de créer quelque chose de révolutionnaire sur la base d'un prescrit on ne peut plus commun. Ce qu'il venait d'accomplir était à ce point exceptionnel, que quelques musiciens qui assistaient au spectacle ce soir-là depuis l'assistance, s'empressèrent de transcrire sur partition ce qu'ils venaient d'entendre. C'est ainsi que l'improvisation de Parker est passée à la postérité, au point de redéfinir pour les cinquante années à venir les normes d'interprétation de ce vieux morceau des années 1930 : on ne jouera désormais plus *How high the moon*, mais *Ornithology* (*Ornithology* en référence à Charlie « bird » Parker).

Voilà en somme la manière dont je suis entré dans l'ergologie. A la base donc, l'écart travail prescrit/travail réel, et sa transposition sur le plan musical. Certes, ce que cet écart signifiait pour l'activité de travail stricto sensu m'avait quelque peu échappé ; mais dans cette saisie très partielle du travail de titan qu'avaient effectué les ergonomes à la Thomson, j'avais toutefois marqué un point. À savoir que ce détour par l'activité musicale m'avait enfin permis de comprendre le titre énigmatique du *Paradigme ergologique* : si l'ergologie peut faire « paradigme », c'est que les débats de normes mis en avant par la démarche ergologique traversent l'ensemble des activités humaines, et pas seulement le champ spécifique du travail. L'exemple de Charlie Parker l'illustre à merveille, et appuyait avec force cette injonction d'Yves Schwartz selon laquelle « *il n'y a pas [...] discontinuité, rupture entre l'activité spécifique, sous la loi du marché, qu'on appelle aujourd'hui « travail », et une dimension beaucoup plus générale, générique, de l'existence que nous appelons activité* » [4, p. 47].

Car s'il n'y a effectivement pas de rupture entre cette activité bien spécifique qu'est le travail, et la dimension d'activité en générale, rien n'interdit alors de penser que le background ergologique, si puissamment éclairant pour l'activité de travail, peut être d'une aide précieuse pour comprendre la complexité du processus musical (ce fut d'ailleurs l'objet de mon Diplôme d'Etudes Approfondies de philosophie [3]). Aussi, si l'ergologie constitue un paradigme, ce n'est pas tant qu'elle soit une discipline particulière ayant le travail pour objet ; mais il s'agit davantage d'une posture épistémologique qui se focalise sur une certaine « *famille* » d'objets pour parler comme Renato Di Ruzza [1, p. 63], au rang desquels figure bien évidemment le travail, mais aussi le sport, la danse, la musique etc.... Et le point commun qui relie les membres de cette famille entre eux, c'est qu'ils sont tous traversés de débats de normes ; débats de normes impliquant d'un côté, un milieu toujours infidèle, et de l'autre, un vivant en quête de santé, qui renormalise le milieu selon des valeurs qui lui sont propres, de manière à faire tendanciellement du milieu son milieu.

Pour conclure cet aperçu biographique, c'était en somme la musique qui m'avait ouvert aux problématiques ergologiques. Et le « cas » Charlie Parker allait pour longtemps servir d'exemple paradigmatique de ce qu'était une renormalisation. En somme, il y avait pour moi « renormalisation » quand nous nous trouvions face à une situation analogue à celle du musicien : à savoir que le musicien a devant lui une partition – c'est-à-dire un prescrit – qu'il doit jouer ; mais sa nature – et la nature – sont ainsi faites qu'il se sent toujours déjà plus ou moins obligé de tordre la partition, marquant au final celle-ci de sa personnalité. L'infidélité de ce qui fait milieu pour un musicien, ainsi que l'appel

de la santé auquel le musicien, en tant que vivant, n'échappe pas, conduisent toujours déjà au retravail de ce prescrit que constitue la partition.

Réveil critique

Cet exemple paradigmatique de la musique en tête, je pouvais donc entrer de plain-pied dans une période qui, avec le recul, m'apparaît comme une période de profond sommeil dogmatique. À savoir que je renvoyais de manière systématique tout ce qui s'apparentait à un écart prescrit-réel à la renormalisation, sans questionner ce phénomène plus que cela. Je prenais la renormalisation pour quelque chose de donné, allant de soi, presque de naturel, sans vraiment voir les enjeux éthiques et épistémologiques qu'il y avait derrière. Pour emprunter un mot de Kant, j'avais un usage non critique du concept de renormalisation. J'étais comme hypnotisé par le succès que le mode explicatif à base de renormalisations avait sur le terrain. C'est que tout semblait s'emboîter parfaitement dans le modèle que j'avais en tête : en tant que le vivant en général cherche à se vivre en santé, celui-ci renormalise le milieu en fonction de ses propres valeurs ; et l'homme au travail, vivant parmi les vivants, se trouve dès lors lui aussi en prise avec ces débats de normes qu'il cherche à négocier en santé. Il s'agissait là de l'héritage de la philosophie de la vie de Canguilhem.

Ce sommeil dogmatique dura un certain temps. Peut-être deux ans. Jusqu'à ce que mon nouveau statut d'allocataire-moniteur me fasse passer de l'autre côté du bureau, pour animer le module

« méthodologie » de la première année de Master au sein de l'Institut d'ergologie de l'Université de Provence.

Lorsque la première séance eut lieu, les étudiants que j'avais devant moi étaient déjà plus ou moins familiarisés avec les principes directeurs d'une analyse pluridisciplinaire de situation de travail ; et tout comme nous l'avions été quand nous étions à leur place, ceux-ci étaient fascinés par l'efficacité explicative du concept de renormalisation. Pendant les premières séances, il ne fut question que de cela : normes, milieu, débat de normes, valeurs, santé, normativité et... renormalisation.

Cependant, au fur et à mesure des discussions, un problème se fit de plus en plus pressant : celui de la détermination de l'usage légitime du concept de renormalisation. Car à suivre les échanges de la classe, tout était sujet à renormalisation ; il ne semblait pas y avoir de conditions aux limites dans l'application d'un tel concept. En gros, les renormalisations étaient là, faisant de la femme en activité un être tout puissant, si bien que l'opératrice de la Thomson était devenue dans nos discours un véritable petit démiurge, qui créait à loisir son propre monde en fonction de valeurs qui lui étaient propres. Les souffrances musculaires et psychologiques engendrées par la renormalisation du prescrit afin de tenir la cadence imposée nous échappaient complètement...

Certes, il s'agit-là d'une caricature ; mais elle est à peine exagérée, tant notre usage du concept de renormalisation manquait de délimitation dans son champ d'application. En un mot, nous avons fait d'un concept polémique – parce qu'éminemment philosophique – une simple constante biologique.

Nous avons fait de la renormalisation un fait donné et allant de soi, au sens où beaucoup d'entre nous pensait la renormalisation sur le modèle du réflexe, c'est-à-dire comme mécanisme biologique. Et comme il s'agissait en somme d'une sorte de réflexe, rien dans l'univers humain n'échappait au processus de renormalisation, pas même $2 + 2 = 4$! Malgré les mises en garde tant de fois répétées de nos maîtres, nous en avons même oublié que la renormalisation n'a de sens que là où il y a débats de normes... Bref, la nécessité d'une critique au sens kantien du concept de renormalisation apparaissait de plus en plus urgente ; il fallait en d'autres termes déterminer les conditions d'usage légitime d'un tel concept : quand et jusqu'où peut-on légitimement parler de « renormalisation » ?

C'est là ce à quoi va tenter de répondre ma thèse de doctorat. À la base de cette critique, la conviction suivante : une critique du concept ergologique de renormalisation ne peut rigoureusement s'établir sans d'abord interroger l'histoire d'un tel concept. Car l'idée que véhicule notre concept actuel de renormalisation a connu un long cheminement dans l'histoire de la pensée. L'idée de débats de normes n'est effectivement pas née de l'heureuse rencontre entre d'un côté, la philosophie de la santé de Canguilhem, et de l'autre, la distinction prescrit/réel des ergonomes. L'histoire du concept renormalisation est bien plus tortueuse, et étroitement liée à l'histoire non moins tortueuse de la pensée de Canguilhem. Et s'il est nécessaire de s'arrêter longuement sur la philosophie canguilhemienne, notamment sur les premiers travaux actuellement en cours d'édition²⁹, c'est que le style philosophique

²⁹ Yves Schwartz et moi-même sommes en effet partie prenante du premier volume des œuvres complètes de Canguilhem, à paraître chez Vrin fin 2009, et qui regroupera tous les écrits de jeunesse de 1926 à 1942. Je suis notamment responsable de la réédition du premier livre méconnu du philosophe, le *Traité de logique et de morale*, au style tout à fait étonnant. Publié à

de Canguilhem a sans doute joué pour beaucoup dans mon sommeil dogmatique à l'égard des renormalisations. Pour le dire rapidement, le Canguilhem de maturité a en un sens tout fait pour dissimuler ses vues hautement philosophiques de jeunesse derrière un tissu de réflexions médicales assez techniques sur les phénomènes normaux et pathologiques. De là est sans doute venue la tendance dont je parlais précédemment, de tenir la renormalisation pour un phénomène allant de soi, parce qu'en fin de compte naturel.

compte d'auteur en 1939, il s'agit en effet du seul ouvrage où Canguilhem s'exprime directement sur des sujets de philosophie générale, tels que la Vérité, le suicide, la signification des mathématiques, la guerre, ou le travail. Ce qui contraste infiniment par rapport aux problématiques resserrées auxquelles il s'attache d'ordinaire.

Références bibliographiques

- [1] DI RUZZA R. HALÉVI J., 2003, *De l'économie politique à l'ergologie ; lettre aux Amis*, Paris, L'Harmattan
- [2] DURRIVE L, SCHWARTZ Y., 2003, *Travail et ergologie*, Toulouse, Octarès
- [3] ROTH X., 2004, *Wittgenstein et l'ergologie : une histoire de famille*, mémoire pour le Diplôme d'Etudes Approfondies de philosophie, Université de Nottingham/Université de Provence
- [4] SCHWARTZ Y., 2000, *Le Paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Toulouse, Octarès
- [5] TEIGER C., BARBAROUX L, DAVID M., DURAFFOURG J., GALISSON M-T., LAVILLE A., THAREAUT L., 2006, « Quand les ergonomes sont sortis du laboratoire... à propos du travail des femmes dans l'industrie électronique (1963 - 1973). Rétro-réflexion collective sur l'origine d'une dynamique de coopération entre action syndicale et recherche-formation-action », *PISTES*, vol. 8, n°2, octobre

REVISITER L'ACTIVITÉ HUMAINE POUR POSER LES QUESTIONS DU DÉVELOPPEMENT

Projet d'une synergie franco-lusophone

Yves Schwartz

Le projet présenté dans le numéro IV de LABOREAL (Juillet 2008) a pour origine des Journées organisées à Maputo, capitale du Mozambique, en Juin 2007. L'objectif était de jeter les bases d'un Réseau franco-lusophone, destiné à apporter une contribution nouvelle aux questions de développement (local). S'y sont rencontrés et y ont travaillé ensemble les partenaires suivants dont on trouvera les contributions ci-dessous : côté lusophone, Marianne Lacomblez et Liliana Cunha (respectivement professeure et doctorante à l'Institut de Psychologie de l'Université de Porto), Eliza Echternacht (professeure au Département d'Ingénierie de Production de l'Université Fédérale du Minas Gerais, à Belo Horizonte)³⁰, Adriano Rufino, (enseignant de philosophie à l'Université Sao-Tomas de Maputo et doctorant à l'Université de Provence)³¹ ; côté francophone, Abderhamane Fyad,

³⁰ On trouvera la traduction de ces trois textes dans le numéro 2 de la Revue *Ergologia*.

³¹ Adriano RUFINO a participé à la mise au point de ce texte-ci.

professeur à la Faculté de Médecine d'Oran, Abdallah Nouroudine, enseignant à l'Université des Comores à Moroni, Yves Schwartz, professeur et directeur scientifique du Département d'Ergologie de l'Université de Provence à Aix-en-Provence.

Il a paru intéressant aux responsables de la Revue de donner une visibilité éditoriale, non tant au contenu de ces Journées, mais aux convictions intellectuelles partagées qui ont été à la base des convergences entre ces partenaires différents, et par là-même, aux inflexions théoriques et aux perspectives concrètes qu'ils avancent sur ces questions du développement.

Certes il ne peut s'agir que d'un commencement, et ce dossier peut justement être un puissant outil d'élargissement de cette entreprise. Mais la combinaison entre une diversité culturelle, linguistique, géographique, et des synergies opératoires en projet à partir de présupposés très largement communs ont une chance d'apporter une contribution originale à deux questions aujourd'hui tellement débattues et d'une actualité incontournable : d'une part le problème du –des- développement(s) locaux dans une planète marquée par des inégalités majeures, et d'autre part la nécessité de poser désormais la question de *ces* développements avec un souci de cohérence pensé à l'échelle planétaire (ce que le concept de « développement durable », avec toutes ses ambiguïtés, et les questions d'environnement et de réchauffement climatique indiquent).

1. Revisiter l'« activité », repenser le concept de travail

Si l'on s'interroge sur la cristallisation de nos convergences, un héritage commun a sans aucun doute œuvré pour cette cristallisation : le courant ergonomique qui s'est agrégé autour d'Alain Wisner. Via la question des transferts de technologie, Wisner, décédé en 2003, s'est passionné pour les questions du développement planétaire, avec l'œil aigu de ce qu'on a coutume désormais d'appeler, après lui, une ergonomie de l'activité. Posture qui entraîne une extrême attention aux héritages, cultures et patrimoines locaux investis dans toutes les situations de travail. Tous les partenaires présents dans ce dossier sont, à un titre ou à un autre, débiteurs de cette approche approfondie du travail humain³². Cet héritage commun n'est donc pas un hasard dans ce dossier sur le développement : la thèse que l'on défend ici est qu'on ne saurait penser les problèmes du développement sans une attention renouvelée à ce qu'on appelle l'activité humaine, et par là-même au travail humain qui en est une de ses formes essentielles et stratégiques.

³² Wisner a été membre du jury de notre propre thèse (en 1986) et de celle d'Abdallah Nouroudine (soutenue en 1997), dont il a préfacé l'ouvrage qui en est issu [6]. Le Département de Psychologie de Porto, comme celui d'Ergologie de l'Université de Provence coopèrent depuis longtemps avec le Laboratoire du Conservatoire National des Arts et Métiers qu'il dirigeait. Dans le Département d'Ingénierie de Production de Belo Horizonte où travaille Eliza Echternacht, cette ergonomie de l'activité est particulièrement bien pratiquée, comme dans beaucoup de centres universitaires brésiliens. Le Diplôme de formation à la prévention et à la sécurité dans le travail, créé par le professeur Fyad, a associé dès sa conception des ergonomes de cette école avec des « ergologues ». Quant à Adriano Rufino, c'est à l'occasion d'un cours sur Wisner et l'anthropotechnologie suivi au Département d'Ergologie de l'Université de Provence en 2005, que les contacts se sont noués entre nous et qu'il a décidé de retour au Mozambique de créer un Centre d'Investigation sur Ergologie et Développement.

Revenons à Wisner. Avant de développer ce qu'il a appelé « Anthropotechnologie » [17], son enseignement et son rayonnement avaient pour centre de gravité son diagnostic sur les situations de travail européennes, marquées par le gouvernement taylorien dans les grandes organisations industrielles. Principes de l'Organisation Scientifique du Travail, au commencement d'un certain déclin après les événements de 1968 en Europe, mais qui lui avaient permis de formuler cette distinction, promise à un important avenir (ambigu comme toutes les grandes formules), entre le travail dit « prescrit », anticipé dans les moindres détails par les services « Méthodes », et le travail dit « réel », à redécouvrir chaque fois, « à la loupe », sur chaque poste de travail pourtant rigidement encadré par ces prescriptions.

Si on généralise cet enseignement au-delà de ces conditions historiques initiales, cela veut dire qu'on ne connaît pas pleinement l'activité industrielle humaine à distance des circonstances concrètes qu'elle a à gérer ici et maintenant. Ou pour user d'une expression plus « ergologique », nul ne peut dogmatiser sur l'agir industriel de ses semblables uniquement en désadhérence par rapport à celui-ci.

On vient de mentionner ici le terme « ergologique » : la démarche ergologique -au sens étymologique d'étude de l'activité humaine-, s'est développée au début des années 1980, à l'origine principalement à

l'Université de Provence. La référence wisnérienne³³ a été très importante, notamment par la focalisation sur le concept d'activité, point de départ de toutes les élaborations conceptuelles et de tous les dispositifs opérationnels qui se poursuivent aujourd'hui. Démarche progressivement sanctionnée par la création dans l'Université d'un Département spécifique, de diplômes professionnels nationaux, puis d'un Master d'Ergologie, doublement ouvert sur les professions et sur la recherche. Durant ce parcours, elle a été progressivement enrichie par des collaborations scientifiques, des projets coopératifs avec diverses disciplines en France et à l'étranger ; dimension internationale pour l'instant à tendance franco-lusophone, comme en témoigne ce dossier. Ainsi, depuis la fin des années 1990, la construction de cette démarche s'inscrit dans une dynamique collective « polycentrique ».

Les diverses contributions de ce dossier, comme le Vocabulaire fourni, permettront aux lecteurs de la Revue *Laboreal* n'ayant pas une culture particulière de cette démarche, de se faire une idée de son contenu, des diverses formes d'appropriation ou d'interprétation dont elle peut être l'objet, et de ses modes d'articulation avec les champs et les compétences disciplinaires existantes³⁴.

³³ Notamment par l'intermédiaire de l'ergonome Jacques Duraffourg, ancien membre du Laboratoire d'A.Wisner et créateur dès l'origine de la démarche ergologique

³⁴ Le problème n'est pas exactement le même pour les lecteurs d'Ergologia. Une première version de ce Vocabulaire est disponible sur le site du Département d'Ergologie, [http:// www.ergologie.com](http://www.ergologie.com) .Mais il a été revu et complété tant pour la parution du Dossier dans *Laboreal* que pour l'ouvrage collectif à paraître [14].

La phrase par laquelle nous venons de commenter l'horizon de généralisation des enseignements wisnériens -les risques de la dogmatisation industrielle en « désadhérence »- pouvait ouvrir directement sur l'approche des problèmes du « développement » qui nous réunit ici. Si l'anthopotechnologie de Wisner avait tôt perçu cette dimension planétaire économique-culturelle, notre dispositif ergologique, à l'image croyons-nous de beaucoup d'héritiers de cette ergonomie de l'activité, s'est cristallisé au départ sur les formes les plus courantes du travail dans nos pays européens, travail en pleine transformation mais que cette distinction wisnérienne entre travail prescrit et travail réel permettait de ré-étudier avec un regard infiniment plus exigeant et plus préparé à y rencontrer des complexités inédites. Nous nous sommes donc focalisés pendant plusieurs années sur cette forme du travail qu'on peut appeler le travail « stricto sensu » (sans y voir par là aucun privilège en qualité), et qu'on pourrait définir comme une prestation rémunérée dans une société marchande et de droit.

C'est que le champ des questionnements était largement ouvert : dès lors que l'activité industrielle humaine ne peut jamais être correctement anticipée par aucun modèle théorique anticipatif, dès lors qu'il faut pour une part se faire enseigner le travail par ceux qui le pratiquent si l'on veut être un acteur respectueux pour tout projet de transformation de celui-ci, de multiples interrogations sur qu'est-ce que « travailler » surgissent, interpellant toutes sortes de disciplines. Par exemple, comment, pour les sciences du langage, penser les rapports entre travail et langage (parler dans, du, à propos du travail) ? Comment, pour les psychologies et les neurosciences, le travail s'incorpore-t-il dans la personne et le corps humain ? Comment codifie-t-on un contrat de travail ? Comment définit-on le non-travail ?

Questions posées aux champs juridique, politique, et finalement, question posée à la philosophie : qu'est-ce que fabriquer du concept à propos et autour du travail ?

Toutes ces questions n'ont cessé de travailler, avec des spécificités et des différences, tous ceux à qui la reconsidération des principes de la gouvernance taylorienne a paru un défi essentiel pour la pensée comme pour la vie sociale. En fin de compte, ne serait-ce pas approcher l'activité humaine de travail à l'aveugle que d'en construire des descriptions, des diagnostics, des préconisations donnant la priorité à la posture en désadhérence ? Ce fut un point essentiel de la démarche ergologique, débouchant sur un certain régime de production des savoirs que l'on devait dénommer à partir de 1994, les « dispositifs dynamiques à trois pôles » [10, p. 260 sq.].

Chemin faisant, il apparut à certains que se limiter au travail stricto sensu revenait à s'engager, pour les réflexions sur le travail, dans une trajectoire trop étroite. En ce qui concerne le dispositif ergologique, la présence d'étudiants porteurs d'autres « cultures » du travail, d'autres problèmes et perspectives de transformation, dont l'importance au niveau des déséquilibres mondiaux ne pouvait nous échapper, y a été pour beaucoup. Tel fut par exemple le cas de notre collaboration intellectuelle avec Nouroudine, partenaire pendant plus de dix ans de notre aventure collective. Etudiant comorien, bientôt docteur en philosophie après une remarquable étude sur la question de la « modernisation » de la pêche aux Comores, cas d'école pour l'étude d'un transfert de technologie [6], il nous a incités, avec d'autres, à expérimenter les concepts ergologiques dans ce champ qu'on appelle depuis quelques décennies la question du Développement. Sa contribution à ce dossier en est une démonstration.

Pourquoi cette nécessité d'élargir ? Le travail stricto sensu n'a aucune raison d'apparaître comme une sorte de forme « canonique » du travail pour l'humanité. Analyser toute activité industrielle humaine à travers ce filtre, en mesurant les proximités et les distances par rapport à cette forme de prestation supposée privilégiée nous ferait manquer des éléments d'intelligibilité essentiels pour toute dynamique de transformation de l'état actuel des choses. C'est sans doute l'inconvénient du concept de « travail informel », qui tout en désignant un continent de la production de la vie sociale sur la planète, se définit négativement comme seulement l'envers du travail stricto sensu³⁵. On comprend pourquoi une telle simplification peut heurter des collègues de pays dits « en développement » qui ne se retrouvent pas dans ce regard réducteur sur une dimension fondamentale de leur tissu social. Le projet de recherche du Professeur Fyad, confronté dans sa pratique médicale aux rencontres multiples de ce « secteur », se propose de repenser de manière critique cette dénomination d'« informel »³⁶.

En effet, quand on séjourne dans des pays à fort « taux » de « non formalité » - c'est le cas du Mozambique, mais aussi, à des degrés divers, de l'Algérie, du Brésil -, on comprend vite que d'une part, on ne sait pas bien ce qu'on a dit quand on aura avancé cette notion d'informalité, et d'autre part, que le travail non stricto sensu (une manière peut-être de ne pas préjuger de ce qu'il est) est susceptible de nous rendre beaucoup plus manifeste ce qui est réel dans toute activité de travail, y

³⁵ D'après un Rapport du B.I.T de 2003, 93 % des emplois non agricoles au Bénin seraient « informels ».

³⁶ La thèse d'une ressortissante ivoirienne, Fatima Doumbia, récemment soutenue au Département d'Ergologie, avec beaucoup de finesse, s'inscrit en faux contre cette détermination en creux, en négatif, de la notion de « travail informel » [2].

compris le stricto sensu. Sur la pluridimensionnalité de l'activité de travail, et à propos du travail non stricto sensu, nous renvoyons à l'étude de Nouroudine sur la « mobilisation de la main d'œuvre », où il est notamment question, à l'échelle d'un village comorien, de « la profonde imbrication entre le travail marchand et non marchand », et « le maillage des dimensions du travail et de la vie » [7, p. 177-178] ; dimension reprise dans son texte du dossier. De là, on peut poser deux questions : pourra-t-on penser les problèmes de développement sans mesurer ces « transgressions », ces « extensions », du concept de travail ? Mais aussi, peut-on penser que ce maillage, en pleine visibilité dans ce cas de travail non stricto sensu, serait totalement absent dans les formes stricto sensu du travail ?

Notons que l'on vient, avec la question du travail « non stricto sensu » d'évoquer un point de similitude entre Mozambique, Comores d'un côté, et Algérie, Brésil de l'autre. Ces similitudes existent, mais il faut se garder de neutraliser les différences. Ce sont ces parallélismes et ces différences qui nourrissent la richesse du travail collectif. En ce qui concerne le Brésil, il nous semble que ce pays échappe à toute catégorisation simpliste par rapport à la problématique du « développement ». Sans doute, peut-on parler d'une place déterminée dans une division internationale du travail par rapport à ce que nos amis brésiliens appellent les « pays centraux », mais c'est une situation très évolutive, on le voit de plus en plus chaque jour où le Brésil apparaît comme un futur « grand » de ce monde, et qu'aucune catégorisation simple ne pourrait caractériser. Ce qui est, somme

toute, un atout pour éviter de verser dans des conceptualisations trop faciles et convenues³⁷. Echternacht montre bien comment le Brésil, en ce qui concerne les pathologies affectant le monde du travail, associe une épidémiologie propre aux « maladies professionnelles traditionnelles » à des formes plus modernes, davantage psychosomatiques, répandues particulièrement dans les activités dites « de service ».

Comme le Brésil, l'Algérie aujourd'hui n'entre dans aucune catégorie simple et stable quant au problème du développement. Elle a à la fois des ressources économiques importantes, qui limitent fortement en son cas la pertinence du concept d'échange inégal, mais aussi un haut taux d'« informalité » en ce qui concerne le travail, comparable en cela par exemple au cas du Brésil.

³⁷ Ajoutons que le dense réseau de convergences et d'échanges entre les collègues brésiliens et les protagonistes d'une démarche comme l'ergologie nous paraît s'inscrire dans des traits propres à l'histoire politique, sociale et culturelle du Brésil. L'héritage de Paulo Freire, les divers mouvements d'éducation populaire, les synergies nouées pendant la période de la dictature militaire, dans un pays marqué par de très grandes inégalités économiques et sociales, ont favorisé dans les universités et mouvements sociaux une extrême attention aux savoirs et valeurs de vie sociale des minorités, des « exclus », des habitants des favelhas. Dans le cadre des dynamiques liant « mouvements sociaux » et groupes universitaires, cet héritage a milité, pour une présence à définir, de ces patrimoines de savoirs et de valeurs dans les institutions scientifiques et culturelles, dès lors qu'on en avait identifié l'opérativité essentielle quoiqu'en pénombre dans la vie sociale de cet immense pays. De plus, par rapport à d'autres pays marqués par d'anciennes traditions universitaires, le Brésil souffre de moindres pesanteurs culturelles (même si elles existent aussi et tendent à croître) en ce qui concerne l'acceptation de coopérations transdisciplinaires. Sur ces points, voir [14, Dialogue 5].

2. Questionner le « développement », une éthique de métier en jeu

Pourquoi s'associer pour interroger ensemble le concept de développement ? Sans doute parce que nous nous posons collectivement des questions comme celles-ci :

- Pouvons-nous, comme psychologues, ergonomes, juristes, économistes, médecins, philosophes..., prétendre produire des connaissances sur les activités humaines, les sociétés et le travail humain, sans nous instruire continûment de cette diversité que nous venons d'évoquer et qui se renouvelle sans cesse ? Diversité anthropologique, économique, sociopolitique, enracinée dans les différentes histoires des peuples de la planète ? Sans cela, quel degré de généralisation pouvons-nous donner à nos concepts, en premier lieu à celui de travail ? Sommes-nous capables, dans notre activité professionnelle comme producteurs et diffuseurs de connaissances, d'anticiper, sans cette instruction, ce que cette diversité pourrait nous amener à reconsidérer ?

- Pouvons-nous enseigner dans nos diverses disciplines, comme si l'état actuel de la vie sociale sur la planète était seulement à décrire et non aussi une invitation à le transformer, comme si c'était un état de fait, ne coexistant pas avec de multiples possibles différents ? Mais si nous devons assumer déontologiquement ces convocations à penser les autres possibles présents dans les configurations du présent, les configurations industrielles n'en sont-elles pas un *creuset majeur* ? Comment penser ces transformations potentielles sans questionner d'éventuelles réserves d'alternatives qui y sont prises et qui sont primitivement « étrangères » à nos ressources et horizons conceptuels d'universitaires ?

- Autre manière d'exprimer ce même souci déontologique : quel serait notre mode de compréhension de l'histoire humaine, de la vie en société, de nos rapports aux valeurs et aux normes sociales, si les rapports entre groupes humains, sociétés, nations, étaient partiellement différents de ce qu'ils sont aujourd'hui ? Rapports marqués par des développements et des échanges très inégaux, des mixtes de droit et de violences, d'honnêteté et de corruption, des pouvoirs mais aussi des altérations graves sur les milieux écologiques au sens large ?

A cet égard, la question posée par Lacomblez dans sa contribution nous paraît considérable : des dimensions nouvelles se font jour dans les milieux de travail, dès lors que les professions se féminisent. Potentialité d'abord « silencieuse », comme l'est la « vigilance » dont elle parle, mais susceptible de reposer autrement les questions de la vie au travail, de la vie sociale, et donc « du » développement. Comme toutes les réserves d'alternatives portées par le travail, elle est discrète, et en même temps de poids majeur. Que serait la vie industrielle si les questions, les renormalisations posées tendanciellement³⁸ par les femmes faisaient leur chemin ? Cette dimension transversale, même si très diverse, ne nous paraît à peu près jamais mise en défaut. On peut penser aux pratiques de micro-crédits que les femmes ont, semble-t-il, manifesté une aptitude singulière à s'approprier, et qui sont susceptibles de redresser de façon nouvelle les trajectoires possibles des développements³⁹.

³⁸ « Tendanciellement » parce qu'il n'est pas question ici d'un « essentialisme féministe », comme le refuse justement Lacomblez, et que les situations et les histoires peuvent diversement actualiser et pondérer ce type de réserves d'alternatives.

³⁹ Voir de Mohamed Yunus, Prix Nobel de la paix en 2006, *Le Monde* du 26/04/2008 ; voir également [18, 19].

N'exercerions-nous pas nos métiers d'universitaires autrement ? Une éthique de métier nous conduit à nous engager au sein d'un tel réseau pour y faire émerger des échanges de savoirs, de pratiques et de valeurs, dans l'objectif, en fin de compte, de *savoir mieux comment faire notre métier*⁴⁰.

3. Quelques problèmes classiques du développement

Nous sommes parfaitement conscients de l'ampleur de la bibliographie⁴¹ déjà disponible sur le sujet et d'avoir à nous instruire auprès d'institutions qui ont œuvré depuis longtemps, et notamment « sur le

⁴⁰ La réflexion de Nouroudine sur la place de l'Université dans la société comorienne, a croyons-nous, une valeur plus générale : « Si, dit-il, la méthode de la « participation » est une tentative de réponse au problème de l'inadaptation ou de l'inadéquation entre un projet et une réalité », de quoi s'agit-il quand on parle de l'université ? Dans ce cas, répond-il, la participation comme réponse à un problème d'inadéquation entre un projet et une réalité est un problème épistémologique, politique et éthique qui doit être examiné sur deux plans : celui de l'enracinement de l'institution universitaire dans la société, d'une part, et celui de l'adéquation entre la recherche, les projets de développements et les besoins réels d'autre part. Cette « orientation », qui devrait permettre de produire toutes sortes de savoirs spécifiques aux Comores et propres à en concevoir un développement qui lui soit ajusté, suppose que « la recherche ne soit ni un îlot isolé du reste du monde, ni un secteur cloisonné, séparé des autres dimensions et activités de la vie sociale ». Ce qui suppose, ajoute-t-il, autant d'humilité que de curiosité, de rigueur et d'audace [8].

⁴¹ Il n'est pas difficile par Internet de mesurer ce phénomène. Nous pouvons de façon un peu artificielle renvoyer à Rostow 1960 [9], Legouté, 2001 [4], Treillet, 2002 [16], Conte, 2005 [1] ... Un Master Ethique et Développement durable, dispensé à Lyon III, dirigé par le Professeur Wunenburger, propose une bibliographie conséquente : http://facdephilo.univ-lyon3.fr/5003040IL/0/fiche_03__formation/&RH=PHI-FORM-master

terrain » à propos de ces questions de développement (en France nous pensons notamment à l'INRA, Institut National de la Recherche Agronomique, ou à l'IRD, Institut de Recherche sur le Développement). Mais dès qu'on envisage ce champ avec un regard interrogateur, il apparaît très vite des constats, des formulations, des nœuds de difficultés à développer, à réévaluer, à prendre en compte de manière critique⁴².

Dans la mesure où l'Afrique est particulièrement concernée par ces interrogations, et que trois des six contributeurs de ce dossier viennent de ce continent, rappelons d'abord quelques constats qui ont la fiabilité des organismes internationaux qui nous les livrent (nous ne sommes pas capables de dire ici comment sont fabriqués ces ratios, et donc quelle valeur leur attribuer). La moitié de la population y vit au-dessous du seuil de pauvreté (source : Fonds Monétaire International). Les 2/3 de la population sont des ruraux (agriculture et élevage). L'écart de productivité entre l'agriculture Subsaharienne et l'agriculture du Nord serait de l'ordre de 1 à 500 ou 1000. Et enfin, 90% des internautes africains sont concentrés en Afrique du Sud.

Echanges, transferts, aides : quelles institutions en jeu ? Il y a les organisations financières internationales comme la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International. Au cours des décennies 1970 et 1980, il y a eu des initiatives internationales favorisant le rôle central des Etats en

⁴² Sur ce point, nous avons puisé un certain nombre d'informations dans le dossier « Afrique : les chemins de la croissance », paru dans la revue *Problèmes Economiques* du 13/09/2006, ainsi que dans la Chronique « Théorie du Développement » qui a paru régulièrement dans *Le Monde Economie* en 2006-2007, sous la plume d'Alice Sindzingre.

Afrique, auxquelles ont succédé des Plans d'Ajustement Structurel (P.A.S) faisant au contraire fond sur le marché et le secteur privé. Face aux divers échecs ou difficultés de ces systèmes d'aide, le NEPAD, *New partnership for African Development*, est lancé en 2001 proposant une relation plus équilibrée entre Etat et Marché, un renforcement des institutions, des organisations de la « société civile », et de l'autonomie de l'Etat, en luttant contre la corruption et les seuls intérêts privés. La dépendance à l'égard des capitaux extérieurs reste importante. Les « Stratégies de Croissance et de Réduction de la Pauvreté » (SCRP) ont également pour ambition de faire mieux que les P.A.S. Sur l'analyse de ces programmes, nous renvoyons à la contribution de Nourouline dans ce numéro.

Sont évidemment présents sur le terrain les organismes mondiaux comme la FAO, l'OMS... A côté de ces organismes ou outils internationaux existent :

- Les organismes communautaires transnationaux dotés de politiques propres en matière de coopération avec les pays « émergents », comme la Communauté Européenne ;
- Les Etats dits « développés » qui agissent sur place en leur nom propre, sans oublier des échanges internes à l'Afrique (voir le rôle de puissances continentales comme l'Afrique du Sud ou l'Algérie),
- Et les échanges Afrique-Asie en plein développement (la Chine par exemple) ou Amérique du Sud-Afrique (comme au Mozambique, les accords de coopération avec le Brésil).

A cela s'ajoute un foisonnement d'Organisations Non Gouvernementales (ONG), de natures très diverses et dont l'impact local est considérable. Globalement, le poids de l'aide extérieure peut varier entre 1/5 et 1/2 (c'était le cas du Mozambique dans les années 90) du revenu national.

Une telle hétérogénéité dans ces interactions rend difficiles des diagnostics ou des bilans unifiés ; en même temps, ces flux financiers, de moyens humains et techniques, soulèvent de multiples questionnements. Un pays africain a simultanément des partenariats avec un autre pays dans le cadre de relations bilatérales, avec des organismes internationaux, avec des ONG spécifiques à un Etat, ou transnationales, ou confessionnelles... Par ailleurs, ces partenaires extérieurs peuvent traiter avec les Etats africains, mais aussi avec des « populations », sur des aires géographiques variables, avec des interlocuteurs institutionnels les plus divers allant jusqu'aux responsables de communautés villageoises.

Dans le cadre de ces flux parfois massifs et de ce fouillis d'acteurs institutionnels de part et d'autre, des questionnements reviennent de manière récurrente :

- Risque de déresponsabilisation de partenaires locaux, considérant les dispositifs d'aide comme un dû stabilisé ;
- Question de la gouvernance locale, avec les formes de re-distribution des aides ;
- Conception même de l'aide extérieure. Question que se sont posés, semble-t-il, les financeurs extérieurs : faut-il des aides budgétaires dont le contrôle de l'usage échappe totalement aux bailleurs de fonds ? Des apports directs en matière d'investissements techniques lourds, mais qui peuvent être surdimensionnés ou inadaptés par rapport aux possibilités locales d'utilisation, de maintenance, par

rapport aux déséquilibres géographiques internes du pays receveur⁴³ ? Ou des aides pour des projets locaux concrets mais qui supposent une « ingérence acceptée » du pays hôte pour leur mise en œuvre et leur suivi⁴⁴ ?

On imagine que bien des difficultés et des contradictions peuvent se rencontrer sur un tel terrain. Ainsi par exemple, deux concepts ont été forgés, relatifs à la qualité et à l'objectif visés par l'aide extérieure : « l'empowerment » ou renforcement de la capacité des populations à sortir par elles-mêmes de la pauvreté et « l'ownership » ou maîtrise par les Etats de la conception des réformes. Deux objectifs également pertinents mais dont on voit qu'ils peuvent être contradictoires entre eux, selon la pondération donnée à l'échelon local ou étatique. Comment concevoir une continuité possible entre ces niveaux ? Point abordé par Lacomblez au § 4 de sa contribution. Ajoutons que ces concepts, ces constats voire ces diagnostics, à charge plus ou moins critique, ont été forgés le plus souvent par des représentants de pays dits développés qui sont loin d'être à l'abri eux-mêmes de reproches quant à leurs propres formes de production, de rétribution et de redistribution des ressources produites en interne et qui ont joué un rôle, voire continuent de le jouer, dans la production de déséquilibres de toutes sortes au sein des pays aujourd'hui bénéficiaires de ces aides.

⁴³ Des « éléphants blancs », selon le terme semble-t-il consacré. Voir le mémoire de Tine Manvoutouka, sous la direction du Professeur Di Ruzza : *Une introduction critique au concept de Développement* [5, p. 40].

⁴⁴ Le Docteur Benzerroug El Hadi, responsable de l'OMS à Maputo, nous a évoqué diverses formes d'aide de pays donateurs, avec les avantages et inconvénients de chacune.

Pour le dire brièvement, quelle que soit la pertinence, la nécessité, les intentions louables qui soutiennent ces flux d'aides, il serait angélique de penser que les politiques d'Etats, la recherche de puissance économique et de rapports de forces favorables, sont absentes de ce champ. Ce qui n'empêche pas la réflexion de se poursuivre sur cette question du développement, bien au contraire.

Le point ci-dessus évoqué pose la question suivante : quel rôle régulateur des Etats ? Ceux-ci sont souvent montrés du doigt, critiqués, d'où l'orientation « anti-étatique » des Plans d'Ajustement Structurel. Il est clair que les Etats, en Afrique, ne peuvent s'inscrire dans la même histoire culturelle de longue durée, ne s'incorporent pas dans les consciences des individus et des groupes, comme par exemple c'est le cas dans les Etats européens.

Pour autant, ils sont nécessaires pour tout projet de « développement » : ils sont requis pour la fourniture d'infrastructures tant pour la production agricole qu'industrielle, pour un minimum de protection sociale, médicale, pour des prestations éducatives. On peut ainsi arriver à des paradoxes : si les données fournies sont exactes (*Le Monde* du 4/07/06), 4% seulement du capital de Mozal (établissement majeur de production d'aluminium, proche de Maputo) est détenu par l'Etat mozambicain, 1% des résultats annuels (10 millions de dollars) financent des projets locaux. Pour autant, les coûts d'infrastructures liés à l'implantation de Mozal (routes, écoles, hôpitaux...), à la charge du budget mozambicain, ne cessent d'augmenter.

Ces constats, ces concepts posent plus de questions qu'ils n'indiquent des voies claires à suivre. La situation actuelle ne saurait nous satisfaire, nous renvoyons au point II ci-dessus que ces constats

confirment. Mais pour autant, quels sont les objectifs, les démarches à entreprendre pour contribuer à une transformation ?

« Croissance », « Développement » : peut-être, mais de qui ? Définis par qui, avec quels critères, quelles évaluations⁴⁵ ? Quelles compétences requises ? Peut-on court-circuiter ces questions que l'on peut dire « en valeur », pour se rabattre sur des indicateurs universels et quantitatifs, comme de définir la croissance par la seule évolution du P.I.B ? Il faut par exemple être attentif au fait qu'il semble ne pas y avoir de lien clair entre baisse de la pauvreté et baisse des inégalités. Le « territoire », la « mobilité », sont-ils des paramètres « passifs », à quantifier en termes de « maximisation des opportunités économiques », selon un langage strictement économique ? La contribution très originale de Liliana Cunha se confronte à cette quantification exclusive qui neutralise la signification « en valeur » de notions liées à l'ensemble du vivre social.

Ces questions, certes, ne sont pas nouvelles, mais elles ont été reformulées à travers des concepts comme développement « durable », « soutenable », voire les théories actuelles dites de la « décroissance »⁴⁶. Comment faut-il donc s'y prendre pour traiter ces problèmes dits de développement d'une façon qui ne déplace pas les difficultés et n'en crée pas de nouvelles ?

⁴⁵ Certains parlent aujourd'hui à propos de pays riches de par leurs ressources pétrolifères ou gazières d'une « croissance » (mesurée par des paramètres purement quantitatifs) sans « développement » (cette notion impliquant des indicateurs plus larges et supposés mesurer le devenir des populations selon différents critères plus qualitatifs).

⁴⁶ Voir par exemple Serge Latouche [3].

4. Ne pas penser « développement » sans s'instruire des activités de travail, de ses ressources, ses potentialités, ses réserves d'alternatives.

Beaucoup d'études anthropologiques sur le développement mettent l'accent sur l'articulation exogène/endogène, notamment lorsqu'il s'agit de disposition à innover. Cette articulation et cette disposition ont toujours existé dans l'histoire humaine, la question est de savoir dans quelles circonstances elles se produisent, de telle sorte que « le développement » ne soit pas anticipé et défini comme tel uniquement du point de vue exogène.

Un thème assez récurrent concernant l'amélioration des pratiques culturelles est « l'embocagement », ou la foresterie. Dans quelles conditions cette pratique, encouragée de l'extérieur, peut être « innovante » au sens où on vient de le préciser ? Question que s'est par exemple posée Nicole Sibelet, chercheuse à l'INRA, dans sa thèse sur *L'innovation en milieu paysan ou la capacité des acteurs locaux à innover en présence d'intervenants extérieurs*. Il s'agissait de l'étude de « l'embocagement », à Anjouan, l'une des îles de l'archipel des Comores. Elle en venait à cette conclusion, concernant le rôle propre des services exogènes missionnés pour favoriser le développement de ce territoire : « *Mettre les paysans en position d'adoption d'une « stratégie offensive », favorable à l'innovation, en puisant dans le gisement des pratiques locales éventuellement valorisées par certains apports exogènes idéologiquement acceptables* » [15, p. 226-227].

Nouroudine a révoqué cette question à propos de ce qu'il appelle dans son texte « l'oubli du travail » dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté appliqué aux Comores : l'embocagement a eu des sorts inégaux selon les régions où il a été introduit : « *Il n'y a pas d'incidence mécanique entre l' « introduction d'une technique » et l' « intégration » (appropriation) de celle-ci. Le sort réservé au travail réel (l'activité) est de nature à déterminer le sens de l'issue : appropriation ou rejet* »⁴⁷.

Qu'est-ce qui, autour des innovations et transferts techniques, peut se jouer dans ce rapport exogène/endogène ? Qu'est-ce qui peut faire difficulté ? Certainement pas de manière trop simple « une résistance au changement »⁴⁸. Mais une question de valeurs, de choix de vie véhiculant avec eux des savoirs, des compétences plus ou moins visibles, plus ou moins incorporées ; ensemble à prendre en positif, ce qui ne veut pas dire à prendre comme des absolus intangibles.

Des « choix de vie » disons-nous : c'est probablement en ce point que la démarche ergologique peut contribuer à enrichir ou repositionner les problèmes d'innovation et de développement : ce qu'affirme cette démarche, c'est que dès l'agir infiniment petit, toute activité (de travail) est toujours déjà *débat de normes*. Débat de normes entre des « normes antécédentes » (dont le travail « prescrit » des ergonomes peut donner une illustration très partielle) et des tendances à « renormaliser » partiellement

⁴⁷ On évoquera ici bien sûr le patrimoine de l'anthropologie wisnérienne. Voir également Manvoutouka : « les survivances ne sont pas nécessairement des techniques arriérées » [5, p. 42].

⁴⁸ Voir la-dessus la thèse de Nouroudine, [15, chap. 4].

les premières, compte tenu des nécessités pour chaque être singulier de « vivre » la situation (de travail) dans ses dimensions singulières, impossibles à anticiper ou standardiser [10, 11].

Or tout débat ne se tranche qu'en fonction de valeurs, qui impliquent des choix de vie à l'échelle macroscopique. Dans son texte, Liliana Cunha ne cesse de reconnecter la question de la mobilité, dans les deux cas qu'elle évoque, avec des « projets », des « options » de développement de la vie des citoyens et des habitants. La mobilité s'inscrit dans des « choix d'amélioration des conditions de vie » qui ne peuvent être présumés à distance des populations qui ont à vivre dans et à faire vivre ces espaces. Un équilibre sain entre les services publics et les prestations privées est à ce prix. Et à cet égard, la prise en compte de « l'usage de soi par soi » des propres prestataires de service, les chauffeurs, serait précieuse : dans leurs « tentatives de concilier des objectifs différents » à travers leurs stratégies professionnelles quotidiennes, ils rencontrent les « logiques » en jeu, donc les choix de vie au sein desquels les divers protagonistes intègrent la valeur mobilité (§ 3.2.2). Nourouline généralise cette conviction ergologique : *« Par l'analyse des activités humaines, on peut faire l'esquisse des ressources et des obstacles que génère une situation de vie donnée, dans une perspective de développement qui vise non pas à nier les cultures produites par les collectifs humains, mais plutôt à chercher et à imaginer les modalités de leur inscription dans les changements nécessaires à l'amélioration des conditions de vie »* [8, pp. 8-9].

Toute question touchant l'activité (productive, industrielle) d'un côté mobilise des savoirs adhérents à ses formes d'efficience, à ce qu'on vient de nommer « renormalisations », à ce qui fait pour elle

compétence pour opérer ces renormalisations ; ce traitement des renormalisations n'a de sens d'un autre côté, que dans un rapport à un monde de valeurs. Et là, aucun peuple, aucun juge, aucune logique métrique intégrée dans une calculette ne disposent d'échelle de valeur unique pour évaluer la qualité, la hiérarchie de ces valeurs.

En ce point et particulièrement dans l'histoire des peuples africains se pose la question des régulations marchandes et/ou étatiques :

- Comment penser les innovations, les aides au « développement » en termes essentiellement quantitatifs et de performances marchandes là où la distinction marchand/non marchand ne s'inscrit pas nettement dans les valeurs du vivre ensemble, comme on l'a vu plus haut ?
- Comment penser la centralisation et la redistribution étatiques des ressources et des aides, là où les communautés familiales, villageoises, ethniques, gèrent une partie des moyens de subsistance, leur répartition, assurent les arbitrages⁴⁹?

On imagine bien à partir de là des conflits partiels de valeurs dans la reconstruction de ces régulations. C'est là que le travail « *non stricto sensu* » (dit « informel ») doit être reconsidéré dans son éventuelle et partielle positivité en valeur, c'est là que la question de la « corruption » doit aussi se déplacer, sans pour autant disparaître.

⁴⁹ Cf Doumbia 2007, [2] et Manvoutouka [5, p. 22] : la pauvreté ne renvoie pas tant à des indicateurs en argent qu'à une absence de soutiens et de liens familiaux.

Un refus de prise en compte de ces valeurs de vie collective entraîne une incapacité à identifier, à mettre en visibilité les savoirs, savoir faire, qui outillent ces valeurs de vie, et dirons-nous, vice-versa. On peut partir de ces valeurs pour cheminer vers les compétences adhérentes, ou partir de ces compétences pour mettre en visibilité les valeurs qui les requièrent. Sans ce travail, on est en risque de mener des politiques de développement à l'aveugle et, si celles-ci échouent, d'en expliquer l'échec par « la résistance au changement ». Echnacht rappelle de façon remarquablement synthétique que rapport à un monde de valeurs et « agir en compétence » sont inséparables, « *l'agir en compétence est fondamentalement déterminé par les valeurs qui circulent à travers l'activité de travail* ». D'où une perspective nouvelle pour l'approche de la santé au travail : le corps en activité, sa hiérarchisation des risques, renvoient à l'agir en compétence qui n'a pas de sens sans *la hiérarchisation de valeurs* qui soutiennent les normes de santé de ce corps en activité.

Autre façon de dire les choses : il y a risque si entre le niveau macro d'analyse de la conception de la mobilité des personnes sur un espace social et le niveau micro, incluant *y compris le niveau de l'activité de ceux qui sont prestataires du service*, il ne s'opère pas ce que nous appelons un dispositif de *double anticipation* : le niveau macro peut formaliser voire anticiper des données économiques, des besoins d'aménagement du territoire conçues dans la *désadhérence*, ce qui est propre aux professionnalités administratives ou aux calculs marchands ; mais au niveau micro dans la gestion au jour le jour des prestations de transports par les agents des services, sont anticipées par ceux-ci des dimensions *en valeur* de la mobilité des personnes qu'ils transportent sur ces territoires ; dimensions

que les professionnels de la conception ont tout intérêt à déplier s'ils ne veulent pas concevoir en aveugles : « *il y a de fait encore une longue distance à parcourir pour que soient mis en cohérence et en simultanéité les projets de mobilité et de développement local* » (Cunha, § 5, Conclusion).

Il apparaît donc utile de repenser, d'un point de vue ergologique, ce concept de développement : concept ambigu, qui transite avec des pertinences très variables, des mathématiques à l'embryologie, de la biologie à la psychologie, de la technologie à l'économie, de la géostratégie à l'écologie... Dans chaque cas, il est imposé de répondre à la question : développement vers quoi⁵⁰ ? Et dans les différents champs disciplinaires évoqués, chacun peut anticiper des degrés très différents dans le fondement « scientifique » des réponses. Toute volonté exogène d'aide à l'innovation, d'aide au développement, qui ne met pas en débat les divers possibles simultanément présents dans toute situation de vie et de travail stérilise les savoirs, les potentialités, les réserves d'alternatives.

⁵⁰ Lors d'un séminaire à l'invitation du Département de Psychologie et de Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève (11/06/08), nous avons proposé de schématiser la teneur du concept de développement allant de l'usage en mathématiques, à l'embryologie, à la psychologie de l'enfant, à la technologie puis au champ du développement économique-social, selon un double mouvement inverse, évoluant entre un et zéro. En mathématiques, le « développement », quand le terme apparaît, peut-être affecté de la valeur 1, au sens où la processualité, étape après étape, est strictement définie et le principe de progression disponible ; valeur qui décroît progressivement jusqu'au champ économique-social au fur et à mesure que croissent au contraire, au sein du processus de ce qui est appelé « développement », ce que nous appelons les « débats de normes » qui interdisent toute anticipation en désadhérence de la suite « logique » de l'histoire.

Il ne s'agit pas de valider l'état de choses existant, comme si les situations de vie ne devaient pas être transformées, en puisant dans les ressources techniques, scientifiques, médicales, de la modernité. Mais les politiques de développement sont vouées à une relative inefficacité, voire déplacent les crises si elles ne mettent pas en visibilité les savoirs, les normes, les compétences, les options alternatives créés dans le creuset des activités productives locales et actuelles. On ne peut penser l'activité humaine en « désadhérence », à distance des débats de normes, des difficultés qu'elle a, jour après jour, à traiter. Et en ce point, il y a, croyons-nous, une compétence ergologique pour oeuvrer à cette mise en visibilité, même si nous n'avons jamais pensé que ce fût une tâche facile.

5. Considérations finales

Finalement, la compétence ergologique sur les questions du développement se fonde bien sur la rencontre et l'élaboration progressive du *concept d'activité humaine*. Si celle-ci se structure en succession, enchâssements, mise en expérience accumulée de débats de normes, elle est toujours à chercher sa manière de vivre, donc sa santé ; elle doit le faire dans une confrontation toujours problématique entre des normes antécédentes de divers ordres, et des rencontres d'un milieu naturel, humain, social, y compris rencontre d'un « soi-même », jamais réellement standardisables, prévisibles, évaluables.

Sans aucun doute, dans ce contexte de confrontation, les hommes et groupes sociaux cherchent à « *se développer* ». Recentré autour de ces centres d'humanité et de vie, soumis à leur évaluation, ce terme

de *développement* a un sens. Mais dans la mesure où ce qui fait santé donc valeur pour eux résulte en partie de ces confrontations, que leur monde de valeurs est retravaillé en continu par ces confrontations que nul ne peut vivre à leur place, personne ne peut dogmatiquement énoncer de l'extérieur ce que « *se développer* » peut vouloir dire pour eux. Le faire serait n'envisager que le point de vue des normes antécédentes, qui est bien entendu à prendre en compte, et même puissamment, mais auquel ne peut en aucun cas se réduire, pour chaque être considéré le sens de l'expression «se développer» ; sauf à neutraliser l'activité humaine, et finalement mécaniser la vie⁵¹.

C'est, pensons-nous, ce qui est commun à tous les textes de ce dossier : on ne peut décréter des dynamiques de développement en *exterritorialité*.

Permettons-nous de faire ici une distinction entre désadhérence et exterritorialité. La bipolarité *adhérence/désadhérence* vise le mode de fabrication des savoirs, la forme de leur rapport aux occurrences singulières que ne cesse de rencontrer l'expérience vivante. C'est un point de vue que l'on peut dire épistémologique. Nous vivons dans un monde structuré par un continent de normes antécédentes (naturelles, scientifiques, techniques, sociales...), dont l'appropriation cognitive ou la fabrication requiert une discipline de pensée visant la désadhérence par rapport aux singularités du

⁵¹ Ce que Georges Canguilhem exprime superbement dans *Le Normal et le Pathologique* (1966, p. 119) : « Ce qui est normal, pour être normatif dans des conditions données, peut devenir pathologique dans une autre situation, s'il se maintient identique à soi. De cette transformation, **c'est l'individu qui est juge parce que c'est lui qui en pâtit, au moment même où il se sent inférieur aux tâches que la situation nouvelle lui propose** » (souligné par nous).

monde à vivre au quotidien. Il n'est donc pas de construction d'un monde à venir qui ne doive utiliser les ressources conceptuelles de ce qui a été produit à travers cette discipline de pensée, et qui ne doive donc s'astreindre à la mettre en pratique dès lors qu'il faut se les approprier. A l'autre pôle, le rappel à la prise en compte des savoirs « en adhérence » renvoie au fait que l'univers des renormalisations retravaille les savoirs fabriqués dans cet effort de désadhérence, et ne cesse de réalimenter plus ou moins localement la tâche à venir de la connaissance.

L'exterritorialité est en quelque sorte la posture de désadhérence, envisagée sur un plan non plus épistémologique, mais axiologique. En termes juridiques, rappelons que l'exterritorialité soustrait des diplomates, accrédités dans un pays étranger, à la juridiction de l'Etat où ils se trouvent. Ils exercent dans un territoire, mais sans être impliqués par ses normes et donc par les valeurs qui les soutiennent. Il y a bien un équivalent axiologique du pôle de la désadhérence, celui vers lequel renvoie ce qu'il y a en nous d'universalisant dans la prise en nous des valeurs (de « bien commun ») ; mais la posture d'exterritorialité commence dès lors que l'on prétend disposer d'une version stabilisée de celles-ci, d'une capacité à les hiérarchiser, les décliner, ou d'en faire une « science » au même titre que les modélisations conceptuelles produites au pôle de la désadhérence ; dès lors qu'on pense à ce titre pouvoir imposer des évaluations, des directions « bonnes » de développement, ou interpréter le « système de valeurs » des autres, sans se sentir astreint à apprendre, à partir des expériences réelles de vie, comment les activités humaines se débattent avec ces valeurs. L'équivalent du rappel à l'ordre du pôle de l'adhérence serait ici la prise en compte du travail indéfini de ce monde des valeurs à travers l'épreuve des débats de normes de l'activité.

On passera ici sur le jeu très compliqué de cette dualité de l'épistémologique et de l'axiologique : deux dimensions indissociables dans la destinée humaine, et qui pourtant ont des rapports très différents à la systématisme, aux va-et-vient entre adhérence et désadhérence, à la mise en visibilité, aux relations de pouvoir. Leur articulation est incontournable pour construire du vivre ensemble, alors même que ces deux dimensions peuvent se retourner l'une contre l'autre⁵². On se contentera de dire ceci : un développement local conçu dans la seule désadhérence ignore les ressources, les savoirs générés à travers les renormalisations des personnes ou des peuples en jeu (les ressources du pôle 2, celui des savoirs investis, du dispositif dynamique à trois pôles⁵³). Mais cette attitude épistémologique nous paraît presque toujours liée à cette posture axiologique qu'on vient de qualifier d'exterritorialité⁵⁴ : prescrire le développement d'entités humaines à partir d'options normatives ignorant celles que ces entités ont construites à travers l'accumulation de leurs renormalisations industrielles. Ce que nous enseigne la rencontre de l'activité, c'est qu'aucune posture d'exterritorialité, sans souci de ce que porte en valeurs le « territoire » (incluant le sens propre évoqué par Cunha, § 4 *in fine* de son texte), n'est vraiment efficace ni recevable.

⁵² Pourquoi, dans le texte de Lacomblez, la vigilance (des femmes dans un milieu de travail majoritairement masculin) reste longtemps *silencieuse* ? Pourquoi est-elle si difficile à *dire* ?

⁵³ Pour plus de détail sur ce que nous appelons “dispositif dynamique à trois pôles”, voir [10, p. 260 sq.].

⁵⁴ On vient d'évoquer plus haut le double cheminement possible, des valeurs aux savoirs investis et vice et versa.

Là donc est, croyons-nous, la convergence qui réunit sur des bases d'expérience et de compétences diverses les partenaires de ce dossier. On vient de mentionner la critique de l'exterritorialité de Cunha. C'est vrai du programme de recherche de Fyad, qui en appelle à un apprentissage des dynamiques endogènes du travail informel, en se refusant à une posture de description et d'évaluation pré-formatée du point de vue du travail *stricto sensu*. C'est tout le sens du basculement que défend Echternacht en matière de gestion de la santé, qui ne peut être seulement l'affaire de spécialistes, en extériorité par rapport aux confrontations normatives que font les collectifs humains, et d'où résulte une certaine gestion de leur santé. Lacomblez ne dit pas autre chose quand elle prend ses distances par rapport aux experts qui élaborent les indices de l'INDISA (Indice de Développement et d'Inégalités entre Sexes en Afrique) : œuvre positive pour promouvoir l'égalité des sexes en Afrique, mais qui présuppose un « caractère consensuel des valeurs sous-jacentes », une alternative « prédéfinie » et non « ancrée dans la connaissance des activités humaines » (§ 4, *in fine*). C'est enfin la substance même des travaux de Nouroudine, qu'il reprend dans ce dossier, en insistant encore sur le fait qu'ignorer l'engagement des peuples dans les activités industrielles est sans doute le meilleur moyen de passer à côté du lien entre leur monde de compétences investies et les valeurs de vie susceptible d'animer une nouvelle phase de leur développement : « *Comment faire pour que le développement soit approprié par les peuples et adapté aux réalités locales ? Nous y répondons en proposant que le développement ne peut être approprié par les peuples et adapté aux réalités locales que s'il est conçu et mis en œuvre à partir des activités humaines, en général, et du travail, en particulier* ». L'oubli du travail, ajoute-t-il, « est la

traduction d'une approche du développement qui rate le coche », posture typique, commenterions-nous d'une posture d'exterritorialité⁵⁵.

Restent une ou deux questions extrêmement délicates qu'on se contentera de signaler.

Comment constituer des dispositifs pertinents pour introduire, dans les questions du développement, la nécessaire mise en dialogue du pôle des connaissances produites dans la désadhérence et de celui des savoirs générés dans les débats de normes en adhérence ? Comment mettre en dialogue le pôle de l'universalité des valeurs et celui de leur retravail à travers la recherche toujours resingularisée de ce qui peut valoir ici et maintenant comme santé ? Dans cette visée, Nouroudine parle à juste titre de « Groupes de rencontre de développement » [8], comme la démarche ergologique tente de mettre en pratique dans le monde du travail des « Groupes de rencontres du travail ». On retrouve ici une difficulté déjà évoquée à propos des niveaux d'intervention pertinents : on ne peut privilégier ni programmer *a priori* les points d'ancrage ou de cristallisation collective pertinents pour déplier ces réserves d'alternatives. Echternacht insiste sur la dimension *collective* de toute approche de la santé au travail ; mais demande-t-elle, comment accéder aux « configurations collectives » qui permettent de comprendre cette « *genèse de processus collectifs menant aux affections professionnelles ?* » (§ 2).

⁵⁵ Cette critique de l'exterritorialité est aussi au centre du travail de Manvoutouka [5, p. 6-7].

Elle reprend en effet l'idée que ces configurations collectives ne sont jamais prédéterminées, que comme tout ce qui concerne l'activité humaine, elles doivent être en partie localement découvertes. Son expérience d'intervention en entreprise la conduit en ce sens à utiliser le concept ergologique d'*entités collectives relativement pertinentes (ECRP)*. Mais alors comment identifier des ECRP pertinentes, relativement plus pertinentes que d'autres, susceptibles d'être des matrices pour des Groupes de Rencontre de Développement (villages, communautés, fratries, types d'activité industrielles, groupes projets de développement, groupes collaboratifs autour d'une ONG...)? Question essentielle et délicate à proposer dans la suite des travaux qui voudront bien s'inscrire dans ces perspectives.

Enfin, comme on l'a rappelé plus haut, sous des questions comme celle de « développement durable » se posent aujourd'hui de vrais et critiques problèmes où l'humanité doit se penser comme un tout : réchauffement climatique, épuisement des ressources naturelles (sols) et fossiles, crise alimentaire, déplacement des zones de croissance démographique et industrielle avec d'immenses besoins nouveaux à satisfaire. De ce fait, dans les processus socratiques à double sens propres aux Dispositifs Dynamiques à Trois Pôles (DD3P), dont les Groupes de Rencontre de Développement seraient une mise en œuvre élargie, la vision universaliste et les réserves d'alternatives locales auraient à dialoguer dans des conditions d'urgence et selon des horizons nouveaux.

Les compétences (« à vivre ») portées par les entités humaines diversifiées (diversifiées par l'histoire de leurs renormalisations collectives) sont susceptibles d'indiquer des voies fécondes et originales

pour orienter des développements⁵⁶, de même que des savoirs globaux (scientifiques, techniques, planétaires) et la reconnaissance de l'humanité comme un tout ont à se mettre à l'épreuve et cheminer au cours de ces dialogues. De part et d'autre, la posture d'inconfort intellectuel (dimension essentielle du troisième pôle des dispositifs dynamiques) est la condition pour évacuer tant la posture réifiante et mortifère d'exterritorialité que la défense agressive, voire dans certains cas obscurantiste, des particularismes et communautarismes. Il ne peut être question de penser « le » développement sur la planète si on ne part pas du constat critique d'énormes inégalités entre les groupements humains et, en même temps, d'une extrême diversité des patrimoines humains sans la mise en visibilité et la valorisation desquels toute politique de développement risque d'être un vain mot ou une simple reconduction des rapports de force existants. Simultanément, doit progresser dans la conscience des groupes humains l'idée que l'humanité est une. « Concevoir le développement » ne peut jamais anticiper « travailler le développement ». Vrai défi, s'il en est, mais peut-on faire autrement ?

⁵⁶ Par exemple des formes d'irrigation économes en eau, de protection des ressources forestières, ou de solidarité familiale ou communautaire. C'est là où l'expérience d'institutions travaillant depuis longtemps « sur le terrain » est précieuse et indispensable.

Références bibliographiques

- [1] CONTE, B., 2005, « Le concept de développement », <http://conte.u-bordeaux4.fr>
- [2] DOUMBIA, F., 2007, *Travail et Identité en Afrique Noire*, Thèse de Philosophie, Université de Provence
- [3] LATOUCHE, S., 2001, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris : Presses de l'Institut des Sciences Politiques
- [4] LEGOUTE, J.R., 2001, « Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque ». *Cahier de recherche, du Groupe de recherche sur l'intégration continentale*, Université du Québec, Volume 1, n° 1
- [5] MANVOUTOUKA, T., 2008, *Une introduction critique au concept de développement*, Mémoire Master 2 en LEA, Université de Provence
- [6] NOUROUDINE, A., 2001, *Techniques et Cultures, comment s'approprié-t-on des technologies transférées ?* Toulouse : Octarès
- [7] NOUROUDINE, A., 2003, « Travail et Mobilisation de la main d'œuvre, éléments d'analyse épistémologique », in MICHEL S., OUDIN X. *La mobilisation de la main d'œuvre*, Paris : L'Harmattan
- [8] NOUROUDINE, A., 2006, « La recherche universitaire aux Comores, entre enjeux théoriques et enjeux pratiques », Colloque UNESCO *Les Universités en tant que centres de recherche et de création des connaissances : une institution menacée ?*, 29 novembre 2006, Paris

- [9] ROSTOW, W.W., 1960, *Les étapes de le croissance économique*. Paris : Le Seuil
- [10] SCHWARTZ, Y. ET DURRIVE, L., (dir.), 2003, *Travail et Ergologie, Entretiens sur l'activité humaine*, Toulouse : Octarès
- [11] SCHWARTZ, Y., 2007, « Un bref aperçu de l'histoire culturelle du concept d'activité », Revue électronique *activités*, volume 4 n° 2, pp. 122-133
- [12] SCHWARTZ, Y., (à paraître), « Les deux paradoxes d'Alain Wisner », in DE GESLIN, P. (dir.), *Réflexions sur l'Anthropotechnologie*, Editions de l'Institut National de la Recherche Agronomique
- [13] SCHWARTZ, Y., (à paraître), « Produire des savoirs entre adhérence et desadhérence », in CERF M. ET BEGUIN P., (dir.), *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*, Toulouse : Octarès
- [14] SCHWARTZ, Y. ET DURRIVE, L., (dir.), (à paraître), *L'activité en dialogues*, Toulouse : Octarès
- [15] SIBELET, N., 1995, *L'innovation en milieu paysan, ou la capacité des acteurs locaux à innover en présence d'intervenants extérieurs*, Thèse, Institut National Agronomique, Paris : Grignon
- [16] TREILLET, S., 2002, *L'Economie du Développement*, Paris : Nathan
- [17] WISNER, A., 1997, *Anthropotechnologie, vers un monde industriel polycentrique*, Toulouse : Octarès
- [18] YUNUS, M., 2008, *Vers un nouveau capitalisme*, Paris : JC Lattès
- [19] YUNUS, M. ET JOLIS A., 1997, *Vers un monde sans pauvreté*, Paris : JC Lattès

LE TRAVAIL : COMPOSANTE OUBLIEE DANS LE DOCUMENT DE STRATEGIE DE CROISSANCE ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE AUX COMORES

Abdallah Nourouline

Une double dégradation justifie pleinement de réfléchir sur les conditions nécessaires pour provoquer une dynamique de développement tout en réunissant les moyens de son appropriation. D'abord, la précarité des conditions de vie d'une partie importante des populations qui vit dans les pays du tiers monde. Le rapport mondial sur le développement humain pour l'année 2006 [6] indique qu'il existe un écart considérable entre le pays le mieux classé sur le plan de l'IDH ou Indicateur du Développement Humain (Norvège avec un IDH de 0,965) et le pays le moins bien classé (Niger avec un IDH de 0,311). Sur 177 pays classé selon l'IDH, 63 ont un IDH élevé, 83 ont un IDH moyen et 31 ont un IDH faible. Tous les pays à IDH faible (à part le Yémen et Haïti) sont situés en Afrique. Les Comores, quant à elles, classées en 132^{ème} position, sont classées parmi les pays à IDH moyen avec un IDH de 0,556. Ensuite, la détérioration considérable de la situation écologique de la planète (pollution, déforestation, réchauffement climatique, érosion des sols, etc.) du fait de l'intervention aveugle et irresponsable de l'homme sur la nature. Dans un tel contexte, il serait opportun de réfléchir sur les

conditions, les moyens et la gestion de la réalisation des activités humaines puisque, d'une part, le travail que réalise l'homme ne parvient pas encore à produire des biens et des services de manière satisfaisante pour l'ensemble des populations de la planète, et d'autre part, les impacts de l'intervention de l'homme sur l'environnement s'ils ne sont pas toujours négatifs, quand ils le sont, c'est souvent d'une façon catastrophique (cf. la détérioration de la couche d'ozone, le processus rapide de déforestation, etc.). L'intime conviction qui anime cette réflexion consiste à considérer qu'une approche dialectique entre le « local » et le « global » ou entre le « singulier » et l'« universel » est nécessaire pour affronter et résoudre les problèmes relatifs à la précarité des conditions de vie des peuples, d'une part, et la détérioration écologique de la planète, d'autre part. Dans cet ordre d'idée, deux problèmes, deux éléments de réponse et une difficulté doivent être posés en guise de préalable à la réflexion qui sera développée dans les lignes qui suivent. Le premier problème est celui de savoir : que faire pour que le développement soit pérenne ? Ce à quoi nous suggérons que le développement ne peut être pérenne que s'il est approprié par les peuples et adapté aux réalités locales. Cette hypothèse conduit de fait au deuxième problème ainsi formulé : comment faire pour que le développement soit approprié par les peuples et adapté aux réalités locales ? Nous y répondons en proposant que le développement ne peut être approprié par les peuples et adapté aux réalités locales que s'il est conçu et mis en œuvre à partir des activités humaines, en général, et du travail, en particulier. Ces préalables vont fonctionner comme des postulats dans le raisonnement que nous allons construire autour d'une difficulté qui occupera l'essentiel de notre propos : s'il est nécessaire de passer par le travail pour concevoir et réaliser une stratégie de développement approprié alors, comment traiter le problème de l'absence du travail dans les approches classiques du développement ?

1. Le travail est une composante oubliée dans le développement

Dans la recherche des conditions de possibilité d'une articulation entre le travail et le développement, on se heurte à des confusions, des ambiguïtés... qui sont autant d'obstacles qu'il faut lever avant de pouvoir formuler le problème du développement selon des termes plus positifs. La première des difficultés à affronter est sans aucun doute la normalisation de l'oubli du travail dont le corollaire, ainsi que nous allons tenter de le démontrer, est la neutralisation des vertus transformatrices de ce que devrait être le développement.

1-1. L'oubli du travail dans le développement est normalisé

La difficulté majeure que pose l'absence du travail dans les approches classiques du développement, c'est que l'oubli initial du travail finit par si bien s'installer dans les esprits qu'on ne prête plus attention à ce qui est pourtant une anomalie qui pèse lourd dans l'échec des programmes de développement. Le premier oubli (on oublie d'intégrer le travail comme un paramètre important du développement) se double d'un autre oubli (on oublie que le travail a été oublié dans l'approche du développement). C'est ainsi que l'absence du travail dans la réflexion sur le développement est devenu une pratique « naturelle » que peu de personnes songent à remettre en cause. Des hommes et des femmes de bonne foi, que le modèle de développement classique ne satisfait pas, remettent en cause le peu de cas accordé au « genre », aux « droits de l'homme » ou à « l'environnement ». C'est ainsi

qu'aux Comores, la question de la révision du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) est étudié dans le cadre d'ateliers spécialement organisés pour examiner les conditions et les modalités d'intégration des préoccupations relatives au « genre » et aux « droits de l'homme ». Il n'est pas question ici de contester la pertinence de telles révisions puisqu'il est vrai que celles-ci sont de nature à améliorer sensiblement le document initial. Il s'agit simplement d'une part, de faire le constat significatif de la volonté de poursuivre le travail d'amélioration du DSCR, et d'autre part, de relever que le « travail » est absent de ce document, alors que celui-ci pourrait aussi être considérablement amélioré en mettant le travail à la place qui convient dans une stratégie de développement digne de ce nom.

La question que l'on est en droit de se poser immédiatement est celle de savoir comment on a pu oublier le travail. On peut tenter de répondre à cette question à partir de deux points de vue distincts qui partent d'une notion commune, mais perçue différemment : l'emploi. D'abord, le point de vue de celui qui commence par faire le constat de l'absence du travail, mais qui finit par l'oublier en rencontrant l'« emploi » dans le DSCR. Celui-là croit naïvement que si on parle d'emploi, alors nécessairement on sera amené à poser la question du travail. Ensuite, le point de vue de celui qui se rend bien compte que le travail est effectivement absent, mais qui considère que seule la question de l'emploi mérite d'être posée dans le DSCR. Pour le premier point de vue (en tendance, celui des non-experts), on peut considérer qu'il y a méprise en pensant que l'emploi conduit de façon mécanique au travail. Car on peut créer des emplois en investissant dans des secteurs économiquement porteurs sans pour autant se préoccuper de la situation et des conditions de travail. En outre, la liaison supposée,

somme toute logique, entre l'emploi et le travail est en permanence prise dans des rapports de pouvoir et des conflits d'intérêts qui font des conditions de travail non pas un effet mécanique de l'emploi, mais un objet de conquête sociale qui passe par une perception claire de la distinction qui existe entre le travail et l'emploi. Pour le deuxième point de vue, l'appréciation que l'on peut en faire dépend de l'objectif visé dans le développement. En effet, seul l'emploi compte si l'objectif est d'abord d'améliorer la productivité pour favoriser la « croissance économique » ou de réduire le taux de chômage quelles que soient les conditions du travail réel. Mais si, comme on est en droit de l'envisager dans une dynamique de développement, l'objectif est d'abord d'améliorer les conditions de vie de la population, alors le travail doit être plus qu'un accessoire ou une simple scorie de l'emploi. Le travail doit être au centre de l'approche du développement. Autrement dit, la relation entre l'emploi et le travail existe, mais la nature, les conditions et les modalités de cette relation ne peut être que le produit d'une construction sociale souvent conflictuelle où rien n'est joué à l'avance car des intérêts y sont en jeu.

1.2. En oubliant le travail, on perd de vue le développement

Si l'amélioration des conditions de travail est un aspect important de l'amélioration des conditions de vie comme on peut raisonnablement le penser, alors l'analyse des implications ou du sens de l'oubli du travail dans les stratégies de développement classiques doit être poussée encore plus loin. En effet, peut-on parler de développement sans une attention portée au travail ? Dans certaines cultures, le travail occupe une place centrale dans la construction du lien social tandis que dans d'autres, le travail

joue un rôle important pour la production orientée principalement vers la satisfaction des besoins de vie sans pour autant avoir une fonction déterminante sur le plan symbolique et dans la construction du lien social. La société comorienne se situe en tendance dans cette seconde catégorie. Mais dans tous les cas, il est difficilement concevable d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de développement avec succès sans partir du travail et sans s'appuyer sur le travail. Car la vocation première du travail est de produire pour satisfaire des besoins de vie, et la visée primordiale du développement est d'améliorer les conditions de vie. Le développement dans les situations de travail passe par l'amélioration des conditions de travail, et le développement dans la vie humaine multidimensionnelle passe par l'amélioration des conditions de vie, non pas d'un groupe social donné, mais de l'ensemble du collectif de vie. En cela nous rejoignons le point de vue de Henri Bartoli lorsqu'il définit son « nouveau paradigme » du développement à savoir : « *la recherche pleine de la couverture des besoins du statut humain de la vie tels qu'ils s'expriment et croissent dans les communautés historiques au gré de l'évolution des civilisations et des cultures, pour tous et, prioritairement, pour les plus pauvres, aux moindres coûts humains, écologiques, et instrumentaux, en englobant dans cette dernière catégorie les coûts matériels et les coûts financiers* » [1, p. 17].

Cette approche du développement repensé prend en compte la complexité de la vie humaine en posant l'exigence de lier le développement avec les besoins, en posant comme principe son caractère universel (il est « pour tous »), pluriel (les besoins sont contextualisés dans des « communautés historiques ») et multidimensionnel (il est construit autour d'un « statut humain de la vie » qui est formé de plusieurs dimensions). L'articulation entre le travail et le développement suggérée dans cette

réflexion est alors un effort pour s'appuyer sur l'amélioration des conditions de travail (ce qui sera de nature à améliorer la production destinée à la satisfaction des besoins de vie) en vue d'améliorer les conditions de vie (ce qui suppose de trouver une adéquation entre la production des biens et des services, d'une part, et les besoins de la vie, d'autre part). Dans une telle optique l'oubli du travail semble être l'expression de l'oubli du développement considéré comme un processus d'amélioration des conditions de vie de la population. On pourrait relativiser ce propos en disant que l'oubli du travail est la traduction d'une approche du développement qui rate le coche. Alors, la bonne foi des initiateurs de ce type de démarche ne serait pas radicalement remise en cause, mais le fond du problème resterait inchangé. Dans ces différents cas de figure, le « développement » demeure, malgré tout, un vain mot qui peine à faire son entrée dans la vie pour la transformer et la rendre meilleure. Comment le développement en vient-il à perdre sa dynamique transformatrice pour n'être qu'un mot, un slogan, une théorie... que l'on décline en « développement humain », « développement durable », « écodéveloppement », « codéveloppement » au gré de la mode et de la volonté des institutions en charge du développement sans réussir à changer de façon significative la situation du « sous-développement », c'est-à-dire incapable à créer une situation qui permettrait de produire des biens et des services pour satisfaire les besoins de vie ? Doit-on penser que le désir de satisfaire des « besoins » rhétoriques et théoriques a pris le dessus sur la volonté de comprendre la vie pour la transformer ? Quoi qu'il en soit, un fait est indéniable : parallèlement au processus de désarticulation du travail et du développement, la production de nouveaux discours sur la pauvreté et la misère, en même temps qu'elle provoque une prise de conscience internationale sur la précarité de la vie d'une part importante de l'humanité, fait oublier la « compétence à vivre » investie dans la vie et parfois dans la survie. Or,

cette approche du développement par la déficience, en l'occurrence la pauvreté et la misère du peuple, induit une perception de l'autre faite d'une compassion idéellement louable, mais pratiquement stérile. Celle-ci oriente le regard sur la misère de l'autre en même temps qu'elle jette un voile sur sa grandeur, sa « compétence à vivre » dont la fécondité potentielle n'a d'égale que sa complexité. Cette « compétence à vivre » ne peut être comprise sans porter une attention aux efforts et aux ressources déployées dans l'activité humaine en vue, justement, de maintenir la vie tout en l'améliorant. Selon Yves Schwartz, « *par la médiation du 'corps-soi', du langage, des valeurs, entre l'usage de soi industriels et les autres moments de la vie biologique, psychique, politique, culturelle, de multiples circulations en tous sens cristallisent un noyau commun et flou de 'compétence à vivre' et des polarités spécifiques selon les caractéristiques concrètes où les individus ont à le mettre en œuvre* » [7, p. 483]. Grâce à cette « compétence à vivre », que chacun porte en soi, la pauvreté et la misère ne viennent pas fatalement à bout de la vie. Pour vivre, voire survivre, malgré la pauvreté et la misère, les hommes et les collectifs de vie créent et perfectionnent sans cesse leur « compétence à vivre » en apprenant à négocier avec les contraintes du milieu aussi bien physique que social et à surmonter les épreuves de la vie par leur expérience et leur conscience, c'est-à-dire par leur rapport à soi, aux autres et au monde.

Les « compétences à vivre » se déclinent en « compétences au travail » par l'action nécessaire de l'homme sur son milieu de vie. Il fait ainsi usage de créativité dans l'activité transformatrice de la nature, processus dont Maurice Godelier disait qu'il était à l'origine de la culture et de l'histoire. « *L'homme a une histoire parce qu'il transforme la nature. Et c'est même la nature propre de*

l'homme que d'avoir cette capacité. L'idée est que de toutes les forces qui mettent l'homme en mouvement et lui font inventer de nouvelles formes de société, la plus profonde est sa capacité de transformer ses relations avec la nature en transformant la nature elle-même. Et c'est cette capacité qui lui donne les moyens matériels de stabiliser ce mouvement, de le fixer pour une époque plus ou moins longue dans une nouvelle forme de société, de développer et d'étendre bien au delà de leurs lieux de naissance certaines des formes nouvelles de vie sociale qu'il a inventées » [2, p. 10]. Si l'homme a un talent créatif qui lui permet de se construire individuellement et collectivement en agissant sur le milieu physique et sur le milieu social, il est épistémologiquement erroné et éthiquement injuste de ne pas tenter de comprendre les ressources de ce talent et de tenter le mettre au service de l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'étude de la « compétence à vivre » peut être féconde pour comprendre et améliorer les « conditions de vie ». Une analyse des compétences dans les situations de travail, non pas fractionnée et isolée de la « compétence à vivre », mais approchée en étroite relation avec elle, est de nature à favoriser une meilleure connaissance et une transformation plus efficace des « conditions de travail ». Ainsi, comprendre adéquatement et transformer efficacement ce qui relève de l'activité humaine devrait passer par une approche qui l'inscrit dans une situation faite de plusieurs niveaux intégrant des contextes restreints, médians et larges [5, 2003] qui permettrait d'éviter de mutiler et de dénaturer à la fois l'homme et les activités qui l'inscrivent dans un processus de formation personnelle et de socialisation sans cesse renormalisé et reconfiguré quoi que souvent de manière imperceptible.

2. Des Programmes d'Ajustement Structurel aux Stratégies de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

Pour examiner le problème de l'absence du travail dans les approches classiques du développement, nous proposons d'examiner les approches du développement dans les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) et dans les Stratégies de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRP) en observant le cas des Comores. Ce pays est un archipel de quatre îles : Ngazidja (Grande-Comore), Ndzuwani (Anjouan), Mwali (Mohéli) et Maoré (Mayotte) situé dans l'Océan Indien, à l'entrée septentrionale du Canal de Mozambique, entre le Nord-Ouest de Madagascar et la côte Sud-Est du continent africain. 72% de la population comorienne vit en zone rurale.

Le Rapport National 2005 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) [8] décrit la situation de l'économie comorienne à travers les cinq premières caractéristiques suivantes complétées ici par deux autres sans lesquelles la situation de l'économie comorienne ne sera rendue que partiellement.

- De faibles performances économiques : le PNB/hab. est estimé à 450 dollars en 2004 dans une situation de croissance moyenne qui s'élève à 2,2% entre 1999 et 2004. Le taux d'inflation moyen est de 3,7% entre 1999 et 2004.
- Une situation économique relativement duale : d'une part, un secteur agricole principalement de subsistance qui représente environ 40 à 44% du PIB en moyenne, mais qui occupe toutefois près de

deux tiers des emplois, et d'autre part, un secteur tertiaire qui représente environ 46 à 52% du PIB en moyenne, mais qui est dominé par le commerce d'importation. On observe, cependant, un secteur secondaire relativement marginal qui représente environ 8 à 12% du PIB en moyenne.

- Un important déficit de la balance commerciale : les exportations concernent trois produits de la culture agricole de rentes : la vanille, les clous de girofle et l'ylang-ylang. En 2004, les exportations ont fortement baissées (-42%) à cause de la baisse du cours de la vanille. Cela a eu un impact négatif sur les recettes budgétaires. Dans le même temps, les importations, quant à elles, continuent d'augmenter, ce qui aggrave la situation d'une balance commerciale déficitaire.

- Une dette extérieure et intérieure importante : la dette extérieure des Comores est passée de 185 millions de dollars en 1990 à 264 millions de dollars en 2004. Celle-ci représente 71% du PIB et 520% des exportations des biens et services. La dette intérieure, quant à elle, était estimée en 2004 à plus de 8 milliards de francs comoriens.

- Une forte dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur : l'économie des Comores dépend fortement, d'une part, de l'aide publique au développement qui est passée de 64 millions de dollars en 1990 à 16 millions de dollars en 2000, d'autre part, des transferts de fonds privés en provenance de la diaspora comorienne qui sont estimés à environ 20 milliards de francs comoriens par an.

- Un secteur économique dit informel en pleine expansion : les activités économiques qui composent le secteur dit informel sont notamment le petit commerce ambulancier, la maçonnerie, la menuiserie, la soudure, la mécanique, la couture, etc. Ce secteur économique est qualifié d'« informel » parce que les activités qui y sont développées ne sont pas officiellement déclarées. Il faut cependant relever que, par ailleurs, ces activités ne sont pas si « in-formelles » qu'on pourrait le croire de prime abord, car elles

ne sont dépourvues ni de règles, ni d'organisation, ni de savoirs, ni de valeurs, etc. Le secteur économique « informel » est donc un secteur où sont réalisées des activités régies selon des règles, des codes, des savoirs, des valeurs différentes de celles qui structurent l'économie dite formelle. Cette observation étant faite, la question de fond qui devrait retenir l'attention est celle de savoir quelle orientation et quel type de structure économique est de nature à favoriser le développement, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie de la population.

- Une économie non-marchande traditionnellement centrale : outre les activités du secteur dit informel, on trouve aux Comores des activités économiques soumises non pas à une logique marchande, mais à des exigences sociales et symboliques. Une telle économie non-marchande existe notamment à travers des échanges de biens et de services effectués dans des activités qui participent à la production de rapports sociaux hiérarchisés et codifiés dans le domaine matrimonial (formation des alliances, organisation des rapports de parenté...), dans la structuration des classes d'âges⁵⁷ (formation des classes d'âge, mode de passage dans les classes d'âge, répartition des activités entre les classes d'âge...), dans la mobilisation de la main d'œuvre⁵⁸ (offre d'une main-d'œuvre collective, codification socio-professionnelle des activités économiques...), etc. Il s'agit d'une économie dont les fondements sont enracinés dans les valeurs et l'organisation sociale traditionnelle comorienne. Sa survivance est

⁵⁷ Cf. à ce propos, la description et l'analyse faite par Sultan Chouzour dans son ouvrage *Le pouvoir de l'Honneur. Tradition et contestation en Grande-Comore*, L'Harmattan, Paris, 1994.

⁵⁸ Cf. concernant la mobilisation de la main-d'œuvre dans la société traditionnelle comorienne, notre article dont les références sont présentées dans la bibliographie [5].

l'indice non pas d'un archaïsme, mais dans le fait qu'elle est perçue comme une réponse à un besoin social, symbolique et identitaire.

L'économie dite informelle et l'économie non-marchande représentent une part non négligeable (et pourtant souvent négligée ou mal étudiée) de l'économie comorienne. En ignorant ou en déformant la nature, l'organisation et le fonctionnement de cette économie, les stratégies de développement qui sont élaborées aux Comores (ou pour les Comores) passent à côté de caractéristiques importantes de la société comorienne et sont, de ce fait, au moins partiellement inadéquates et inadaptées par rapport aux réalités du pays. Les Programmes d'Ajustement Structurel et les Stratégies de Croissance et de Réduction de la Pauvreté largement soutenu par des organisations de la communauté internationale telles que le FMI, la Banque Mondiale, l'Union Européenne... sont à des degrés variables confrontés à ce problème.

2-1. Les Programmes d'Ajustement Structurel ont oublié le développement

Dans le PAS, les objectifs d'amélioration des « conditions de travail » et d'amélioration des « conditions de vie » étaient non pas absents mais dans une certaine mesure niés. Une des mesures phares du PAS consiste à opérer une réduction drastique des dépenses publiques afin d'atteindre l'équilibre budgétaire. Sa mise en application se traduit notamment par le gèle des salaires et la réduction des effectifs de la fonction publique. Celle-ci passe, bien sûr, par des licenciements et des incitations aux départs volontaires sans que soient mis en place des dispositifs réellement

opérationnels d'accompagnement et de réinsertion socioprofessionnelle des personnes concernées. La conséquence d'une telle mesure a été de favoriser le processus de paupérisation de la population. Beaucoup de personnes se sont ainsi trouvées sans emploi donc sans source de revenu régulier. L'autre mesure importante du PAS interdisait à l'Etat de subventionner les produits et services de première nécessité tels que le riz, le sucre, le pétrole lampant, etc. La conséquence, ce sont des produits d'usage courant qui deviennent de plus en plus chers pendant que le pouvoir d'achat diminue et que le chômage augmente. La marche forcée vers la paupérisation est ainsi engagée et intensifiée. L'effet secondaire (et non moins important) de telles mesures, qui va finir par se révéler être un véritable désastre, est l'affaiblissement considérable du rôle de l'Etat au point que son autorité est de plus en plus remise en cause. Dans la situation comorienne, le point culminant de la fragilisation de l'Etat, provoquée sinon aggravée par le PAS, est l'émergence du séparatisme insulaire qui menace l'unité nationale suivie de l'adoption d'une constitution qui porte en elle les germes de la division et de la paupérisation continue. On est maintenant en mesure de constater que le PAS, au lieu d'être un programme de développement, a été un programme de sous-développement. Les conditions de travail et les conditions de vie n'ont, en aucun moment, fait l'objet d'initiatives visant leur amélioration. Si les effectifs de la fonction publique sont pléthoriques, il ne faut certes pas les garder en l'état, mais quand on est dans une approche de développement (c'est-à-dire d'amélioration des conditions de vie), on ne licencie pas et on ne pousse pas à la sortie, de façon massive, des travailleurs sans s'assurer qu'ils vont pouvoir retravailler ailleurs. Le PAS a été un programme régi par une logique purement économique et plus précisément financière. L'objectif principal était d'ajuster la structure budgétaire de l'Etat. La désintégration sociale était le prix à payer pour atteindre cet objectif. Millet et Toussaint

observent que les « (...) *plan d'ajustement structurel du FMI et de la Banque Mondiale, imposés à de nombreux pays endettés [...] privilégient l'aspect statistique sur l'aspect humains, ils ont eu, et ont encore, des conséquences terribles pour les populations et les économies du Sud [...]. Les peuples souffrent le martyre depuis 20 ans, la pauvreté se généralise à grande vitesse et les critères macro-économiques privilégiés par le FMI et la Banque mondiale ne permettent en rien d'améliorer le bien-être des populations les plus pauvres* » [3, p. 92]. L'échec du PAS aux Comores n'est donc pas un fait marginal. Dans beaucoup de pays le PAS a provoqué des émeutes : Zambie en 1986 ; Venezuela en 1989 ; Pérou en 1991 ; Jordanie en 1989 ; Yémen en 1998 ; Côte d'Ivoire en 1999 ; Zimbabwe en 2000 ; Argentine, Paraguay et Uruguay en 2001 et 2002 [*ibid.*, pp. 94-95).

2-2. Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté oublie le travail

L'examen critique du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) aux Comores est nécessaire, mais cet exercice n'est pas aisé car ses faiblesses (dont quelques unes ont été relevées plus haut) sont aussi sa force quand elles sont considérées dans une autre perspective. En effet, quand on inscrit le DSCR dans une brève histoire des approches du développement, on est amené à reconnaître que la démarche qui la caractérise n'est pas la pire que les pays du tiers monde aient connue en ce qui concerne les « conditions de travail » et les « conditions de vie ».

Au regard de ce qu'a été le PAS, il va sans dire que le DSCR est un plan qui présente des éléments positifs, mais qui reste encore largement perfectible. L'absence du travail est un des points lacunaires de cette stratégie de développement. Il est d'autant plus important de porter l'attention sur les

insuffisances du DSCRП qu'il est le plan d'action construit sur la base des grandes orientations politiques de développement exposées dans la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRП). Le DSCRП est donc aujourd'hui le cadre de référence pour le développement aux Comores : « *La SCRП constitue aujourd'hui le document de référence de l'Union des Comores en matière de développement socio-économique* » [4, p. 1]. Le plan d'action 2006/2009 élaboré sur la base de la SCRП est composé de sept axes stratégiques. Chaque axe est lui-même constitué de plusieurs programmes prioritaires de développement. Dans l'ensemble le plan d'action contient trente cinq programmes prioritaires de développement. Lesquels sont déclinés en « *interventions concrètes à mettre en œuvre pour créer les conditions d'une relance de la croissance et une réduction durable de la pauvreté* » [4, p. 10] qui sont au nombre de trois cent six.

2-2-1. Le travail est absent des programmes définis dans les axes stratégiques de développement

Les axes stratégiques et les programmes prioritaires de développement du DSCRП des Comores se présentent comme suit :

Le premier axe stratégique pose l'exigence de créer des conditions d'un développement économique durable. Cet axe concerne la réforme des finances publiques, le développement et la réhabilitation des infrastructures économiques et de communication et la relance du secteur de l'énergie. Cet axe est composé de trois programmes prioritaires de développement : 1) Améliorer le fonctionnement de

l'État et des finances publiques ; 2) Assurer un approvisionnement régulier en énergie à faible coût ; 3) Développer et réhabiliter les infrastructures économiques et les services de communication de base.

Le deuxième axe stratégique vise à relancer le secteur privé en mettant l'accent sur les secteurs porteurs. Cet axe concerne notamment la promotion des secteurs suivants : agriculture, pêche, élevage, tourisme, et les autres secteurs privés, incluant le secteur financier. Cet axe est élaboré autour de neuf programmes prioritaires de développement : 1) Appuyer la restructuration et la consolidation du patrimoine foncier ; 2) Appuyer la création d'un environnement favorable au développement du secteur agricole ; 3) Relancer la production agricole et agroalimentaire ; 4) Créer un environnement favorable au développement harmonieux du secteur ; 5) Développer la pêche ; 6) Améliorer le système de conservation, de transformation et de commercialisation des produits halieutiques ; 7) Protéger le cheptel animal de production contre les maladies infectieuses exotiques et intensifier des filières de productions animales ; 8) Appuyer le développement touristique ; 9) Promouvoir le secteur privé.

Le troisième axe stratégique consiste à renforcer la gouvernance et la justice. Cet axe vise à consolider les institutions nationales, à améliorer la gouvernance et l'efficacité des institutions constitutionnelles et à garantir un accès et une justice équitable à tous les citoyens. Il est formé de quatre programmes prioritaires de développement : 1) Renforcer la réconciliation nationale et mettre en œuvre les institutions constitutionnelles ; 2) Promouvoir la lutte contre la corruption et améliorer la transparence dans la gestion des affaires publiques ; 3) Rendre effective et efficace la décentralisation ; 4) Renforcer les capacités et la crédibilité de la justice.

Le quatrième axe stratégique vise à améliorer l'état sanitaire de la population. Le gouvernement concentrera ses efforts sur la lutte contre les maladies prioritaires, l'amélioration de la santé maternelle, la prévention en matière d'IST et VIH/SIDA, et l'amélioration de la gestion du système de santé. Cet axe est composé de quatre programmes prioritaire de développement : 1) Lutter contre les maladies prioritaires ; 2) Assurer un développement intégré de la santé reproductive/planification familiale (SR/PF) dans les formations sanitaires périphériques ; 3) Lutter contre le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles ; 4) Renforcer l'efficacité et l'efficience du système de santé.

Le cinquième axe stratégique à pour objet de promouvoir l'éducation et la formation professionnelle en vue d'améliorer le capital humain. Il vise à consolider le développement du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle de manière à produire une société éduquée, capable de saisir les opportunités économiques et socialement responsable. Il est élaboré autour de six programmes prioritaires de développement : 1) Améliorer l'accès des enfants de 3 à 5 ans à l'éducation adaptée ; 2) Améliorer la qualité de l'éducation élémentaire et le développement de l'enseignement secondaire ; 3) Promouvoir et diversifier l'enseignement technique et la formation professionnelle ; 4) Renforcer l'enseignement supérieur et la recherche ; 5) Favoriser l'alphabétisation et la promotion des jeunes et des adultes ; 6) Renforcer les capacités institutionnelles de gestion et de planification de l'éducation.

Le sixième axe stratégique à pour but de promouvoir un environnement sain et de garantir la durabilité du développement. Cet axe revêt un intérêt particulier car les questions environnementales affectent

toutes les activités économiques aux Comores et ont une incidence directe sur la qualité de vie et les conditions sanitaires de la population. Cet axe est constitué de six programmes prioritaires de développement : 1) Assurer la conservation des ressources naturelles et le développement des activités stimulées par la richesse de la faune et de la flore des Comores ; 2) Maintenir un sol fertile, restaurer les sols dégradés et gérer durablement les ressources forestières ; 3) Mettre en place un mécanisme de financement durable pour l'environnement ; 4) Mettre en application une politique de gestion intégrée des zones côtières ; 5) Assainir les zones urbaines ; 6) Accroître le taux de couverture en eau, et assurer la préservation et la gestion durable de la ressource.

Le septième axe stratégique concerne la sécurité et la lutte contre le terrorisme. Il vise à assurer la sécurité des biens et des personnes et à lutter contre le terrorisme. Il est composé de trois programmes prioritaires de développement : 1) Lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale ; 2) Renforcer la sécurité des biens et des personnes ; 3) Améliorer la sécurité civile.

Qu'en est-il du travail dans le DSCR ? On peut se rendre compte que dans ces axes stratégiques et dans ces programmes prioritaires de développement, le travail est effectivement une composante oubliée. Les questions du travail, en général, et celles de l'amélioration des conditions de travail, en particulier, sont complètement ignorées.

2-2-2. Le travail est absent des « interventions » envisagées au sein des programmes prioritaires de développement

Trois types de difficultés sont à relever concernant l'absence du travail dans le DSCRP :

Première difficulté : dans le DSCRP, il est beaucoup question d'emploi, or celui-ci peut masquer, non pas le travail, mais l'absence du travail. C'est le cas, par exemple, dans l'une des « interventions » prévue dans l'axe 5, programme 3 : « Création d'un observatoire de l'emploi et classification nationale des professions ». Un « Observatoire de l'Emploi » n'observe pas automatiquement aussi le travail. Si le travail avait été réellement une préoccupation dans le DSCRP, il aurait pu éventuellement s'agir d'un « Observatoire du Travail et de l'Emploi ».

Deuxième difficulté : dans plusieurs programmes, on peut imaginer l'ombre portée du travail sans que rien dans l'orientation politique et méthodologique ne donne matière à penser que le travail ou l'activité va réellement émerger et être au cœur de la démarche de mise en œuvre des « interventions » énumérées dans les programmes. C'est le cas du sixième axe dans lequel on trouve défini un certain nombre d'« interventions » à effectuer dont plusieurs contiennent potentiellement le travail. Quelques exemples d'« interventions » de cet axe permettent de se rendre compte de cette difficulté :

- « Mise en œuvre de techniques alternatives ». Parmi les difficultés spécifiques à cette « intervention », on peut relever la question du choix des « techniques alternatives ». Le travail réel (l'activité) sera-t-il pris en compte dans le choix des « techniques alternatives » ? La démarche de « mise en œuvre des techniques alternatives » permettra-t-elle de prendre en compte les paramètres spécifiques de la situation de travail ?

- « Intégration de la foresterie et de l'embocagement aux activités culturelles ». L'« intégration » de « l'embocagement » dans le travail agricole est loin d'être une question simple. Cette « intervention » pose le problème complexe de l'« innovation » et de l'appropriation d'une nouvelle « technique » de travail. Les expériences réalisées aux Comores concernant l'embocagement ont connu des sorts divers. Si les paysans de la région de Nyumakele à Ndzuwani (Anjouan) se sont bien approprié cette technique, il n'en est pas de même dans les autres régions où l'introduction de l'embocagement a été tentée. Cela indique qu'il n'y a pas d'incidence mécanique entre l'« introduction » d'une technique et l'« intégration » (l'appropriation) de celle-ci. Le sort réservé au travail réel (l'activité) dans le processus d'introduction de la nouvelle technique est de nature à déterminer le sens de l'issue : appropriation ou rejet. Le même type de problème est susceptible de se poser pour les interventions telles que l'« adoption de pratiques culturelles adaptées aux besoins et conditions écologiques locaux » ou la « restauration et protection des massifs forestiers naturels ».

Troisième difficulté : dans le DSCR, il est souvent question de secteurs d'activités économiques porteurs, mais l'activité de travail et les conditions de travail ne sont jamais abordées. Sur trois cent six interventions prévues dans les trente cinq programmes prioritaires de développement, aucune n'est orientée vers l'amélioration des conditions de travail. On aurait pu s'attendre à ce que le deuxième axe et le sixième axe soient l'occasion de poser l'exigence de tenir compte du travail, en général, et des conditions de travail, en particulier. Or dans ces axes, et tout particulièrement dans le deuxième axe, sont relevés des secteurs économiques potentiellement porteurs à savoir l'agriculture, la pêche,

l'élevage, le tourisme et les autres secteurs privés sans que l'on sache comment la question du travail réel va être posée et abordée.

Le tableau ci-dessous présente les « interventions » des trois premiers programmes prioritaires de développement du deuxième axe : « Relancer le secteur privé en mettant l'accent sur les secteurs porteurs »⁵⁹.

Progr.	Interventions
1	1. Actualisation de l'étude de base sur les droits de propriétés foncières
	2. Adoption d'une législation foncière comportant l'obligation d'enregistrement de toutes les terres agricoles
	3. Opérationnalisation des services centraux et insulaires de cadastre
	4. Identification des sites vulnérables à l'activité agricole et mise en place de comités d'aménagement
	5. Soutien aux activités d'aménagement et de protection des sites vulnérables
2	6. Création d'une chambre d'agriculture pour accompagner la professionnalisation des organisations des producteurs
	7. Renforcer les capacités des organisations professionnelles du secteur

⁵⁹ Toutes les « interventions » prévues dans les programmes prioritaires de développement du deuxième axe sont présentées en annexe de cet article.

	8. Renforcement des capacités des administrations de l'agriculture
	9. Réhabilitation physique des centres d'encadrement agricoles et lancement des activités
	10. Redéfinition de la mission des centres d'encadrement agricoles
3	11. Réhabilitation des infrastructures d'appui à la production vivrière et maraîchère
	12. Promotion et développement de petites unités de transformation et de conservation des produits agricoles et alimentaires
	13. Introduction de nouveaux produits vivriers à haut rendement et adaptés au goût des consommateurs locaux
	14. Appui aux producteurs de vanille pour améliorer la qualité de la production
	15. Réhabilitation des plantations d'ylang-ylang et amélioration des techniques de distillation
	16. Renforcer la mise en marché du girofle
	17. Etude de faisabilité technique et de viabilité financière de nouvelles cultures de rente (poivre vert, combaya, cannelle, gingembre, baie rose, etc.)
	18. Mettre en place des parcelles d'expérimentation des nouvelles cultures potentielles
	19. Appui à l'organisation et à la mise en marché des produits des nouvelles filières de rentes porteuses

L'absence d'un programme ou d'interventions sur la sécurité et la santé au travail notamment des pêcheurs est encore une fois révélatrice de l'oubli du travail dans l'approche du développement dans le

DSCRП. Si le point de vue du travail avait été présent dans ce document, il aurait été difficile de ne pas traiter un problème aussi important sachant que régulièrement des pêcheurs disparaissent en mer en travaillant dans des conditions très difficiles : des eaux très agitées, des moyens de sécurité quasi inexistants, des embarcations qui ne sont pas toujours adaptées à la réalité physique du milieu de travail, etc.

Toutefois, il convient de noter qu'il existe plusieurs « interventions » dans cet axe qui pourraient se prêter à une approche du développement par le travail. C'est, au moins, le cas des « interventions » 6, 7, 12, 14, 15, 18, 20, 23, 25, 27, 33, 34, 37, 48, 49, 50, 55, 59, 60, 61. L'indication de ces quelques exemples a pour but de montrer que le DSCRП contient des programmes et des « interventions » qui pourraient être l'occasion de prendre en considération le travail selon trois modalités : d'abord, en mettant en relief la dimension travail des programmes et des « interventions » ; ensuite, en mettant l'activité humaine au centre de la démarche de mise en œuvre du DSCRП ; et enfin en intégrant un axe portant sur l'amélioration des conditions de travail dans lequel seraient envisagées des « interventions » concrètes autour de la santé et de la sécurité au travail, de la formation continue, de la protection sociale, de la rémunération du travail, de la reconnaissance du travail, de l'innovation technologique, de la législation du travail, etc.

Conclusion : mettre l'activité au cœur du travail et l'homme au centre du développement pour pouvoir les penser et les vivre ensemble

L'originalité de ces thèmes d'intervention ne peut se révéler et en même temps servir des objectifs de développement que si le travail est considéré dans sa complexité. Quand on se réfère à la distinction ergologique entre les « normes antécédentes » et la « renormalisation », on peut raisonnablement considérer que la dimension prescriptive voire normative des « axes stratégiques », des « programmes prioritaires » et des « interventions » devra donner lieu à un processus de renormalisation par les acteurs qui vont prendre en charge la réalisation effective des « interventions » en vue de traduire les orientations et les objectifs de développement en activité de développement de telle sorte que la vie réelle des populations puisse changer dans le sens d'une amélioration. Mais si, sur le versant de la renormalisation, le travail réel ne peut pas être présenté en termes de prescription, autrement dit s'il ne peut être totalement anticipé donc programmé, alors le problème qui est ici posé n'est pas de ne pas trouver le travail réel en tant que tel dans DSRP, mais plutôt de ne pas trouver de grands objectifs relatifs au travail notamment à l'amélioration des conditions de travail. Déterminée en tant que priorité, celle-ci induirait de fait une approche des « interventions » qui ne pourrait pas faire l'impasse sur la prise en compte des contraintes, des possibilités et des ressources des situations réelles de vie, en général, et de celles des situations réelles de travail, en particulier. Une telle reconsidération épistémologique et éthique porte à mettre l'activité au cœur du travail et l'homme au centre du développement de sorte que les populations concernées puissent les penser et les vivre ensemble.

Annexe

Progr.	Interventions
1	1. Actualisation de l'étude de base sur les droits de propriétés foncières
	2. Adoption d'une législation foncière comportant l'obligation d'enregistrement de toutes les terres agricoles
	3. Opérationnalisation des services centraux et insulaires de cadastre
	4. Indentification des sites vulnérables à l'activité agricole et mise en place de comités d'aménagement
	5. Soutien aux activités d'aménagement et de protection des sites vulnérables
2	6. Création d'une chambre d'agriculture pour accompagner la professionnalisation des organisations des producteurs
	7. Renforcer les capacités des organisations professionnelles du secteur
	8. Renforcement des capacités des administrations de l'agriculture
	9. Réhabilitation physique des centres d'encadrement agricoles et lancement des activités
	10. Redéfinition de la mission des centres d'encadrement agricoles
3	11. Réhabilitation des infrastructures d'appui à la production vivrière et maraîchère
	12. Promotion et développement de petites unités de transformation et de conservation des produits agricoles et alimentaires

	13. Introduction de nouveaux produits vivriers à haut rendement et adaptés au goût des consommateurs locaux
	14. Appui aux producteurs de vanille pour améliorer la qualité de la production
	15. Réhabilitation des plantations d'ylang-ylang et amélioration des techniques de distillation
	16. Renforcer la mise en marché du girofle
	17. Etude de faisabilité technique et de viabilité financière de nouvelles cultures de rente (poivre vert, combaya, cannelle, gingembre, baie rose, etc.)
	18. Mettre en place des parcelles d'expérimentation des nouvelles cultures potentielles
	19. Appui à l'organisation et à la mise en marché des produits des nouvelles filières de rentes porteuses
4	20. Renforcer les capacités des organisations professionnelles du secteur
	21. Renforcement des capacités des administrations de pêche
5	22. Rendre disponible les moteurs hors-bords à des prix accessibles
	23. Multiplication des DCP
	24. Renforcer les capacités pour la renégociation/négociation d'accords de pêche pour permettre de plus grandes retombées aux Comores
	25. Appui à la création d'une flotte semi-industrielle
6	26. Installation et réhabilitation des équipements collectifs de conservation et commercialisation dans les trois îles

	27. Mise en place des infrastructures de transbordement
	28. Mise en place d'une autorité de contrôle sanitaire reconnue au niveau international
7	29. Lutter contre les maladies transmises par les tiques (Babésiose, Cowdriose, théilériose)
	30. Lutter contre le charbon symptomatique
	31. Renforcer et appliquer la législation de contrôle zoo-sanitaire aux frontières pour empêcher toute nouvelle introduction des maladies infectieuses
	32. Créer un Central National d'Achat et d'Approvisionnement des Produits Vétérinaires et l'ouverture des cliniques/dépôts vétérinaires au niveau de chaque île
	33. Appui à la production avicole
	34. Intensification de la production avicole
	35. Promotion de la production de viande des élevages caprins
	36. Promotion des élevages laitiers des races bovines pures dans des fermes coopératives ou individuelles privées
	37. Mise en place de ferme pilotes d'expérimentation et d'approvisionnement en semences animales et géniteurs de race pure ou métis
8	38. Mise en place et opérationnalisation des directions du tourisme des îles et de l'union
	39. Mise en place d'un office du tourisme dans les trois îles
	40. Création de l'Office National du Tourisme (ONT)
	41. Création des Sites WEB

	42. Participations aux foires internationales
	43. Acquisition d'une documentation touristique
	44. Création d'un point d'appui en Europe
	45. Réhabilitation des hôtels et gîtes existants
	46. Création d'établissements hôteliers
	47. Création des relais d'écotourisme
	48. Centre de formation aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration
	49. Formation diplômante des guides interprètes touristiques
	50. Formation permanente des acteurs (public-privés)
	51. Réhabilitation des monuments et des sites existants
	52. Mise en valeur du volcan Karthala
	53. Aménagement des sentiers de randonnées
	54. Appui au parc marin de Mohéli (PMM)
	55. Incitation à l'agrotourisme
	56. Parc du cœlacanthe
	57. Activités nautiques à Chindini
	58. Promotion d'autres pôles d'attraction
	59. Incitation à la création de services touristiques
	60. Appui au développement et à la promotion du CNAC
	61. Mise en valeur et mise en scène du folklore national

9	62. Renforcement des capacités institutionnelles des ministères en charge de la promotion du secteur privé (Union et îles)
	63. Elimination des barrières commerciales formelles et informelles entre les îles
	64. Code d'investissement et autres mesures incitatives à l'investissement adoptés
	65. Adoption, promulgation et opérationnalisation du code des marchés publics
	66. Vulgarisation et application du plan comptable OHADA dans les entreprises
	67. Renforcement des mécanismes de conciliation et d'arbitrage commercial
	68. Création d'un Centre Comorien du Commerce extérieur
	69. Appui au développement du secteur des services-conseils
	70. Renforcement des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat (CCIA) des îles et de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat (UCCIA) de l'Union
	71. Renforcement des capacités en matière de gestion des services financiers
	72. Définition et mise en place d'une politique de suivi et de contrôle des IFD par les autorités de tutelles (Banque Centrale des Comores, Ministère des finances)
	73. Favoriser l'implantation de nouvelles institutions financières formelles
	74. Encourager l'innovation et le développement de nouveaux produits financiers adaptés aux besoins du secteur privé et des populations
	75. Appui à la mise en place d'un mécanisme obligatoire d'assurance de l'épargne dans les IFD
	76. Appui à la mise en place d'un système de garanties permettant de réduire les risques

	des crédits productifs
--	------------------------

Références bibliographiques

- [1] BARTOLI, H., 1999, *Repenser le développement*, Paris, UNESCO
- [2] GODELIER, M., 1984, *L'Idéal et le matériel*, Paris, Fayard
- [3] MILLET, D. ET TOUSSAINT, E., 2002, *50 questions, 50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*, Paris, Syllepse
- [4] Ministère du Plan, de l'Aménagement du territoire, de l'Energie et de l'Urbanisme, 2005, *Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté*, Moroni, Commissariat Général au Plan
- [5] NOUROUDINE, A., 2003, « Travail et mobilisation de la main-d'œuvre : éléments d'analyse épistémologique », dans MICHEL S. ET OUDIN X. (orgs.), *La mobilisation de la main-d'œuvre* (pp. 175-190), Paris, L'Harmattan
- [6] PNUD, 2006, *Rapport mondial sur le développement humain 2006. Au-delà de la pénurie : Pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau*, Paris, Economica
- [7] SCHWARTZ, Y., 2000, « Les ingrédients de la compétence : un exercice nécessaire pour une question insoluble », dans *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe* (pp. 479-503), Toulouse, Octares
- [8] Union des Comores, 2005, *Objectifs du Millénaire pour le Développement. Rapport National*, Moroni, Union des Comores et Nations Unies

